

LES PRATIQUES ENDOGENES DE DEVELOPPEMENT:

LE CAS DE LA PECHE A L'ILE MAURICE

par

Ginette Saucier

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes supérieures et de la  
recherche de l'Université d'Ottawa pour satisfaire aux  
exigences du programme de maîtrise en sociologie.

le 11 septembre 1987  
Ottawa



Ginette Saucier, Ottawa, Canada, 1987.

UMI Number: EC55772

### INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

**UMI<sup>®</sup>**

---

UMI Microform EC55772  
Copyright 2011 by ProQuest LLC  
All rights reserved. This microform edition is protected against  
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

---

ProQuest LLC  
789 East Eisenhower Parkway  
P.O. Box 1346  
Ann Arbor, MI 48106-1346

## Remerciements

C'est avec gratitude que nous dédions notre thèse à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à son achèvement.

A l'Ile Maurice, à Mokshda Gopee pour sa consciencieuse attention à tous les petits détails entourant notre recherche sur place, et surtout pour sa grande amitié; à Kishore Mundil pour ses conseils et son apport documentaire; à Pierre et Monique Dinan, d'une part pour les précieux renseignements de nature économique et la richesse des discussions que nous avons entretenues, et d'autre part pour leur charmant accueil; à Doris Chan Ki Chan de l'IDP pour son amitié et les nombreuses informations fournies; à Jacques Rose de l'APPIM pour avoir bien voulu partager ses connaissances et son expérience auprès de la communauté des pêcheurs; aux personnes-ressources des différents ministères; et aux familles Antoine pour leur chaleureuse hospitalité.

A l'Ile Rodrigues, à Marcel Flore pour nous avoir ouverte à l'intimité de son pays. Ce séjour n'aurait également pu être possible sans l'encadrement de l'Entraide universitaire mondiale du Canada au cours de ses cinq premières semaines.

Un remerciement tout particulier est adressé à Martin Mujica pour la profondeur de nos échanges, son constant encouragement et pour son amitié si précieuse.

La réalisation de cette thèse repose aussi en grande partie sur les riches commentaires, les nombreuses envolées théoriques et l'infatigable dévouement de Joseph-Yvon Thériault, notre directeur. Nous lui vouons une profonde reconnaissance et une amitié sincère.

Enfin, à tous nos proches pour leur inestimable appui. Ils furent, tous et toutes, pour nous, une inépuisable source d'encouragement et d'enthousiasme à l'égard de notre projet.

## TABLE DES MATIERES

Remerciements	
Introduction.....	1
Chapitre 1 - De la dépendance à l'autonomie.....	5
Chapitre 2 - L'extraversion visitée: une synthèse monographique.....	25
2.1 Du colonialisme à l'extraversion économique.....	27
2.2 Les difficultés du pluralisme mauricien.....	43
2.3 Internationalisation ou autonomie.....	50
Chapitre 3 - Alternative endogène à l'Ile Maurice: le cas de la pêche.....	65
3.1 Les pratiques endogènes dans les secteurs agricole et d'élevage.....	66
3.2 Les pratiques endogènes dans le secteur des pêches.....	71
L'endogénéité et la pêche hauturière.....	80
L'endogénéité et la pêche artisanale.....	86
Chapitre 4 - Limites et potentialités.....	103
Conclusion	
L'endogénéité a-t-elle une politique?.....	118

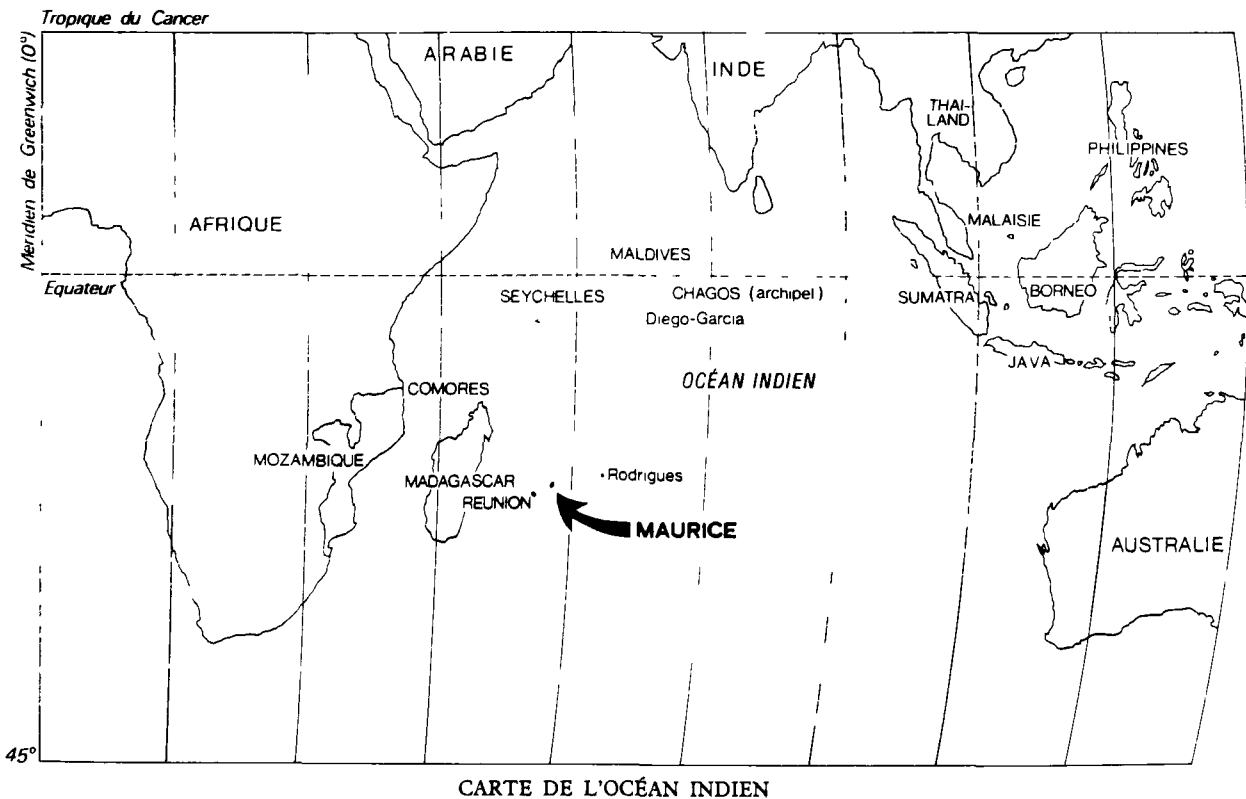
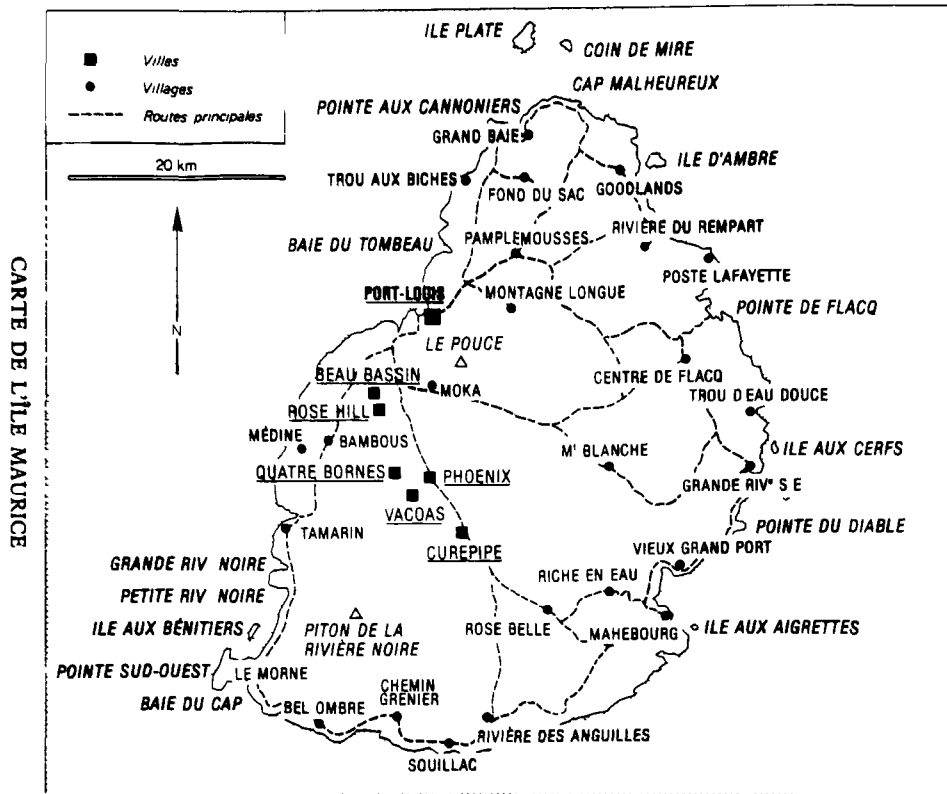
NOTA: Etant donné la diversité des sources utilisées, nous avons cru bon de les classer par thèmes. Le chiffre romain qui précède l'indication bibliographique dans le texte renvoie au thème pertinent.

## Bibliographie thématique

I - Ouvrages et articles théoriques.....	125
II - Monographies et articles sur l'Ile Maurice.....	127
III - Publications académiques et communications internes de l'Université de l'Ile Maurice.....	128
IV - Publications et documentation interne d'ONG mauriciennes.....	129
V - Publications officielles et documentation interne gouvernementale.....	130
VI - Documents de sources privées et notes personnelles d'entrevues et de conférences.....	131
VII - Publications étrangères pertinentes.....	132

## Annexes

1. Liste des sigles et abréviations.....	135
2.1 Fiche monographique I - Données générales.....	136
2.2 Fiche monographique II - Données économiques.....	137
3.1 Tableau 1 - Apport des principaux secteurs d'exportation.....	138
3.2 Tableau 2 - Importations.....	139
3.3 Tableau 3 - Exportations.....	140
3.4 Tableau 4 - Principales productions agricoles.....	141
3.5 Tableau 5 - Production légumière.....	141
3.6 Tableau 6 - L'élevage.....	142
3.7 Tableau 7 - Productions de pêche.....	142



Source : Leheubre, B. L'île Maurice , Paris, Ed. Khartala , 1984

## Introduction

L'accablante détresse que connaît aujourd'hui le Tiers-monde est irréfutable. Plus dépendantes que jamais, les formations sociales périphériques sont contraintes à une précarité socio-économique qui ne s'est toujours pas atténuée. Subjuguées, depuis les années de décolonisation, aux diktats d'une économie mondiale capitalisée, elles ont été poussées à répondre, par voie d'une extraction de leurs matières premières pour certaines, par voie d'une agriculture et/ou d'une industrialisation d'exportation pour d'autres, aux divers besoins des pays occidentaux. Les importations qu'ont nécessité ces types de production ont d'ailleurs tôt fait d'acculer les Etats du Tiers-monde à un endettement excessif, et les secteurs productifs vivriers nationaux ayant été délaissés ou n'ayant simplement pu se développer, plusieurs de ces pays ont vu, par surcroît, se gonfler démesurément leur taux d'importations alimentaires. Face à ces revers, les créanciers occidentaux et les agences financières internationales se sont empressées d'imposer aux économies nationales périphériques non seulement le maintien des productions destinées à l'exportation, mais aussi leur croissance soutenue. L'extraversion économique de ces dernières était en effet devenue doublement impérative: le lourd service de leur dette extérieure et les aléas des marchés du centre l'exigeaient. Enfin, il est ironique que cette course à la croissance économique des dernières décennies, initiée et encouragée par les théories et pratiques libérales occidentales de développement, se soit voulue porteuse d'avenirs aisés: les dépendances qu'elle a inexorablement entraînées ne pouvaient pourtant se solder ainsi. En fait, la misère des populations rurales et urbaines défavorisées qu'on

prétendait soulager ne s'est qu'exacerbée.

Si les tentatives de développement à orientation libérale ont échoué à la réalisation d'un mieux-être pour les peuples du Tiers-monde, cela ne signifie pas pour autant que cet ultime objectif soit inatteignable, et les dépendances irrémédiables. Bien que ces dernières aient consacré la soumission des Etats périphériques à l'Occident dit développé, et qu'elles l'accroissent de plus bel, une réalité virtuelle - l'autonomie - s'y oppose. Issue d'une volonté politique interne propre à chaque localité, à chaque région ou pays qui y aspire, l'autonomie s'esquisse à partir des spécificités conjoncturelles que le macro-économisme libéral occidental a toujours cherché à nier. Le cheminement de son actualisation doit alors adopter une perspective nouvelle d'analyse et de pratiques de développement, et c'est à cet égard que se propose l'alternative endogène: elle offre aux aspirations autonomistes d'un peuple une trajectoire d'application qui relève de ses caractéristiques socio-économiques, politiques et culturelles spécifiques, et qui s'érige sur une valorisation tant de leur milieu et de leurs capacités techniques que sur les potentialités qu'ils recèlent. En quelques mots, l'alternative endogène canalise les griefs et les désirs d'une population donnée, lui permettant ainsi d'entreprendre, une fois pour toutes, un développement effectif à l'échelle de ses possibilités, de ses besoins et de ses rêves.

Un développement autocentré des secteurs productifs vivriers nationaux est un jalon capital dans tout processus d'appropriation des richesses de ses propres ressources. De toutes les dépendances auxquelles se plie un peuple, la dépendance alimentaire est sans doute

la plus sournoise puisqu'elle met à sa merci les besoins les plus fondamentaux de celui-ci. C'est cette préoccupation que nous avons voulu manifester tout au long de la présente recherche.

\* \* \*

A la lumière d'une expérience pratique effectuée à l'Ile Maurice, nous nous proposons, dans l'étude qui suit, d'examiner la viabilité d'une perspective endogène de développement. La réflexion théorique que nous entamerons au chapitre premier cherchera, à l'issue d'une analyse sommaire des dépendances auxquelles sont contraintes les formations sociales périphériques, de délimiter le périmètre à l'intérieur duquel s'inscrit l'endogénéité. Il va sans dire que l'ouverture de celle-ci à la grande diversité des spécificités conjoncturelles en périphérie nous gardera bien de la réduire à une suite déterminée de postulats établis. En outre, puisque la mise en oeuvre de pratiques alternatives endogènes est en soi partie prenante de toute théorisation sur l'endogénéité, nous poursuivrons notre réflexion après avoir fait état de notre étude du terrain.

Les enjeux stratégiques qui étreignent l'Ile Maurice, et la particularité de ses conjonctures sociales, économiques, politiques et culturelles nous ont incitée à nous y arrêter. Depuis près de quinze ans, plusieurs projets de développement d'inspiration endogène y ont été tentés. Bien que ces derniers se soient surtout déployés dans le secteur agricole vivrier, c'est le secteur des pêches qui a particulièrement retenu notre attention, et les activités endogènes qui

qui ont été pratiquées feront l'objet de notre étude.

Une synthèse monographique suivra l'introduction et le volet théorique préliminaire. Une brève présentation géopolitique, ainsi qu'une initiation aux couleurs et aux enjeux spécifiques dont recèle notre terrain, faciliteront la compréhension des particularités et des problèmes qui entourent; et la production de la pêche, et le déploiement possible et effectif de stratégies endogènes pertinentes.

Notre présentation des données au troisième chapitre soumettra les pêches hauturière et artisanale à une analyse qui fera état de leur performance productive respective, puis des expressions d'ambitions autonomistes qui s'y trouvent ainsi que des projets effectifs à caractère endogène qui y ont été menés. Quoique les succès de ceux-ci aient été éclatants, nous nous devons toutefois de mettre en lumière les lacunes de ces initiatives et les obstacles contre lesquels elles butent toujours. Il n'en demeure pas moins que si l'adoption d'une perspective endogène du développement du secteur des pêches - et par extension de celui de l'agriculture - s'avère, somme toute, viable, certaines limites conjoncturelles s'opposent aujourd'hui à sa réalisation. Ce sont celles-ci que nous soulèverons au dernier chapitre. Malgré elles, les potentialités endogènes et les aspirations autonomistes persistent, et nous ne manquerons pas de les souligner.

Il nous importera ensuite de reprendre, en guise de conclusion, le fil de notre cheminement théorique. A nos réflexions premières s'ajouteront enfin les fruits de notre expérience mauricienne.

## Chapitre 1

De la dépendance à l'autonomie

Tout le monde sait que l'utopie de notre siècle est matériellement possible. Elle n'est pas seulement enracinée dans les désirs, elle existe comme possibilité dans les choses; et si la "logique" des choses ne conduit pas à sa réalisation c'est parce que les désirs (et les intérêts) de quelques minorités l'en empêchent.

F.H. Cardoso,  
Les Idées à leur place, 1984.

La croissance n'est plus le maître mot du développement. Les récentes années de crise en Occident et de flagrante misère au Tiers-monde ont étouffé toutes dernières lueurs d'optimisme. Certes, si l'enthousiasme de l'époque a cédé sa place à un grave désillusionnement, l'aveuglement qui le marquait peut enfin laisser la sienne à une judicieuse lucidité. Reste à savoir maintenant si on voudra bien de celle-ci, et si enfin elle saurait persister: lui tournerait-on aussitôt le dos que plierait le fatalisme de l'heure devant encore une autre formule palliative aux impasses du développement.

Et ces impasses sont incontournables.\* La portée et les limites des simples solutions que proposaient les visées impérialistes du siècle dernier aux pressions expansionnistes d'un capitalisme sauvage ont largement dépassé les cadres de la réflexion manichéenne de

\* Sont-elles aussi fort trop complexes pour que nous prétendions en brosser un juste tableau. Il ne nous importe ici que d'en relever, à titre d'exemple, les plus criantes.

l'époque. L'appropriation à volonté de matières premières, l'exploitation effrénée des inépuisables bassins de main-d'oeuvre corvéable à merci et l'imposition de débouchés de marchés, effectuées sous le couvert de litanies missionnaires, de discours modernisants et d'échanges inégalitaires favorables seuls à leurs initiateurs, ont donné le ton à un credo dont les échos ne se taisent toujours pas. Les enjeux se sont douloureusement resserrés et ils rongent peu à peu l'indifférence de l'opinion publique occidentale. Les importations alimentaires, par exemple, appelées à remplacer les produits de cultures vivrières, elles, éliminées pour faire place aux cultures d'exportation sont devenues pour de trop nombreux Etats périphériques difficiles à rencontrer. La malnutrition est partout, et pis encore, elle gagne des régions qui ne la connaissaient plus. Ce n'est que lorsque la presse internationale affiche les visages sombres d'un peuple aux prises avec la famine qu'intervient, non sans grandes fanfares, l'aide alimentaire. Les nerfs sont à vif: alors que les tiers-mondistes s'égosillent à dénoncer la surconsommation des privilégiés qui affame froidement les démunis et qu'ils crient à l'urgence d'une redistribution alimentaire, leurs rivaux idéologiques gagnent de plus en plus de sympathisants à répéter qu'il vaudrait mieux les laisser mourir, tous (I - Lacoste; 1985). Le financement international a lui aussi vu de meilleurs jours. La course à l'endettement des années '50 et '60 répondait à la fois aux aspirations d'industrialisation des Etats de la périphérie et aux ambitions d'une circulation plus profitable des capitaux de ceux du centre. Pourtant,

le piège de l'interdépendance financière s'est refermé il y a plus de quinze ans déjà, et même si débiteurs et créanciers prétendent en contrôler l'étreinte, moratoires et répudiations pointent à l'horizon (I - Salama; 1984). Enfin, le pillage des ressources naturelles en périphérie qui motivait à l'époque les poussées coloniales se dissimule plus adroitement aujourd'hui derrière l'écran de l'échange capitalisé. L'introduction des rapports marchands entre les métropoles et les colonies n'apportait de nouveau que la forme par laquelle allait désormais s'opérer ce pillage. Les rapports économiques inégaux entretenus depuis entre les pays dits développés et/ou nouvellement industrialisés confirment que la poursuite d'une telle pratique est encore à l'ordre du jour. On ne se soucie toujours d'ailleurs que trop peu de la portée de l'évacuation de ces richesses: le saignement des matières premières et l'épuisement des ressources non-renouvelables sonnent le glas du précaire équilibre écologique de la planète. Si les pays du centre se penchent de plus en plus sérieusement sur l'état de leur environnement, ceux du Tiers-monde, eux, ont difficilement les moyens de freiner l'irréversible effritement du leur.

Il va sans dire que ces impasses ne peuvent se réduire à quelques inadéquations théoriques: leur réalité et leurs retombées s'actualisent bien au-delà des vitrines de l'espace asceptisé des théories du développement. A cette lumière, le Tiers-monde se dérobe: il n'est plus une abstraction quantifiable ou une marchandise tout-usage. Les conjonctures sociales, économiques et politiques des Etats du monde au cours des dernières décennies ont été celles qui ont en définitive

secoué l'Occident d'une cécité tenace dans laquelle ne se complaisaient que trop bien la pensée et le discours de la suprématie de la race blanche et de sa divine mission civilisatrice. L'histoire qui s'est tissée depuis les années d'épopées coloniales a inexorablement lié tous ses acteurs, et les pays dits développés constatent tardivement que ceux du Tiers-monde ne sont plus désormais les seuls à souffrir des angoisses de ces crises. De l'indifférence à une feinte ignorance d'abord devant les inadmissibles exploitations du travail humain et des ressources non-renouvelables, devant disettes, famines et malnutrition, devant aussi les détresses financières et infrastructurelles des Etats périphériques, la réaction des gouvernements centraux passe maintenant d'un catastrophisme démesuré - encore un feu de paille - à une anesthésie à relents fatalistes. Il n'en demeure pas moins que le sous-développement s'accroît et qu'il s'est soldé en un grossier clivage: l'enrichissement des uns ne s'est gagné que par l'appauvrissement tantôt relatif, tantôt absolu, des autres. Et nous sommes aujourd'hui au comble de ce manège: la divergence radicale des grands consommateurs d'un côté et des surexploités de l'autre ne peut plus s'entretenir que si s'établit et se maintient une polarisation analogue à l'intérieur même des formations sociales périphériques. Ces enjeux embrouillés traduisent de profonds malaises et témoignent-ils aussi de l'inévitabilité d'une nouvelle crise de production et de reproduction du capital.

Il va de soi que la présente conjoncture n'échappe plus aux questions de développement. A cet égard, ce sera vers une trajectoire

a prétentions reparatrices ou vers une ignorance délibérée des faits que se tourneront, en toute connaissance de cause, Etats centraux et périphériques. L'idéologie dominante et les exigences de marché des premiers feront de leur statu quo une option fort profitable, tandis que les dépendances financières et alimentaires ainsi que la fragilité de leur souveraineté politique restreindront sensiblement l'éventail de possibilités des seconds.

L'extraversion économique pratiquée en périphérie demeure néanmoins la perspective appliquée la plus courante du développement. Et si s'en est suivie une paupérisation de populations entières, et rurales et urbaines, c'est que ne se sont enchaînés en aval et en amont les effets escomptés de l'industrialisation. Les théoriciens fatalistes du développement (e.g. I - Partant; 1982, 1984) se sont essoufflés à dénoncer les ravages de l'extraversion, à crier à l'apocalypse de l'environnement et à balayer d'un même revers de la main projets néo-libéraux et étatistes, intentions autarciques, résolutions de non-alignement et quoi encore... surtout n'ont-ils épargné personne de leur éloge funèbre de la planète. En revanche, si le sort de l'humanité entière a souvent servi de leitmotiv aux discours capitalistes et étatistes du développement, cette préoccupation s'imprègne désormais peu à peu jusque dans les fibres mêmes de ces consciences politiques. Face aux crises et aux impasses, pourtant, les choix restent à faire. Puisque les projets et orientations proposés et/ou adoptés par les Etats dits développés ont déjà été, dans de nombreux ouvrages, systématiquement critiqués, nous ne dirons, pour

fins de repères théoriques, que ceci. une vision autarcique, dans ce monde où prime le capitalisme internationalisé, n'a pas bonne augure, et la rupture complète avec le système économique mondial, cette "déconnexion" de Samir Amin, que prônent les plus acerbes critiques de l'extraversion n'est guère annonciatrice de plus heureux lendemains. D'autre part, une cartellisation transnationale de la dette extérieure des pays d'une région donnée, par exemple, et une répudiation concertée de celle-ci ne pallieraient aucunement, à court et à long termes, la sévérité des malaises de la conjoncture actuelle. Les politiques s'érigent sur une logique d'économie planifiée centralisée, enfin, ne remportent pas non plus la palme : trop souvent leur Weltanschauung s'embourbe-t-il dans un étapisme stérile qui ne soulage ni les populations concernées, ni la panne économique dont souffrent ces pays. Tout compte fait, les succès étatsistes ont été aussi partiels que ceux qu'ont essuyés les visées libérales. Les formules qui se sont dressées - comme celles que nous mentionnons ici - en contrepartie à cette industrialisation occidentale outrancière semblent ne s'être soldées qu'en leviers de négociation face aux gouvernements centraux pour certains, qu'en reprise parallèle des mêmes impasses pour d'autres, et enfin qu'en théories aussi globalisantes que ne l'est la perspective traditionnelle devant la complexité et la diversité du Tiers-monde (I-Lacoste; 1980). L'impact dévastateur des revers des tentatives libérales occidentales de développement ne s'atténuera pas de sitôt, et certes le poids de ces échecs porte à réfléchir, il inhibe le souffle créateur, voire estompe-t-il même l'espoir de plusieurs. La stagnation

idéologique qui aura caractérisé la dernière décennie n'est rien de plus qu'un éloquent témoignage de ces embarras.

Loin sommes-nous de prétendre dicter dans les pages qui suivent une nouvelle alchimie du développement. Nous nous distançons des perspectives et des tendances introduites plus haut afin de jeter une première lumière sur le sentier théorique dans lequel nous nous engageons. La question du mieux-être des peuples du Tiers-monde ne doit pas se poser d'un même souffle, ni peut-elle se résoudre par une unique formule. Les issues aux impasses desquelles sont à la merci ces formations sociales seront, croyons-nous, aussi diverses que ces dernières sont spécifiques, mais surtout germeront-elles pour la plupart au sein même des populations en difficulté. Alors que l'Occident s'épouvante et se résigne devant la misère qui sévit, les peuples du Tiers-monde ouvrent les yeux sur ces échecs étrangers dont ils écopent les retombées, et face aux potentialités de leur devenir, s'éveillent-ils peu à peu au poids des actions et créations dont ils sont eux-mêmes les maîtres.

Ce qui suit cernera l'aire théorique qui se voudra le moteur du questionnement que nous poursuivrons tout au long de la présente recherche. Ce premier jalon tentera d'abord, par le biais d'un rappel des dépendances auxquelles sont enchaînées les pays périphériques, de souligner les interrogations qui sont à l'origine de notre réflexion. C'est à partir de celles-ci et à la lumière de la conjoncture actuelle

que nous chercherons à en tracer le périmètre. Enfin, nous soumettrons en guise de conclusion une présentation de l'articulation des volets subséquents de notre recherche.

\* \* \*

Plusieurs ont insisté déjà que le développement est à redéfinir (I - Cardoso; 1984; I - Latouche; 1986; I - Mendes; 1977). A nous d'acquiescer. Il est l'heure de porter une oreille attentive aux cris et aspirations des peuples d'un monde que l'Occident a bien voulu qualifier de "tiers". Il émerge en effet de plusieurs de ces régions périphériques une foule de projets cousus de volonté et d'espoir, et ce n'est précisément qu'à partir des éléments que recèlent ceux-ci, croyons-nous, que se redéfinira réellement le développement tel que l'entendent et le souhaitent ces populations. Or, héritières de quatre décennies de projets d'aide et de développement, elles le sont aussi de leurs lourdes conséquences. Et bien que le labyrinthe de dépendances ne plaise à personne, il faut se rendre à l'évidence que ceux qui en tirent profit s'empresseront moins d'en sortir que ceux qui sont pris à assumer le fardeau ingrat des autres.

Le joug de la dépendance est la plus traître entrave au développement. Il pèse aujourd'hui plus lourdement que jamais, tant

sur les euromarchés que sur les secteurs de production et de consommation. Loin de se traduire en une saine étape vers l'autonomie, la dépendance renouvelle l'asservissement colonial des formations sociales périphériques, et la polarisation entre possédants et non-possédants s'accroît de plus en plus. La dépendance fut pourtant fort encouragée par les stratégies libérales de développement: peut-être était-elle le plus efficace moyen d'assurer la rentabilité de leurs projets... Il n'en demeure pas moins que si les impasses actuelles paraissent insurmontables, c'est que le réseau de dépendances s'est enchevêtré au point de s'autonomiser de ses instigateurs. Il ne suffit de constater que la profondeur du gouffre de l'endettement extérieur des pays du Tiers-monde, et aussi maintenant de ceux du centre, pour s'en convaincre.

L'ambition d'industrialisation des continents latino-américain, africain et asiatique répondait à des exigences précises du marché capitalisé des pays dits développés. D'un quotidien traditionnel aux déboires d'une économie mercantile, de l'exode rural à la bidonvillisation, de la petite production artisanale à l'exaltation de l'exportation et à la nécessité d'importations, aucune société n'a pu sortir indemne de ce tourbillon occidental. L'entêtement avec lequel fut poursuivie cette orientation a entraîné une désagrégation des termes d'échange et a certes grandement contribué à la décomposition du tissu social des formations sociales concernées et environnantes (I-Illich; 1973-80-81; I - Norel; 1986; I - Thériault; 1982). La dépendance financière dont souffre la périphérie est tributaire de ces

politiques étourdies d'industrialisation. Manifestement, ces dernières ont largement dépassé le cadre initial du processus de production, fut-il primaire, agricole ou manufacturier, et les contrecoups de cette "modernisation" à tout prix ont été aussi dévastateurs en aval qu'en amont. Industrialisation et endettement vont de pair et, qui plus est, ils ne se suffisent plus à eux-mêmes. Il est d'ailleurs aujourd'hui moins aisé de distinguer les dépendances les unes des autres: l'endettement extérieur finance une industrialisation, traditionnelle ou de haute technologie, qui dessert avant tout les impératifs des marchés du centre et qui assure, en périphérie, un maintien à la hausse du taux d'exportation, un maintien nécessaire pour rencontrer les obligations du service de la dette extérieure. Les tentatives d'ouverture d'une production nationale manufacturière de biens de consommation, d'équipements et de services n'ont connu que des succès de courte durée: les pays dits développés n'étaient pas prêts à partager volontiers des marchés de consommation gagnés à grands frais. En fait, que cette production manufacturière pour consommation interne ait augmenté ou non, le taux des importations industrielles et technologiques nécessaires au processus de production capitalisée est à la hausse, car c'est de plus à coup de percées technologiques qu'ont répondu les pays créanciers aux crises de paiements qui se sont succédées depuis les années '70. Et les équipements primaires et secondaires, les pièces de rechange, le savoir technologique et le pétrole absorbent rapidement les devises: il faut après tout soutenir la production industrialisée qui rentabilise tant soit peu les

exportations...

Cet impitoyable rouage et cette poussée effrénée vers une hausse soutenue de la production pour fins d'exportation ont miné le fondement même des mécanismes de survie des peuples en périphérie. Les déplacements de populations actives pour certains des milieux ruraux aux nouveaux centres industrialisés, la restructuration de la production agricole et la création de toutes pièces de mono et/ou de bicultures pour d'autres, ainsi que la conséquente canalisation des efforts humains, ont tôt fait de désarticuler les structures agricoles vivrières traditionnelles. Et si subsistent encore partout des îlots de cultures vivrières, c'est que ce "travail fantôme" se veut une condition nécessaire au capitalisme périphérique: il permet et complète à la fois une salarisation dérisoire (I - Illich; 1981). Ce qu'il ne parvient pas à assumer, les importations alimentaires s'en chargent, et celles-ci alourdissent rapidement les coûts d'un développement industriel. Or, par souci de faire preuve d'une capacité de performance économique digne de l'appui de la Banque mondiale et du FMI, et par souci d'afficher une solvabilité, aussi fragile soit-elle, devant les créanciers, la marge d'importations permise est sévèrement surveillée et scrupuleusement partagée entre produits alimentaires et industriels. La prolifération de bidonvilles et la paupérisation des classes paysannes traduisent froidement les priorités des gouvernements en cause, contraints néanmoins, soulignons-le, à obéir aux mesures disciplinaires imposées par les agences financières internationales.

Epris des visions d'abondance et de prospérité que font miroiter

les entrepreneurs privés et publics des pays industrialisés, et embarrassés d'autre part par les obligations du financement extérieur, par une industrialisation qui leur échappe et par ce perfide chevauchement de productions marchandes et non-marchandes, les gouvernements nationaux périphériques se retrouvent plus que jamais impuissants devant la détresse de la grande majorité de leurs populations. Au joug politique colonial s'est calquée une domination étrangère que la décolonisation n'a pu secouer. La souveraineté politique qu'annonçait cette dernière demeure encore aujourd'hui illusoire: les règles de conduite économique et politique que tracent les Etats et les agences du centre pour leurs alliés à la périphérie s'accompagnent d'une lourde contrepartie de menaces de représailles. Et la discipline devant laquelle s'inclinent, bon gré mal gré, ces formations sociales n'est pas étrangère à l'obéissance que commandaient, par le biais de leurs administrateurs, les métropoles coloniales...

Le réseau de dépendances a depuis un temps pris l'allure d'un inextricable fouillis. S'il détermine la configuration des crises nationales et internationales et des conjonctures particulières, sa visibilité est en revanche voilée par une mise en oeuvre délibérée de mécanismes idéologiques veillant à la reproduction des inégalités. Il est futile de prétendre humaniser la notion de développement si ne sont mises en lumière les dépendances financières, industrielles, alimentaires et politiques, et si n'est entamée, tout compte fait, une critique praticable de celles-ci.

Le terme occidental de "développement" contient en soi un premier leurre: il suggère, ne serait-ce que mentalement, un état de mieux-être, un état que n'ont pas à date reflété les politiques "d'aide" déployées depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Sa connotation évolutionniste n'est pas tant à questionner, croyons-nous, que cette modernité occidentale qu'on prétend, par son biais, vouloir généraliser à l'échelle mondiale. Nous y reviendrons.

La mise en oeuvre de stratégies d'industrialisation a consacré la marginalisation des peuples du Tiers-monde. Elle a agrandi le fossé, en périphérie, entre les classes possédantes et non-possédantes, et elle a jalousement conservé les centres de fine pointe technologique à l'intérieur des pays industrialisés. Ces pratiques ont pulvérisé tout espoir que pouvaient entretenir ces peuples d'un développement industriel concret tel qu'il leur avait été publicisé. L'hémorragie des ressources naturelles non-renouvelables du Tiers-monde par le biais d'échanges commerciaux auxquels ils sont acculés assure, nous le savons, un assujettissement à long terme. Sans avoir mot dire sur ce flux sortant de matières premières, plusieurs pays périphériques se retrouveront, dans un avenir moins lointain qu'on ne souhaite l'admettre, démunis de leurs richesses nationales, et conséquemment, tout à fait à la merci du financement international et de l'aide étrangère. N'avait-on pas nourri l'espoir que la décolonisation réussirait à mettre au rancart le tandem colonial de pillage d'abord et de secours ensuite? Le traitement que reçoit la force de travail au Tiers-monde n'est pas plus méritoire. La marge de concurrence du

marché est aujourd'hui déterminée par la capacité qu'ont les innovations technologiques de réduire les coûts de production, et puisque ces dernières sont la chasse-gardée des pays industrialisés, le Tiers-monde est appelé à s'y soumettre. Si les entrepreneurs trouvent là une population ouvrière docile, c'est qu'elle n'a pas à court terme d'autre issue lui permettant de survivre. Chassées du terroir par une agro-industrie qui ne les nourrit que trop peu, les classes dépossédées s'entassent dans les cités ouvrières et se plient aux caprices et aux calculs d'un capitalisme qui n'est pas le leur. L'usure précoce et l'exploitation excessive de la force de travail ont franchi le seuil de la tolérance humaine, et si les entreprises industrielles choisissent toujours de ne se préoccuper que de la loi de la baisse tendancielle du taux de profit, elles auront tôt ou tard à affronter une force de travail déchaînée. L'endettement enfin, qui finance ce "miracle industriel", qui, à son tour, entraîne pénuries, dépendances alimentaires que soulageront tant soit peu de nouveaux emprunts, garde le Tiers-monde de tous profits et le condamne à une servitude exacerbée. Enfin, plus de quarante ans de politiques "d'aide" ont reculé les frontières de la périphérie et les distancent encore davantage aujourd'hui de celles du centre. Et si un clivage analogue se reproduit à l'intérieur des formations sociales périphériques, la duperie d'une éventuelle consommation à l'occidentale généralisée en périphérie est plus patente que jamais. Les modèles de consommation que véhicule au Tiers-monde le discours capitaliste occidental suscitent et alimentent alors un mimétisme auquel seules peuvent

aspirer les bourgeoisies nationales. Les classes populaires rurales et urbaines sont ainsi doublement exclues d'un mode de consommation que médias et publicités leur renvoient pourtant avec plus d'arrogance que jamais.

Les dépendances auxquelles sont présentement voués les pays du Tiers-monde ne résulteront pas en un développement effectif ou en un mieux-être réel. La part que nous leur accordons dans notre analyse du développement et du sous-développement veut avant tout traduire l'énormité du poids de leurs enjeux au sein même des impasses citées plus haut. Tout comme il s'est avéré illusoire de songer qu'une croissance économique puisse d'elle-même entraîner un développement industriel à l'occidentale, il est aussi invraisemblable de croire que ce même développement puisse passer par une dépendance à outrance à l'égard des pays du centre. En fait, et plusieurs l'ont écrit déjà, les dépendances ne réussissent qu'à nourrir l'irréductible engrenage du sous-développement. Le développement concret des pays du Tiers-monde, celui qui vise avant tout le mieux-être des peuples, ne se produira que par l'exercice d'une autonomie réfléchie. Et l'autonomie, croyons-nous, ne se gagnera que par des efforts concertés à la base, que par une articulation des volontés collectives communautaires ou régionales à reconstruire les structures d'un "travailler-ensemble-pour-un-mieux-vivre-ensemble". Cette piste est, d'après nous, celle qui saura mener à une alternative praticable à la hiérarchie économique mondiale dictée par le capital.

Le Tiers-monde n'a jamais été, tout comme il ne le sera d'ailleurs jamais, une indivisible entité réductible qu'aux images de famines, de poussière et de désordre qu'a bien voulu faire de lui l'Occident. La massification des peuples du Tiers-monde hante autant les libéraux que les socialistes des pays industrialisés: seules les découpures continentales servent à différencier le Togo du Sri Lanka, par exemple, le Pérou de l'Indochine. Et lorsque des précisions s'imposent, les épithètes idéologiques occidentales - celles qui plaisent tant aux superpuissances - se collent de l'extérieur, nonobstant les réalités sociales-historiques intérieures. Une pareille homogénéité a, certes, bien servi la vocation d'aide que se sont, à coup de grandes louanges, attribués les pays du centre. Manifestement, la rentabilité politique d'un tel fourre-tout est énorme, car celui-ci consacre une ignorance coloniale dont on ne sait trop que faire depuis les années de décolonisation et de luttes de libération nationale. Chercher néanmoins à imposer au Tiers-monde ses notions héritières d'une dite modernité n'est autre chose que de faire fi de l'historicité de ces peuples et de la spécificité de ces régions. Mais ce même fourre-tout est surtout l'expression d'une vision du monde qui ne perçoit l'altérité que comme unique entrave au développement et à la croissance économiques. Il est primordial que l'universalisme des pays industrialisés soit à revoir. Les solutions-formules au développement se solderont toujours en échec et leur retentissement sera d'autant plus dévastateur qu'elles ne seront globalisantes. Prenons à témoin l'histoire: une humanité homogénéisante est vouée à sa perte.

Redéfinir le développement exige alors que se taise l'ethnocentrisme dans lequel se sont noyées plus d'une réflexion sur le sous-développement. Relèguerait-on ainsi ce macro-économisme aveuglant aux archives empoussiérées de l'histoire impérialiste occidentale et s'ouvrirait-on enfin à l'éloge de la différence.

Nous avons, dans les pages qui précèdent, introduit quelques éléments clés que nous sommes maintenant appelée à rassembler. Les théories critiques macro-sociales du développement (e.g. I - Cardoso; 1978; I - Amin; 1973; I - Jalée; 1971, etc.) ont été, et demeurent toujours, des repères dont les importantes contributions ne peuvent qu'alimenter toute nouvelle réflexion portant sur ces questions. Mener une analyse à un niveau micro-social ne nous contraint pas à rompre avec elles: au contraire, ces dernières sont pour nous riches d'une tradition critique dont nous ne pouvons que nous inspirer.

L'alternative dans laquelle nous nous engageons se fonde sur le principe d'endogénéité.\* Puisqu'elle s'attarde à examiner de plus près la diversité des formations sociales périphériques, leur spécificité, leur histoire, leurs besoins et leurs possibles, nous pensons trouver auprès d'une anthropologie politique des outils d'analyse qui nous permettront de poursuivre et à la fois raffiner notre questionnement, et de mener à terme la présente recherche. Le "travailler-ensemble-

\* Et la synthèse des différentes contributions théoriques (e.g. F.H. Cardoso, 1984; I. Granstedt, 1980; I. Illich, 1973-80-82; F. Partant, 1982; I. Sachs, 1981, etc.) que nous en faisons ici est bien à nous. Elle entame les interrogations que nous comptons approfondir tout au long de ce travail.

"pour-un-mieux-vivre-ensemble" que nous suggérons plus haut évoque une concertation de volontés collectives populaires - locales, nationales ou régionales - qui constitue à notre avis le moteur d'une autonomie réfléchie. A travers elles se manifestent les nombreuses initiatives qui rendent, lorsqu'elles parviennent à se réaliser, la couleur palpable d'un développement tel que le souhaitent leurs auteurs. Encourager donc une démarche vers l'autonomie invite à reconnaître que soient admises la justesse et la pertinence de ces projets, ainsi que le barème de valeurs humaines qui les commande. Ce n'est qu'à coup d'essais, d'échecs et de réussites, que ces entreprises amèneront ces idées, ces créations, à prendre corps et à se traduire en aspirations articulées d'un mieux-être général qu'on s'efforce d'atteindre. Et au-delà de l'alternative praticable qu'il propose, le développement endogène est porteur d'espoir: il rend au peuple la dignité de leur existence et la grandeur de leur histoire. Il témoigne de cette nécessité ontologique inhérente à toute société de se définir elle-même et de tracer la voie de son propre devenir. Il exige enfin des formations sociales ou des groupes qui l'adoptent une conscience de responsabilité, qui n'est autre que la leur, quant aux gestes qu'ils choisiront de poser, et quant aux résolutions et aux actions auxquelles ils entreprendront de donner suite.

La portée micro-sociale de l'endogénéité lui interdit, croyons-nous, de s'emporter dans des excès de théorisation et souhaitons-nous bien aussi de nous en garder. L'alternative que nous nous proposons d'examiner appelle indiscutablement à une analyse bipartite - le volet

théorique d'un pareil questionnement porte en lui la potentialité d'ouverture aux impasses auxquelles sont confrontés les Etats de la périphérie, alors que le volet pratique ne peut que dévoiler la pluralité des possibles, la richesse de cette diversité, et ne peut-il aussi qu'assurer l'effervescence des interrogations qu'il nourrit. Bref, ses objectifs sont aussi divers que ne le sont les Etats du Tiers-monde: issus de milieux précis, ils deviennent le miroir d'un devenir que seul sait esquisser l'imaginaire collectif.

## Chapitre II

L'extraversion visitée:  
une synthèse monographique

Pour l'observateur peu avisé, l'Ile Maurice est un miracle de races, de cultures et de religions. Celui qui y vit sait cependant que cette tolérance, qui est à la base de toute co-existence, demeure fragile. Cette diversité, lorsqu'elle devient matière à exploiter, peut devenir un cyclone qui ne laisse que ruines et désolations après son passage.

Robert Fleurôt

Les pêcheurs à l'Ile Maurice: une expérience de libération, 1984.

La vague de décolonisation des années '50 et '60 marquait certes profondément la configuration des enjeux internationaux. Désormais politiquement souverains, les Etats africains se dotaient de régimes qui ont plus d'une fois fait tressaillir leurs créanciers occidentaux. Et bien que plusieurs d'entre eux affichaient bravement leur non-alignement, le partage d'influences est-ouest ne tarda pas à s'effectuer. Il ne restait qu'une dernière frontière à conquérir, une dernière qui échappait encore aux manoeuvres stratégiques occidentales: l'océan Indien.

1968 marquait à l'Ile Maurice l'année de son indépendance. Affranchie de la discipline coloniale britannique, celle-ci choisissait de maintenir et de consolider un régime démocratique parlementaire unicaméral sur lequel veillerait, ne serait-ce que symboliquement, Elizabeth II, par le biais d'un Gouverneur général. Si la Grande-Bretagne applaudissait à ce geste de continuité, elle n'était pas la seule à le faire. En effet, les Etats-Unis ne pouvaient, eux aussi, que s'en réjouir, et entreprenaient-ils aussitôt de courtiser, sans

trop de peine et avec un certain succès, un nouvel Etat dont la trajectoire politique leur était favorable. L'Ile Maurice devenait ainsi, malgré elle, un repère stratégique fort convoité.

Mais l'originalité mauricienne ne se signale pas que par ses penchants politiques. Sa très grande diversité ethnique à prédominance indienne et ses innombrables champs de canne à sucre sont des traits caractéristiques qui lui sont propres, et ils la distinguent aisément de la configuration générale des archipels avoisinants. La synthèse monographique qui suit se veut une esquisse des divers aspects de la société mauricienne. Nous brosserons d'abord un tableau historique qui rappellera les principaux jalons dont elle est aujourd'hui héritière. Le bilan des conjonctures socio-économique, politique, puis sociale que nous présenterons par la suite, complétera le schéma à l'intérieur duquel nous situerons la problématique à l'étude. Nous nous empressons toutefois de reconnaître la partialité de cet aperçu et nous prions nos amis et collègues mauriciens de porter à cette lecture un oeil indulgent. Nous espérons néanmoins que les chapitres qui suivent sauront relever, tant soit peu, les éclatantes couleurs et l'incalculable richesse que garde encore aujourd'hui le souvenir de notre expérience mauricienne.

## 2.1 Du colonialisme à l'extraversion économique.

La fièvre de la découverte n'avait pas tardé à pousser les

navigateurs portugais du XVI<sup>e</sup> siècle au-delà des horizons connus de l'Atlantique. Une gigantesque Afrique se dévoilait alors au continent européen, mystérieuse et impénétrable. Les fétiches chrétiens et les comptoirs de troc semés, épars, le long de ses côtes marquaient la route des Indes et rendaient certes déjà à ces périples marins leur teinte coloniale. Espérait-on apercevoir de sa pointe australe la terre des Raj et des épices aux parfums exotiques... Or, découvrait-on plutôt qu'à l'est du Cap s'ouvrait une mer tropicale dans laquelle baignaient la Grande île, le Madagascar, et de nombreuses plus petites, nichées au creux d'archipels volcaniques et protégées par des colliers coralliens. C'est à une d'elle que s'arrêtaient, dès 1511, les Portugais. Inhabitée, ils la baptisèrent alors Cirne.

La fréquentation portugaise de Cirne lui rendait la vocation d'escale de ravitaillement et d'échanges souvent clandestins que lui avaient attribuée, dès le Xe siècle, les marins arabes et chinois. Mais abandonnée à la faveur de quelques ports du continent africain, Cirne passe en 1598 sous drapeau hollandais et porte désormais le nom de Mauritius. Si ses tentatives de peuplement ne connurent aucun éclatant succès, la présence hollandaise ne laissa pas Mauritius indemne: il ne fallut pas plus d'un siècle d'exploitation acharnée de ses ressources naturelles pour voir s'éteindre l'espèce du dodo et disparaître la plupart de ses tortues géantes. Les riches forêts tropicales ne furent pas moins épargnées: à l'arrivée des Français en 1715, il ne restait plus aucune trace d'ébeniers et déjà trop peu de palmistes, le bois des uns et la chair succulente du coeur des autres

s'étaient acheminés vers la Hollande pour une mise en marché qui faisait d'eux des produits de luxe fort prisés.

La colonisation française de Mauritius, rebaptisée sous le nom de l'Ile de France, dura près de cent ans. Il ne manquait qu'une solide administration locale et une abondante main-d'oeuvre servile pour rendre profitables les cultures du riz et de la canne à sucre que les Hollandais avaient introduites. De l'Ile de France, les Français pourraient-ils aussi exercer sans retenue leur traite d'esclaves qui, de la côte est africaine et du Madagascar, fournissait toutes les îles françaises du sud-ouest de l'océan Indien. La culture de la canne à sucre, et plus tard celle du thé, devenaient à ce point prospères que plusieurs familles françaises y prirent, elles aussi, racine. Au moment de la conquête anglaise en 1810, l'Ile de France était devenue une petite colonie dont la croissance soutenue de sa production sucrière promettait.

Le XIXe siècle fut certes celui de l'apogée impériale et de la suprématie maritime britannique. L'administration anglaise de Mauritius - de l'Ile Maurice comme l'appelaient et l'appellent toujours les Mauriciens - suivit une trajectoire de politiques internes dont la souplesse évoque celle qu'appliquait ailleurs avec succès l'Empire: le pluralisme religieux et l'usage généralisé de la langue française, dans la presse, les assemblées, et plus tard dans l'éducation primaire, par exemple, étaient tolérés. L'anglais devenait toutefois langue officielle et les structures administratives locales adoptaient désormais le modèle impérial britannique, bien que l'on conservât le

code civil napoléonien. Soucieux de préserver la tendance à la hausse de la production sucrière et d'en augmenter les profits, les Anglais accordaient carte blanche aux grands planteurs français. Et si plusieurs familles franco-mauriciennes choisissaient de fuir vers Bourbon - aujourd'hui l'Ile de la Réunion, DOM français - nombreuses furent celles qui ne tardèrent pas à constater la bonne foi du nouveau régime.

L'abolition de l'esclavage en 1813 fut évidemment fort mal accueillie, et des administrateurs, et des planteurs. "Le premier gouverneur (...), un agent de l'East India Company, ne mit pas longtemps à comprendre que les esclaves étaient le véritable moteur du développement" (II - Lehembre; 1984: 35). Une traite clandestine se maintint alors jusqu'en 1833, date à laquelle le Parlement britannique imposa sa voix au régime colonial mauricien. Or, menaces et réglementations ne suffisaient pas pour contrecarrer l'exode rural de la population noire. Il fallait à tout prix remplacer cette main-d'oeuvre qui refusait désormais le travail agricole. C'est en Inde qu'on trouva enfin des milliers d'hommes dont la sévérité des conditions d'existence les rendaient sensibles aux tableaux alléchants que leur peignaient les hommes d'affaires mauriciens. L'engagisme, le coolie trade, tout en satisfaisant les obligations des prestations salariales qu'exigeait maintenant l'Angleterre, permit aux grands planteurs d'exercer une exploitation humaine qui ne se distingua que trop peu de l'esclavage. Engagés à terme, ces Indiens se trouvaient en effet liés à un contrat qui ne leur assurait qu'une très maigre

pitance: les conditions de vie et de travail étaient entièrement laissées à la discrétion de leur employeur. Ravis de cette nouvelle forme de mi-salariat, mi-esclavage, les planteurs n'hésitèrent pas à épuiser, puis renouveler sans cesse leur force de travail. Toujours aussi réfractaires aux réformes humanitaires que cherchait bien à leur imposer l'Angleterre, les planteurs assurèrent et maîtrisèrent le flux migratoire indien jusqu'au XX siècle.

L'empire colonial britannique perdait à l'issue de la Première guerre mondiale, puis de la Seconde, sa gloire et sa grandeur. Et l'Ile Maurice devait inéluctablement goûter, tôt ou tard, aux retombées de son démantèlement. Si l'Angleterre entendait toutefois n'accorder peu à peu à celle-ci qu'une autonomie politique strictement interne, les vents de la décolonisation ne tardèrent pas à éveiller ses aspirations à l'indépendance (II - Benoist, et al.; 1985: 907).

La décade qui précéda l'institution du suffrage universel en 1958 fut celle qui connut la formation des premiers partis politiques. L'allégeance rigoureusement ethnique et/ou religieuse à ces derniers marque l'introduction, dans l'arène politique mauricienne, des tensions **inévitables** de la société pluriethnique qu'était devenue l'Ile Maurice: au **Parti travailliste**, les Hindous; au Parti mauricien social-démocrate (PMSD), les Créoles et les Blancs; et s'ajoutait enfin le Comité d'action musulman. L'Assemblée législative voyait, elle, le jour en 1964 et, trois ans plus tard, la majorité des représentants élus votaient en faveur du "principe de l'indépendance". L'acheminement

L'acheminement vers l'indépendance ne s'était toutefois pas effectué sans oppositions. Plusieurs groupes refusaient en fait de mettre un terme à une colonisation qui leur avait fort profité. Ce n'est qu'

à partir de 1956-66 (que) la revendication d'indépendance rapproche hindous et musulmans: ils s'allient et remportent les élections décisives du 7 août en obtenant 54% des suffrages contre 44% au PMSD hostile à l'indépendance (II - Benoist, et al.; 1985: 907).

Gagnée le 12 mars 1968, la question d'indépendance cédait enfin la une à celle de la constitution d'une Ile Maurice affranchie. L'Etat mauricien était tout à bâtir.

Le visage pluriethnique qu'affiche aujourd'hui l'Ile Maurice est un éloquent témoignage du rôle déterminant qu'a tenu l'intégration forcée d'esclaves noirs d'abord, et de coolies indiens ensuite, dans ses secteurs productifs. Indiens, hindous pour la plupart, musulmans et tamouls, Créoles, Chinois et Blancs d'origine française cohabitent et les structures socio-politiques, mises en place et encouragées par l'administration britannique, réussissent à formaliser une certaine tolérance de la diversité. Or, il en faut peu pour constater que la fresque idyllique du microcosme qu'on veut bien voir en l'Ile Maurice est fragile. La réalité tant quotidienne qu'économique ou politique trahit un ségrégationnisme, timide par moments, et par d'autres, virulent. Nous y reviendrons.

Au moment de l'indépendance, l'inéluctable passage d'une comptabilité coloniale à une économie nationale était déjà entrepris.

Désormais sans le soutien de la métropole, l'économie mauricienne était mal avisée de ne reposer que sur un unique pilier. Susceptible aux cyclones, aux cours mondiaux et aux fièvres protectionnistes dont souffre épisodiquement l'Occident, l'industrie sucrière ne pouvait à elle seule assurer la stabilité économique à laquelle aspirait l'Etat mauricien. Et bien qu'elle allait demeurer, elle n'aurait plus la vocation à long terme de dominer. Sous le regard bienveillant de ses créanciers occidentaux et des institutions financières internationales, l'Ile Maurice s'engageait dans un sentier qui la mènerait vers une économie d'exportations.

Le nouveau mot d'ordre: la diversification économique. Dès 1960, un programme d'incitation était mis en oeuvre dans le but d'attirer les capitaux étrangers, de stimuler la création de petites entreprises industrielles et d'absorber le surplus de main-d'oeuvre que l'explosion démographique des années '50 et '60 avait dangereusement accentué (III - Lamusse; 1986). En outre, la lutte pour l'indépendance qui se poursuivait à l'époque rappelait froidement que la circulation d'importations nécessaires ne s'effectuerait plus d'emblée aussi librement, et que ces dernières allaient du même coup devenir plus onéreuses. Le premier volet de ce programme cherchait à mettre sur pied un secteur de production qui saurait progressivement remplacer les importations de biens de consommation (VI - Arouff; 1986). Bière, huile végétale, margarine, vêtements, produits de beauté, de tannerie, mobiliers, robinetteries, peintures, plastiques, fibres de verre et papeterie fabriqués à l'Ile Maurice ont toutefois été, à prime abord,

mal reçus des consommateurs: l'opinion populaire accordait peu de confiance ou de valeur aux marchandises portant l'étiquette "Made in Mauritius". Moins jolies et/ou de mauvaise qualité, disait-on, on préférait encore les produits étrangers (VI - Arouff; 1986). Or, même si l'euphorie de l'indépendance de 1968 gagnait enfin les plus soupçonneux, la stratégie de substitution des importations n'offre pas les résultats escomptés. Déjà en mal de produits manufacturiers, l'importation de matières premières, de biens d'équipement et de savoir technologique nécessaires à ce démarrage avait occasionné des dépenses telles que le gain net était, sinon déficitaire, tout à fait négligeable (III - Lamusse; 1986).

Le second volet du programme d'incitation avait des visées encore plus téméraires que le premier. Non seulement exigeait-il d'abord l'unité et l'indépendance nationales, mais se fixait-il aussi comme objectif de créer de toutes pièces un secteur industrialisé de production manufacturière exclusivement pour fins d'exportation. L'Ile Maurice était, il va sans dire, avide de devises étrangères. En fait, réalisait-elle que son avenir économique en dépendait. Certes, les cultures de canne et de thé rapportaient, mais elles étaient trop sujettes, malgré les accords commerciaux, aux aléas du marché mondial. Et bien que les incitations de faveurs fiscales pour les entrepreneurs et de vacances de dividendes pour les actionnaires avaient réussi à attirer soixante-six petites entreprises au cours de la période 1964-68, une formule à la fois plus alléchante et plus rigoureuse méritait d'être élaborée.

La communauté financière mauricienne, en collaboration avec l'Etat, retenait le modèle de zones industrielles telles qu'on les retrouve à Hong Kong, à Taïwan et à Singapour. On se préoccupait particulièrement de ne pas contraindre l'activité industrielle à une région donnée de l'île, tout comme on espérait aussi éviter le ghetto du textile. En instituant, en 1970, une zone franche industrielle (ZFI) à caractère juridique, l'île Maurice contourne, par le fait même, l'obstacle de l'enclave géographique. L'île Maurice entière devenait potentiellement zone franche (VI - Wong Dg; 1986, VI - Arouff; 1986).

Les années 1970-76 sont celles du démarrage et elles connaissent une performance remarquable. Les investisseurs, Cantonnais pour la plupart, s'y intéressent (VI - Arouff; 1986). Dès la première année, neuf nouvelles entreprises créent plus de 680 emplois. En 1976, 85 entreprises auront élu domicile à l'île Maurice, lui offrant ainsi 17 000 emplois (VI - Wong Dg; 1986). La ZFI mauricienne présente néanmoins des avantages très favorables à ses clients: dix ans de vacances d'impôts et de dividendes, l'accès aux marchés de la CEE et aux liens privilégiés qu'entretient l'île Maurice avec plusieurs pays d'Afrique et d'Asie, une stabilité politique interne, un secteur financier national en plein essor, et surtout, une main-d'oeuvre abondante à très bon prix (VI - Wong Dg; 1986, VI - Dinan; 1986b). La portée de cette activité économique n'a pas toutefois réduit la proportion de la population active en chômage. C'est surtout à la main-d'oeuvre féminine que s'adressent les nouveaux emplois. L'exploitation du travail des jeunes filles est certes beaucoup plus

profitable puisque les rémunérations masculines, pour les mêmes tâches accomplies, coûtent une fois et demi de plus (VI - Wong Dg; 1986). En fait, ce ne sera pas avant 1984 que le gouvernement mauricien, pour pallier à ces difficultés d'embauche, libéralisera les salaires masculins. Devant une plus mince marge d'exploitation entre hommes et femmes, les entrepreneurs opteront-ils pour une main-d'oeuvre plus partagée...? Le succès de cette première période se caractérise enfin de plus par une production conventionnelle, soit, mais diversifiée: on y fabrique des textiles, des meubles, des jouets en peluche, on y confectionne des vêtements et on y taille des pierres précieuses. Les relations avec le marché commun européen sont bonnes et les investisseurs français, allemands, italiens, anglais et sud-africains accordent confiance à la ZFI mauricienne (VI - Arouff; 1986, VI-Dinan; 1986a).

La détresse économique frappe l'Ile Maurice au cours de la période 1977-82. L'économie mondiale est en crise et le choc pétrolier n'épargne personne. Les contrecoups de ces malaises économiques internationaux sont dévastateurs à l'Ile Maurice: l'échafaudage sur lequel se sont érigés ses six ans de succès industriel s'avère, somme toute, **beaucoup** trop fragile pour en soutenir le poids. La courbe est **descendante**. La ZFI ne verra apparaître au cours de ces années que onze nouvelles entreprises et 6 000 emplois. Mais ces difficultés conjoncturelles ne sont pas uniquement redevables aux enjeux internationaux. Le boom sucrier de 1973-74 avait engendré une consommation effrénée à l'Ile Maurice (VI - Boulay; 1986),

(...) et ce problème s'est aggravé du fait de politiques financières internes expansionnistes, dont un ambitieux programme d'investissement dans le secteur public et une politique salariale qui a permis aux salaires réels d'augmenter de 30% au cours des années 1974-79. Le financement de ces politiques a entraîné l'épuisement rapide des réserves de change, et les autorités ont dû recourir massivement à des emprunts en euromonnaies (II - Kakoza; 1987: 34).

Le coût de la vie triple en 1977 (Wong Dg; 1986). Les travailleurs de la ZFI revendiquent des hausses salariales. Grèves et activités syndicales ébranlent la stabilité politique interne que l'Etat mauricien avait été si fier d'afficher. Surchargées, les installations portuaires se révèlent inadéquates. La France, les Etats-Unis et le Canada imposent des quotas pour répondre aux appels protectionnistes attisés par la récession mondiale (VI - Dinan; 1986a, VI - Wong Dg; 1986). La ZFI mauricienne ne tarde plus à perdre sa crédibilité auprès des investisseurs: la production est à la baisse (VI - Arouff; 1986, VI - Wong Dg; 1986). La surévaluation de la roupie mauricienne au cours des années 1977-79 aggrave la misère financière de la ZFI, et les dévaluations successives en 1979, puis en 1981, en sont un sombre témoignage (VI - Arouff; 1986).

Le mécontentement populaire face au gouvernement se généralise et s'envenime. Si le nouveau Mouvement militant mauricien (MMM) gagne, par voie de l'alternative socialiste, les élections blanches en 1982, il échouera à secouer les électeurs - et ses propres membres - de la panique qui sévit. Neuf mois plus tard, les Mauriciens retournent aux urnes et le nouveau régime fait appel au FMI et à la Banque mondiale pour restructurer l'économie nationale (VI - Arouff; 1986, II - Kakoza;

1987: 34).

Le programme adopté, qui comprenait à la fois une action sur la gestion de la demande et des mesures d'ordre structurel, visait à maîtriser la croissance de la consommation, à stimuler l'épargne et l'investissement intérieurs et à prendre davantage de mesures d'incitation à la production et à l'exportation. (...) L'effort de stabilisation avait pour objectif essentiel de réduire de façon régulière le déficit budgétaire de l'Etat afin d'accompagner l'épargne publique et de libérer des ressources au profit du secteur privé. (...) L'ajustement budgétaire a surtout porté sur les dépenses d'équipements. (...) D'autres mesures budgétaires comprenaient une réduction substantielle des dépenses au titre des subventions dont bénéficie le prix du riz et de la farine, de faibles augmentations de salaires et de traitements des employés du secteur public, un contrôle plus strict des autres dépenses et une forte augmentation des impôts indirects (I - Kakoza; 1987: 34).

Fermement engagée désormais dans une trajectoire politique d'extraversion économique, l'Ile Maurice multiplie ses efforts de production pour fins d'exportation. Les capitaux circulant à nouveau plus aisément au niveau du marché mondial, la ZFI mauricienne se relève progressivement à partir de 1983. Les investisseurs de Hong Kong et du Sri Lanka s'y installent, empressés de quitter des conjonctures nationales plus précaires. En 1985, la ZFI aura accueilli, depuis ses débuts, 318 entreprises industrielles et offre à l'économie mauricienne 45 700 emplois (VI - Wong Dg; 1986). 1986 en verra plus de 61 700 (VI - Dinan; 1986c, tableau 1). Si à l'origine les financiers mauriciens souhaitaient maintenir une production manufacturière diversifiée dans la ZFI, on comptera, en 1986, 215 entreprises de textiles (alors qu'en 1978, il n'y en a que 25) qui fourniront 80% des exportations de la ZFI - 48,5% des capitaux investis sont mauriciens. On persiste toutefois à croire que, tôt ou tard, cette dernière saura bien s'intégrer à

l'économie nationale. Le solde commercial demeure toujours négatif, bien malgré la gigantesque part que prend le commerce extérieur (80%) à son PIB (VI - Wong Dg; 1986, VI - Dinan; 1986a). Enfin, le gain net en devises demeure minime à 23%: même si les récentes mesures budgétaires cherchent à freiner les achats extérieurs, 77% des revenus de la ZFI s'écoulaient encore au profit d'importations industrielles nécessaires (VI - Dinan; 1986c, tableau 1).

L'industrie sucrière suit pour sa part un cheminement inverse à celui de la ZFI depuis 1970. Alors qu'à l'époque elle fournissait 92,5% des exportations, 43% des emplois et que ses revenus contribuaient pour une part importante au PIB (VI - Lamusse; 1986), sa performance est outrepassée, en 1985, par celle de la ZFI. Occupant 82% des terres arables, la culture de la canne à sucre est dominée par 19 usines qu'alimentent 200 grandes propriétés sucrières, franco-mauriciennes pour la plupart, et 35 200 petits planteurs indépendants, d'origine indienne surtout, se partagent le très faible pourcentage restant de terres cultivables (VI - Dinan; 1986c: tableau 1). La production sucrière maintient toutefois une moyenne légèrement à la hausse (cf. VI - Dinan; 1986c: tableau 2) et profite d'une commercialisation protégée par les clauses de la convention de Lomé et par ses accords commerciaux avec la CEE. Et si elle était, il y a vingt ans, à la fine pointe de la technologie sucrière en perfectionnant, par exemple, une hybride résistante aux rudes intempéries de la saison des cyclones, elle ne bénéficie plus des

subventions nécessaires aux transformations continues qu'exigent l'industrie et la concurrence mondiale. En 1982, une commission d'enquête relevait ces lacunes et proposait un Masterplan qui veillerait à moderniser la production sucrière et à améliorer le rendement sucre/arpent des petits planteurs indépendants. L'objectif ultime visait à suffisamment assurer la rentabilité de l'industrie afin que celle-ci puisse progresser d'elle-même, malgré la lourde taxe de sortie qu'impose l'Etat à ses produits (VI - Boulay; 1986). Or, la dite taxe s'approprie en 1986 de 23 à 24% du revenu sucrier et freine par le fait même les tentatives de développement de ce secteur (VI-d'Ariffat, et al.; 1986).

Plus étroitement intégrée à l'économie nationale, ne serait-ce que par un gain net en devises de 77% (VI - Dinan; 1986c: tableau 1), l'industrie sucrière constitue aussi une source de biens et de services sociaux pour ses travailleurs, tels le logement, le transport, les soins médicaux, etc. (VI - Boulay; 1986). Certes, dans les champs de canne, tout comme dans les usines de la ZFI, les conditions de travail sont trop souvent déshumanisantes, mais les limites de la présente recherche nous gardent bien ici d'en faire les procès. Les sous-produits de la canne sont aussi réintroduits dans divers secteurs de la production nationale: la pagasse, par exemple, fournit une source alternative d'énergie électrique et suffit d'elle-même à alimenter les usines sucrières lors de la saison de la coupe, et la mélasse s'utilise à son tour dans la production du rhum, d'alcool, de parfums, etc. Un certain nombre d'hectares de canne, enfin, ont été mis à la disposition

d'un projet étatique de culture intercallaire dont les succès sont fort méritoires, et nous y consacrerons une attention plus particulière au chapitre suivant. Somme toute, l'industrie sucrière offre présentement à l'économie mauricienne une stabilité de revenus fort appréciable. Si les accords commerciaux se maintiennent, elle n'aura à craindre que les cyclones... et les futures augmentations de la taxe de sortie.

L'extraversion de l'économie nationale mauricienne n'est autre chose qu'une réponse très orthodoxe aux impératifs de l'économie mondiale. Empressé de se secouer des ses marasmes conjoncturels et soucieux de plaire à ses créanciers, l'Etat mauricien a, de son plein gré, soumis ses politiques économiques aux volontés de la Banque mondiale et du FMI. Un passage du texte de J. Kakoza dans le Bulletin de FMI résume adroitement l'orientation économique que l'île Maurice est tenue de suivre.

Pour consolider les résultats des dernières années, il faudra poursuivre la mise en oeuvre des réformes structurelles dans les secteurs sucrier, industriel et public. Compte tenu de la vulnérabilité du pays aux cyclones et aux facteurs exogènes, il conviendrait d'accroître le niveau de réserves internationales. Il faut pour cela une croissance régulière des exportations, s'accompagnant d'une diversification des produits de la zone franche industrielle, et le maintien de l'ouverture des marchés extérieurs (II - 1987: 36).

Si le déficit budgétaire a connu depuis 1980 une baisse remarquable - de 14% de PIB en 1980 à 4% en 1986 (II - Kakoza; 1987: 34) -, la dette extérieure en revanche grimpe toujours; la taxation indirecte des produits de consommation fournit en 1986 pas moins de 19,2% du PIB (650% sur l'alcool, 200-400% sur les automobiles, 300% sur

les produits pharmaceutiques, etc.) (VI - Dinan; 1986b), le taux de chômage se maintient fermement au-delà de 15% de la population active (VI - Dinan; 1986c). La rigueur économiciste des politiques économiques du FMI permet à celui-ci de fermer les yeux sur leur portée sociale; or, l'Etat mauricien est, quant à lui, bien mal en point d'en faire autant. Le spectre du mécontentement populaire à l'égard des politiques économiques et sociales internes est plus menaçant que jamais et le désillusionnement des dernières années cède aujourd'hui à une amertume et une indifférence qui ne peuvent être de bon augure. La généralisation du salariat auquel s'est agglutiné le mythe de la consommation occidentale capitaliste a non seulement accentué la disparité entre possédants et travailleurs, mais condamne-t-il aussi ces derniers à la misère urbaine caractéristique des pays semi-industrialisés. La classe des salariés spécialisés des secteurs de production industrielle et de biens et de services est tout de même relativement nombreuse, et bien qu'elle manifeste de plus en plus un entrepreneurship sans pareil, les capitaux manquent à l'appel. Les jeunes de tous les milieux sont le plus durement touchés par ces adversités: en 1985, les moins de 20 ans comptent pour plus de la moitié de la population totale et pour une part importante des sans-emplois (VI - Dinan; 1986a). Et trop nombreux sont ceux pour qui les issues se résument à l'émigration ou à la délinquance. En fait, l'hémorragie des cerveaux et le prolifique trafic de drogues menacent l'Ile Maurice depuis quelque temps déjà. B. Lehembre résume ainsi:

Depuis plusieurs années, le patronat mauricien déplore cette lente hémorragie de la main-d'oeuvre qualifiée vers l'Europe

et l'Australie. Les industriels du sucre manquent aujourd'hui de techniciens et d'ouvriers très qualifiés. Il y a là, de toute évidence, un très fâcheux paradoxe, quand on sait que le chômage, loin de se résorber depuis 1975, a continuellement augmenté! Seulement les 90 000 sans emploi qui hantent les bureaux de placement sont très souvent des jeunes qui n'ont reçu aucune formation professionnelle. Mal scolarisés, à demi illettrés, ils sont condamnés à vivre d'expédients et à grossir les rangs de la délinquance, si personne n'y prend garde (II - 1984: 220).

Les secteurs de production qui échappent encore à l'engrenage de l'extraversion recèlent, croyons-nous, un potentiel qui permettrait possiblement à l'Ile Maurice d'échapper à l'irréremédiabilité des impasses conjoncturelles dans lesquelles elle s'est plongée. Ils demeurent ces lieux à l'intérieur desquels pourrait s'articuler une autonomie première, et partielle soit, mais porteuse tout de même de lendemains moins ténébreux que ceux qu'annonce la présente trajectoire. Encore, nous y reviendrons un peu plus loin, et les chapitres qui suivent tenteront d'examiner la viabilité d'une pareille hypothèse.

## 2.2 Les difficultés du pluralisme mauricien.

La politique mauricienne est inexorablement teintée des malaises socio-économiques dont elle souffre. Depuis les premières années au cours desquelles se sont formés les principaux partis politiques, les discours socialiste et social-démocrate bénéficiaient pourtant d'une favorable écoute. Le bipartisme des années de l'avènement de l'indépendance opposait confortablement le Parti travailliste, dont le Premier ministre, Sir Seewoosagur Ramgoolam, était leader, au Parti

social-démocrate (PMSD) dirigé initialement par Gaétan Duval. L'appui indo-mauricien, hindou et musulman au PT, et créole et franco-mauricien au PMSD, reflétait avec justesse tant les préoccupations économiques des groupes respectifs et le poids démographique des indo-mauriciens, qu'une volonté générale de faire du ségrégationnisme ethnique un facteur déterminant au sein même de l'arène politique. En 1969 émergeait toutefois un parti dont l'originalité révélait de nouveaux horizons. Dirigé par Paul Bérenger, le Mouvement militant mauricien (MMM) fonde son credo sur un refus d'identification ethnique et sur des convictions politiques et économiques socialistes plus clairement tracées que celles qu'affichaient le PT et le PMSD "(...) dans la mesure où il reprend le thème de la lutte des classes et prône la nationalisation des principaux secteurs de l'économie, mais aussi auto-gestionnaire (...)" (II - Benoist, et al.; 1985: 907). Et même si le MMM écope du plus grand nombre de sièges à l'Assemblée aux élections de 1976, la coalition des deux autres partis remporte la majorité absolue et forme un nouveau gouvernement, Rangoolam toujours Premier ministre.

Ces mêmes années de 1977-82 sont celles de la catastrophe économique à l'Ile Maurice. La trajectoire sociale-démocrate de la coalition PMSD/PI (Parti de l'indépendance) est définitivement mise au rancart. Les tendances au libéralisme économique, qui avaient alimenté depuis les années '60 l'éloge de la petite entreprise, et plus tard, la création de la ZFI, prennent nettement le dessus. L'appel à la gérance financière du FMI et l'adoption intégrale des politiques économiques de

ce dernier confirment enfin la trajectoire idéologique du gouvernement. Il ne restait plus au PMSD de référence sociale-démocrate... que son nom. Les allusions à la poursuite d'un développement de l'Etat-providence s'effacent pour ne réapparaître que lorsque l'électorat en réclame le discours. Les embarras se succèdent à l'Assemblée et, à la veille des élections de 1982, la coalition a perdu toute crédibilité, l'état déplorable de l'économie nationale sème la panique et le mécontentement populaire se fait entendre de toutes parts. Cette fois, c'est la coalition MMM/PSM (Parti socialiste mauricien, dirigé par Harish Boodhoo) qui remporte tous les sièges à l'Assemblée. Le leader du MMM, Aneerood Jugnauth, devient Premier ministre. Les dissensions internes ne tardent pas toutefois à se manifester, et une tenace propagande anticommuniste éveille chez la population mauricienne de vives craintes de révolution sanglante, de répression militaire étrangère, de purges impitoyables, et quoi encore... Onze ministres sur 19 démissionnent et Jugnauth fonde le Mouvement socialiste militant (MSM). Les élections de 1983 (9 mois les séparent de celles de 1982) voient la coalition MSM/PSM prendre le pouvoir.

(...) Paul Bérenger se retrouve leader de l'opposition, dans une assemblée où une majorité très étroite soutient un gouvernement toujours dirigé par Aneerood Jugnauth et composé quasi-exclusivement d'Indo-Mauriciens. Va-t-on vers une renaissance du communalisme? Ce n'est pas impossible (II-Benoist, et al.; 1984: 908).

Le retour au ségrégationnisme en politique s'est affermi par un flagrant exercice de patronage, et la population semble bien s'accommoder du retour de ses discours et de ses diverses manifestations. Depuis janvier de l'année dernière, les scandales à

l'Assemblée se précipitent. Reste à savoir si le gouvernement saura s'en relever au prochain scrutin.

L'héritage colonial est encore aujourd'hui très présent dans la société mauricienne, et certes, la mentalité excluante, voire raciste, en est un triste témoignage. Véhiculée depuis des siècles par sa population blanche, elle a pris au XXe siècle l'expression d'un racisme anti-hindou. Pour les Blancs - les Franco-Mauriciens - et les Créoles, le "peril hindou" est une réalité qu'on ne manque pas d'évoquer. Numériquement supérieurs, les Indo-Mauriciens ont un poids politique que nul autre groupe peut négliger. Majoritaires à l'Assemblée et détenant les postes-clés de l'administration publique nationale, majoritaires aussi dans les campagnes, les Indo-Mauriciens gravissent peu à peu les échelons socio-économiques que les Blancs sont avares de partager. Certes le chevauchement des divisions ethniques et classistes est toujours bien réel: la classe possédante est blanche (et compte pour à peine 1% de la population totale) (VI - Khan; 1986, VI - Virahsawmy; 1986) et la classe exécutante est essentiellement d'origine afro-malgache (VI - Virahsawmy; 1986). Les petits agriculteurs sont, pour la plupart, des Indo-Mauriciens, les petites entreprises familiales de détail sont surtout propriétés des Sino-Mauriciens, et la bourgeoisie créole se cantonne dans les professions libérales (VI - Khan; 1986, II - Benoist, et al 1984: 905). L'amertume que suscite, chez les Blancs et les Créoles, les ambitions socio-économiques de la communauté indienne ravive les préjugés traditionnels

et inspire gestes et discours excluants. Le concept mauricien de "communalisme" ne s'est possiblement façonné que pour masquer un racisme contre lequel les institutions sociales et politiques se sont érigées (VI - Virahsawmy; 1986). Il encourage la préservation des traditions culturelles des groupes ethniques respectifs, et exprime à la fois l'exclusion volontaire de l'Autre. La création et la diffusion généralisée d'une mauricianité ferait de la langue créole "le vecteur de la culture nouvelle" (VI - Virahsawmy; 1986). Parlé par la quasi-totalité de la population mauricienne (95% selon Lehembre; II - 1984: 243), le créole saurait être le facteur déterminant d'une unité nationale réelle. Sa contrepartie conceptuelle, le "pluriculturalisme", miserait sur le carrefour culturel que pourrait potentiellement devenir l'Ile Maurice. La poursuite d'une mauricianité est, bien entendu, un noble projet. Or, les élections de 1983 font état d'un retour acharné du communalisme dans l'espace public. A cet égard, la situation sociale risque fort de s'envenimer. Car au racisme, il n'y a tout compte fait de réponse, avait écrit A. Memmi, qu'un "racisme à rebours" (1973).

Inégale, soit, mais inégalitaire aussi, la société mauricienne perpétue les schèmes d'un colonialisme révolu. L'absence de parité quant à la distribution des terres et à l'accès aux capitaux, par exemple, quant à l'éducation, aux salaires, et quant à la juste reconnaissance du rôle primordial de la production féminine industrielle, agricole et domestique, renchérit de plus une conjoncture globale favorable au maintien et au développement d'un capitalisme

périphérique. Et malgré l'actualisation des principes fondamentaux à une indépendance nationale, l'Ile Maurice a choisi de conserver, avec les îles environnantes, soumises, depuis 1968, à sa souveraineté, des relations d'exploitation dignes d'un colonialisme traditionnel. L'archipel des Cardagos, dont les îles Agaléga et St-Brandon, alimente, par la richesse de ses bancs marins, la maigre production de pêche mauricienne. L'Ile Rodrigues, dont la population est presque exclusivement créole, cède à l'Ile Maurice ses produits agricoles, d'élevage et de pêche en échange de rémunérations dérisoires. La disparité des conditions d'existence des populations respectives de l'Ile Rodrigues et de sa métropole est criante: l'électricité, l'eau courante et potable, les moyens de transport motorisé, le réseau routier et celui des communications, par exemple, sont des agréments dont seuls les Mauriciens profitent. Il est vrai que la petite capitale qu'est Port-Mathurin est aujourd'hui éclairée et ses quelques habitations plus luxueuses jouissent maintenant d'eau courante. Mais la grande majorité de la population rodriguaise vit encore dans un état de sous-développement socio-économique dont l'Ile Maurice ne s'empresse pas du tout de la secourir. Unifiés par une spécificité culturelle dont ils sont fiers, les Rodriguais ont développé une conscience socio-politique qui a mené à l'émergence d'un mouvement indépendantiste qui s'est introduit, en 1982, à l'Assemblée mauricienne. L'Organisation populaire rodriguaise(OPR) milite pour mettre un terme à l'exploitation mauricienne et son programme autogestionnaire socialiste répond bien aux projets et aux aspirations des nombreux regroupements

communautaires solidement enracinés et fort bien intégrés à la société rodriguaise. Les gains demeurent toutefois minimes puisque l'administration mauricienne redouble sans cesse ses efforts pour en contrecarrer la portée. Indépendante à son tour, l'île Rodrigues saurait-elle se hisser hors du gouffre du sous-développement? Les affinités qu'elle entretient de bonne foi avec les Seychelles pourraient peut-être se transformer en accords d'appui, d'approvisionnement et d'échanges. Mais la possibilité de réalisation de ces projets pointe à peine à l'horizon. Se départir de son statut de colonisée face à l'île Maurice reste, pour l'instant du moins, son plus grand défi.

La très grande complexité des nombreux enjeux sociaux, économiques et politiques à l'île Maurice nous garde bien de prétendre avoir effleuré toutes les facettes de leur vaste étendue. Il est impossible, croyons-nous, d'assimiler la totalité des aspects de la réalité mauricienne en un seul bref séjour de quinze semaines. Nous n'avons pu que nous laisser transporter par ses différents courants dans l'espoir de ne réussir qu'à lui tâter le pouls.

Et enfin, derrière cette minutieuse mosaïque conjoncturelle s'élève la beauté prenante de l'île Maurice. Les magnifiques temples hindous desquels nous parviennent les subtils parfums d'encens et les mélodies attachantes des chants religieux, les représentations vivement colorées des dieux et déesses hindous que logent les sanctuaires de pèlerinage, les mystérieuses mosquées au pignons dorés, les temples

chinois, rouges et or, aux corniches arquées, les somptueuses églises, tous niches dans le brouhaha de l'activité febrile des petites villes et dans l'humble quietude des campagnes, se fondent aux infinis paysages de canne à sucre derrière lesquels se dressent les pics noirs et tailles des petites montagnes volcaniques qui bordent les plateaux. Une mer profondément émeraude caresse de sa marée les plages de sable fin, taquine de sa brise humide les filaos et les cocotiers, et embrasse, dans son immensité, l'île Maurice tout entière.

### 2.3 Internationalisation ou autonomie.

Le choix du terrain de recherche n'est pas aléatoire. Méconnus, les États insulaires de l'océan Indien sud-occidental sont de ceux qui conservent encore une aura d'exotisme que leur éloignement a certes entretenu. S'il ne se prête que généralement au transit commercial, l'océan Indien est pourtant aussi une voie d'accès capitale à la mer d'Oman et au détroit d'Ormuz à son extrémité nord, et au golfe d'Aden et à la mer Rouge au nord-ouest. Depuis quelques années, les puissances occidentales se livrent à la conquête de cette "dernière frontière", et leurs navires militaires fréquentent désormais, à des intervalles de plus en plus réguliers, les ports des îles du sud-ouest. Ce déploiement d'envergure internationale de forces militaires dans l'océan Indien n'a pas manqué de souligner la grande importance stratégique de ces dernières. Leur proximité relative au continent

africain, mais aussi à la fois l'isolement de celui-ci, ont fait d'elles des points-cles d'amarre et de ravitaillement. Les recentes manoeuvres americaines et françaises dans le golfe Persique, le détroit d'Ormuz et la mer d'Oman ont d'ailleurs été, pour la plupart, amorcées de l'océan Indien, de Diego Garcia pour les uns et de l'Ile de la Réunion pour les autres. Le poids stratégique qu'ont acquis ces îles, au cours des dernières années, met en relief, néanmoins, la précarité de leur conjoncture économique et la faiblesse de leur souveraineté politique dans toute négociation internationale d'ententes économiques et/ou militaires. Ces petits Etats résistent mal aux politiques coercitives qui sous-tendent la militarisation de leurs eaux territoriales et à l'appât de nouvelles sources potentielles de devises qui accompagnent l'accueil des navires étrangers dans leurs ports. Et l'Ile Maurice n'échappe pas, bien entendu, à ces enjeux.

Soucieuse de ménager ses relations extérieures avec les Etats qui offrent à ses produits des marchés d'écoulement, l'Ile Maurice est plutôt disposée à accorder, à plusieurs pays, comme les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'URSS, et à leurs navires militaires, le droit de passage sur ses eaux territoriales et d'escale de ravitaillement à Port-Louis. Mais elle n'est pas non plus convoitée par les puissances étrangères que pour la commodité de sa situation géographique. La forte proportion de sa population indo-mauricienne soulève, en Inde, par exemple, de vifs intérêts. Si cette dernière est à l'Ile Maurice une source d'importation de biens de consommation, elle demeure aussi, pour les Indo-Mauriciens, le bassin de leur culture

d'origine: la généreuse diffusion de musique, d'émissions radiophoniques et télévisées et de long métrages à vocation commerciale jouissent auprès de celle-ci d'un accueil favorable que l'Inde ne néglige pas d'alimenter. De plus, le leadership dont l'Inde fait preuve auprès de la communauté des Etats périphériques ne passe pas inaperçu à l'île Maurice, et les relations diplomatiques qu'entretiennent les deux pays sont devenues, à l'issue de la dernière visite de Rajiv Gandhi, beaucoup plus étroites. L'Etat indien est certes enchanté d'y constater le succès de ses poussées impérialistes culturelles et ne peut que souhaiter que l'île Maurice soit à l'avenir aussi réceptive quant à ses ambitions socio-économiques, politiques ou militaires.

Le voisinage de l'île Maurice et de l'Afrique du Sud est plus ambivalent. Membre de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'Etat mauricien ne peut éviter de dénoncer avec elle l'inhumanité du régime d'apartheid, même si ses politiques économiques intérieures lui dictent à cet égard une conduite plus tolérante. L'Afrique du Sud est une principale source d'importations alimentaires et de capitaux d'investissements pour la ZFI et l'industrie touristique à l'île Maurice, et celle-ci ne peut se permettre de menacer, d'aucune manière, des rapports commerciaux qui lui sont si nécessaires. D'autre part, l'Afrique du Sud demeure une terre d'asile économique et sociale pour les Franco-Mauriciens et elle n'épargne aucun effort pour amadouer la communauté blanche mauricienne à son sort. Il en faut peu d'ailleurs pour constater que les Blancs, à l'île Maurice, se font, et non sans

une certaine fierté, les promoteurs de l'apartheid. Après tout, ne sont-ils pas, eux, les misérables victimes de la domination indienne...?

Les Etats-Unis, enfin, suivent de près le cheminement politique de l'Etat mauricien. Conscients que le Madagascar, les Comores et les Seychelles sympathisent plutôt avec le camp socialiste, ils portent à l'Ile Maurice une attention fort intéressée. En plus d'encourager celle-ci dans la poursuite de sa trajectoire économique libérale, les Etats-Unis lui font éloge de son régime démocratique parlementaire, tout en la mettant en garde des dangers de la vile infiltration communiste. L'Ile Maurice n'hésite pas toutefois, en réponse à ces interventions diplomatiques, à faire des débouchés de marché qu'accordent les Etats-Unis à ses marchandises d'exportation, une mise politique: si les quotas protectionnistes de ceux-ci devenaient trop contraignants pour son économie d'exportation, l'Ile Maurice saurait assurément trouver, en URSS ou en Chine, une oreille plus attentive. En effet, malgré le délaissement actuel de ses visées socialistes, "les relations avec l'URSS, la Chine et même Cuba sont à l'ordre du jour, de même que le renforcement des liens avec les pays arabes" (II - Benoist, et al.; 1985: 908).

Somme toute, l'Ile Maurice, tout comme les autres îles du sud-ouest de l'océan Indien, est en voie de devenir un pion économique, politique et militaire à gagner. Or, sa fragilité structurelle, ainsi que ses nombreux malaises conjoncturels, lui laissent peu de chance face aux enjeux qui déterminent la configuration de l'échiquier

mondial. Il est incontestable que l'Ile Maurice a tout intérêt à consolider les fondements mêmes de son économie nationale, et à tenter du même coup de saisir enfin les facettes de sa souveraineté politique qui lui échappent. C'est précisément à cet égard que se pose, à l'Ile Maurice, toute question d'autonomie, car la panacée qu'on a bien voulu faire de l'endettement, de l'extraversion et de la dépendance n'a réussi qu'à la placer à la merci de ses créanciers et de ses fournisseurs. Et éliminer, ou du moins amoindrir, peu à peu des dépendances qui l'étouffent serait, croyons-nous, un véritable premier pas vers la récupération d'une souveraineté politique qui lui est, aujourd'hui plus que jamais, devenue capitale.

Le surendettement à la source d'une industrialisation hâtive et les dépendances issues de l'adoption d'une trajectoire extravertie subjuguent les formations sociales périphériques à une exclusion des richesses et des avoirs au profit de celles du centre, nous le savons. Le taux d'importation de biens d'équipement, de technologies industrielles, du nécessaire à leur entretien et à leur fonctionnement, et enfin d'importations alimentaires suit d'ailleurs une vertigineuse courbe ascendante. Certes, pareille démarche vers une industrialisation, financée par un marché d'exportation, aboutit à une impasse à laquelle on offre de solution qu'une poursuite plus effrénée encore vers l'extraversion. Cette courbe se dévoile pourtant peu à peu. Autonomie, complémentarité d'échange et de production et intégration régionale figurent maintenant à l'étude des issues possibles, et la mise en oeuvre des projets autocentrés, en Afrique

francophone, par exemple, encourage l'approfondissement de cette nouvelle perspective (I - Dumont; 1986, I - Bessis; 1982).

L'autonomie qui puisse concrètement s'articuler au sein du présent système économique mondial n'en est pas une qui préconise un bouleversement radical des termes d'accumulation et d'échange. Un tel remaniement réclamerait foncièrement que soient redéfinies les structures globales de production et de répartition des capitaux. Or, si ces transformations générales sont indiscutablement souhaitables, il est encore aujourd'hui utopique de croire que l'Occident soit consentant à abandonner une large part des profits qu'il tire de la présente sujétion du Tiers-monde à ses exigences capitalistes. Une autonomie, partielle à ses débuts, est toutefois, croyons-nous, non seulement souhaitable, mais aussi d'une impérative nécessité. C'est précisément là, dans l'actualisation de cette poursuite de l'autonomie, qu'intervient pertinemment l'alternative endogène. Elaborée selon le caractère propre du secteur de production auquel elle s'adresse, et selon les spécificités économiques, culturelles, techniques et politiques de la population qui s'y engage, l'endogénéité propose une voie par laquelle pourront s'exprimer et se concrétiser ces aspirations d'autonomie. Et certes, les succès de ces entreprises ne reposeront, en dernière analyse, que sur une volonté concertée de la communauté en question à y arriver. Si les premières motivations à l'autonomie s'articulent surtout à l'égard des productions vivrières, l'agriculture, l'élevage et la pêche, c'est que la dépendance alimentaire, loin souvent d'être la plus coûteuse, s'avère tout compte

fait la plus sournoise: la survie d'un peuple peut en dépendre.

En fait, écrit Sophie Bessis, tout se tient dans un processus de développement: la dépendance engendre la dépendance, la volonté d'autosuffisance peut engendrer l'indépendance. Il n'est pas question de prétendre que les problèmes des pays en développement peuvent être réglés d'un coup de baguette magique, ils sont complexes et multiples. Mais pour s'en tenir à l'agriculture (par exemple), si la volonté d'un autre type de développement existait, il ne ferait pas de doute qu'on approcherait beaucoup plus vite de leur solution (I-1982: 335).

Au sein d'une économie nationale extravertie, rehausser le rendement des productions vivrières n'est autre chose que de s'attaquer aux secteurs alimentaires marginalisés par les nécessités du marché d'exportation. En consolidant une base de production interne, une base participative issue des aspirations locales et populaires, une base à l'échelle des besoins et des potentialités techniques internes, une autonomie première devient réalisable et telle que le chantage économique ne pourrait plus la menacer. Une fois établie, cette même base offrirait au marché intérieur une nouvelle source de denrées indispensables qui ne serait autrement que profitable pour ses consommateurs. Du même coup améliorerait-elle aussi le sort économique de ses petits producteurs. Les conditions de faisabilité d'une pareille initiative sont toutefois chargées de prémisses qui ne sont pas d'emblée des acquis certains: appeler à la participation populaire des milieux ruraux et côtiers sous-entend qu'on soit prêt d'abord à la lui permettre. Et développer et perfectionner un arsenal de technologies appropriées au bagage technico-culturel de la population donnée n'est pas, non plus, possible que si cette dernière dispose d'appuis financiers et politiques susceptibles d'en encourager la

réalisation (I - Bessis; 1982: 333). Mais ce ne sont pas là des obstacles insurmontables.

Les expressions de volonté d'autonomie ont été nombreuses à l'Ile Maurice. La période de lutte politique pour l'indépendance et les années qui l'ont suivie avaient transformé l'Ile Maurice en tribune de laquelle se faisaient entendre les diverses aspirations de sa population et de ses groupes de pression. Certes, l'enthousiasme contagieux que suscitait le défi de l'autoinstitution du nouvel Etat avait tôt fait de devenir une stimulation socio-politique propice à l'élaboration de ces idéaux. Aux ambitions gouvernementales de diversification économique s'ajoutaient celles d'une population qui croyait enfin entreprendre une route dont un développement réel serait assurément la destination finale. Et bien que l'Etat mauricien soit fermement engagé, au cours des quinze dernières années, à suivre une politique économique extravertie, plusieurs projets autocentrés ont vu le jour. Ignorés, pour la plupart, par l'Etat, les artisans de ces projets trouvaient en revanche auprès d'Organisations non-gouvernementales (ONG) étrangères et nationales des sources de financement qui leur permettaient de les réaliser. Ces motivations existent bel et bien encore aujourd'hui, et elles n'ont pas abandonné, malgré les adversités politiques et socio-économiques des dernières années, leurs fermes intentions d'actualisation.

Il n'y a pas de doute que l'Ile Maurice soit un terrain propice au déploiement d'une perspective endogène. Son insularité ainsi que sa petite taille sont, à cet égard, des facteurs positifs: s'ils évoquent

son isolement, ils rappellent aussi sa facilité relative de diffusion de projets et de commercialisation interne de marchandises. Malgré les régionalismes tenaces, particuliers aux différentes localités rurales et urbaines, la communication et la coopération infranationales s'effectuent aujourd'hui non seulement avec plus d'aisance - le téléphone, le réseau routier et le transport en commun y sont certes pour beaucoup - mais aussi avec une conscience plus marquée des bénéfices qu'elles peuvent entraîner. Plusieurs coopératives et centres à vocation communautaire et/ou professionnelle s'entendent désormais au-delà des localités dont ils sont issus, et les organisateurs des projets autocentrés ne peuvent que s'en réjouir.

Les visées autogestionnaires du credo politique initial du MMM sont encore fraîches à l'esprit de plusieurs de ses partisans. Et bien malgré l'orientation conjoncturelle actuelle du MMM, ces derniers n'hésitent pas à lui rafraîchir la mémoire. Mais le MMM n'est pas non plus le seul à devoir jongler avec des accusations d'arrivisme politique et de négligence face au sort et aux revendications de l'électorat. Le PMSD, le MSM et les nombreux partis de coalition ont aussi à justifier leur persistance à évoquer, aux moments les plus opportuns, leurs orientations socialisantes, alors qu'en pleine Assemblée, parmi les innombrables remous internes, les déclarations successives de scandales et les affaires de l'heure, ils ne leur portent guère d'attention. Or, le succès de projets étatiques de diversification agricole pour fins de consommation interne les épargnent tous, pour l'instant, de revers dévastateurs. Le

mécontentement de leurs partisans, à ces égards, a toutefois eu des retombées favorables pour les groupes communautaires et sectoriels préconisant un discours autonomiste. Il n'est pas rare d'ailleurs que la mise en oeuvre de projets autocentrés soit l'objet de confrontations d'objectifs politiques et socio-économiques entre l'Etat et les organismes qui les initient. L'appui, et parfois même la participation directe de militants dans ces milieux, sont certes toujours fort appréciés.

La dépendance alimentaire est une préoccupation centrale, sinon première, pour un grand nombre de ces groupes de pression et d'ONG à l'Ile Maurice. Or, tout comme chez plusieurs Etats insulaires et côtiers de la périphérie, la pêche y est-elle trop souvent outrepassée à la faveur de l'agriculture et de l'élevage. Il est déplorable de constater que la mer, infiniment riche en ressources comestibles, soit à ce point négligée comme lieu potentiel de production vivrière. L'absence de matières premières à l'Ile Maurice rend cette cécité d'autant plus criante. L'abondante main-d'oeuvre peu coûteuse que vante l'Etat mauricien comme unique ressource nationale n'est pourtant pas, elle, assurément renouvelable, et à l'inverse de la mer qui l'entoure, n'est-elle pas non plus apte à fournir à la population mauricienne une source de denrées qui, tôt ou tard, peut s'avérer vitale.

La mer est incontestablement devenue, pour les Etats insulaires et côtiers du Tiers-monde, un incalculable atout: puisque l'état actuel de l'économie mondiale ne présage au mieux qu'une accentuation de la

présente inégale distribution des produits alimentaires, il est impératif que ces populations et leurs gouvernements s'éveillent à la pressante nécessité de développer, et pour leur propre bénéfice, une solide production maritime qui sache adéquatement rencontrer leurs exigences alimentaires. Mais il y a plus. Les profondeurs maritimes n'ont pas que poissons et mollusques comme richesses: la grande diversité des formes de vie que gardent en leur sein les fonds marins - algues, végétaux, coraux, etc. - offre, elle aussi, des potentialités dont on ignore encore peut-être trop l'étendue. De plus, le développement d'une production d'extraction de sous-produits des prises peut se révéler aussi intéressante qu'utile: les huiles de certains poissons non-comestibles, les coquillages évidés et les restes et entrailles de poissons comme engrais, des petits poissons non-comestibles comme appâts, etc. Et enfin, les régions pour lesquelles la géographie côtière s'y prête, l'aquaculture demeure une production vivrière alternative et complémentaire à la pêche conventionnelle. Même s'il est vrai qu'elle exige, à prime abord, d'importants investissements, elle soulage du même coup les frais de production associés à la pêche conventionnelle (bateaux et équipements d'entretien, carburants, équipements de prises, frais supplémentaires qu'occasionnent les prises nulles dues aux intempéries, etc.) et se prête plus facilement à une commercialisation à base plus régulière.

Loin sommes-nous toutefois de prétendre les ressources marines inépuisables. Une exploitation insouciante et irreflexive peut tarir un lagon, un récif corallien, un banc de poissons. Seulement par une

application consciente des connaissances des limites saisonnières de la faune et des fonds marins pourra-t-on faire de la mer un véritable bassin de ressources alimentaires et secondaires. Toutes ces potentialités sont à la portée des populations insulaires et côtières. Et si, bien sûr, on proteste qu'il n'en tient pas qu'à elles, leur participation et leurs efforts, pensons-nous, seront, dans une très large mesure, responsables du succès d'une pareille entreprise.

De toutes les productions vivrières à l'Ile Maurice, la pêche est sans aucun doute la plus marginale. Exclue du réseau d'investissements nationaux et de la production industrielle pour fins d'exportation, la pêche ne figure pas parmi les potentielles productions à rendement hautement capitalisé. Laissé à lui-même, le secteur de la pêche n'a eu, pendant trop longtemps, à se suffire que des maigres retours de la vente de ses prises. Si la pêche hauturière a connu, depuis 1975, une production accrue (de 3 200 tonnes à 3 900 en 1984) (VI - Dinan; 1986c), tel n'est pourtant pas le cas pour la pêche artisanale: les caprices du climat, le dépérissement des fonds marins du lagon et la surpêche ont été déterminants dans la baisse du niveau de production des petits pêcheurs. Des études effectuées sur l'état de la pêche artisanale à l'Ile Maurice en révèlent l'évidente détresse. Laissons parler Robert Fleurôt, directeur de l'Institut pour le développement et le progrès (IDP), ONG mauricienne.

(...) l'industrie sucrière qui utilisait une quantité considérable de chaux dans la fabrication du sucre a ratissé les fonds coralliens du lagon. La prolifération de la pêche à la dynamite, l'utilisation abusive de sennes illégales, le développement de la pêche sous-marine sont autant de facteurs qui ont provoqué une déstabilisation du fond marin:

destruction des ancrages pour la végétation marine et des abris des organismes marins, création de vastes espaces de sables mobiles qui, incapables de se fixer, deviennent improductifs (IV - 1984: 9).

En outre,

La pêche artisanale à l'Ile Maurice est marquée par une triple caractéristique: la dispersion des pêcheurs, une productivité faible et une domination des intermédiaires. Conjugée au manque de possibilités réelles de développement, la pêche traditionnelle est en situation de survie (IV-1984: 13).

Il s'élabore, depuis quelques années toutefois, quelques projets-clés qui ont donné lieu à de sérieuses tentatives de redressement des productions de pêche hauturière et artisanale. C'est à ces activités à caractère endogène que nous avons choisi de nous attarder. Et bien que nous ne manquerons pas, par souci de rappeler l'importance capitale du développement des productions vivrières, de souligner les principaux projets autocentrés d'agriculture et d'élevage, nous examinerons de plus près ceux qui cherchent à pallier les misères dont souffrent actuellement les pêches hauturière et artisanale. Somme toute, si les cultures vivrières et l'élevage se butent, à l'Ile Maurice, à un manque de disponibilité de terres arables et de pâture, la pêche a-t-elle encore peut-être espoir de devenir une production vivrière complémentaire qui saurait hisser, peu à peu, la population mauricienne hors du gouffre de la dépendance alimentaire.

### Chapitre III

Alternative endogène à l'Ile Maurice

le cas de la pêche

"Nou bann pecheurs la senne, casiers ek la ligne nou ti finne toujours exploites par bannes banians. Bannes poissons ki pas finne vendes zotte ti en grand tracas pou nou pas ti ena aukene solution ek nou ti bizin gagne zaffaire ek banians. Lere nou fine gagne ene cooperative ki appelle 'Cap Malheureux Basket Trap & Line Cooperative Society' nou finne trouver ki li ene bon zaffaire ki peu nou ranne nou grand service. Lere finne ena ca maison des pecheurs - la en l'annee 1982, nou finne gagne plis confiance ki astere nou pas pou gagne exploiter par bannes banians. Selement ena encore zordi jours bannes freres pecheurs ki na pas dans cooperative ek zotte vande poissons ek banians. Ca li ene zaffaire bien malheureux (sic)."

Témoignage de Gerve Sophie, pêcheur de 74 ans, in Press release - Maison des pêcheurs de Cap Malheureux, émis par le Ministry of Information, Port-Louis, 1986.

Le discours mauricien de la diversification agricole a souvent rivalisé avec celui du développement économique. Depuis l'indépendance, le premier a même joui, par moments, d'une écoute aussi favorable que celle que l'on accordait au second, et ces toutes dernières années de convalescence de la dure récession de 1977-82 lui ont permis de glisser à nouveau dans les analyses étatiques de la présente conjoncture socio-économique du pays. Et bien que cette récente reconnaissance de l'importance de la diversification agricole ait surtout pris le chemin de la production pour fins d'exportation, elle a tout de même su encourager, de part et d'autre, de vaillantes tentatives de développement du secteur vivrier, d'inspiration endogène.

Nos intérêts de recherche nous ont menés à porter une attention particulière aux activités endogènes déployées dans le secteur de la pêche. Un rapide bilan des rendements de la pêche hauturière, d'abord,

nous incitera à examiner de plus près les efforts que lui consacre l'Etat mauricien. Il va sans dire que si son avidité de devises étrangères le presse à trouver des voies de développement dans ce secteur qui bénéficieront plutôt à sa production extravertie, certains de ses projets témoignent tout de même de virtualités endogènes qui sauraient faire profiter à sa population des potentialités vivrières de la pêche mauricienne. Nous étudierons par la suite les quelques entreprises autonomistes non-gouvernementales qui ont cherché à raviver une pêche artisanale en perdition. Leurs succès se sont d'ailleurs avérés plus qu'éclatants, étant donné la marginalité à laquelle était voué ce type de production. Tous ces projets ont certes connu, et affrontent toujours, des obstacles aussi divers que ne sont complexes les conjonctures nationale et internationale desquelles elles sont issues: nous devons, bien entendu, nous résigner à ne relever que les plus criants. Or, malgré ces embâcles, les ambitions d'autonomie qui animent ces projets, obstinément, persistent.

Les entreprises à caractère endogène ont toutefois connu à l'Ile Maurice plus de popularité dans les secteurs d'agriculture et d'élevage. Si nous choisissons d'en évoquer quelques-unes dans le premier volet de ce chapitre, c'est qu'elles sont consciemment articulées à l'expression d'une volonté tenace de parvenir à rompre le perfide engrenage de la dépendance alimentaire.

La brève analyse de la mise en oeuvre de projets alternatifs, que nous présenterons dans les pages qui suivent, se fonde essentiellement sur les documents que nous avons pu rapporter de l'Ile Maurice et sur nos notes de terrain (rencontres, entrevues, conférences et

observations personnelles). En aucune façon ne se prétend-elle une évaluation, en bonne et due forme, de ces activités; elle servira plutôt à appuyer notre examen des potentialités d'un déploiement de stratégies alternatives dans une perspective de développement des secteurs vivriers - notamment celui de la pêche - à l'Ile Maurice.

### 3.1 Les pratiques endogènes dans les secteurs agricole et d'élevage.

Dans un pays de taille aussi réduite que l'Ile Maurice, où la très large part des terres arables est sous canne, le développement de cultures vivrières n'est pas une mince tâche. Outre les lopins condamnés à des usages non-productifs, il n'y a guère d'espace disponible que les terres en jachère et les lignes, larges d'un peu plus d'un mètre, entre les rangs de canne. Si l'Etat mauricien était disposé à entreprendre un programme de diversification agricole pour fins de consommation interne, il était d'autant plus soucieux de ne pas porter atteinte à la production sucrière. Il fallait donc pour cela, non seulement trouver des cultures compatibles avec celle de la canne, mais aussi assurer les grands planteurs volontaires de la rentabilité potentielle de ces dernières. Axé vers une stratégie de substitution d'importations alimentaires, ce programme ne négligeait pas non plus la viabilité de ces cultures auprès des marchés étrangers.

Le maïs et la pomme de terre se sont révélés très propices à la culture interligne. Dès 1983, le rendement de ces cultures soulageait déjà le taux d'importation de ces produits. En 1985, l'autosuffisance

en pommes de terre était atteinte et l'Ile Maurice comblait plus de 40% de sa demande interne de maïs (II - Steckley; 1987: 13, VI - d'Ariffat, et al.; 1986). Le haricot vert, la petite tomate, l'ail, l'oignon et le piment se sont aussi prêtés à ce type de culture. Aussi réussies que les deux premières, ces cultures s'avèrent toutefois moins rentables puisque, non mécanisables pour l'instant, elles exigent une forte concentration de main-d'oeuvre. C'est d'ailleurs pour ces raisons qu'elles ont pris le chemin des petites plantations plutôt que celui des grandes exploitations. Il en résulte manifestement une concurrence marchande très inégale qui, somme toute, renchérit la disparité des revenus entre petits et grands planteurs. Enfin, les productions d'ananas, et plus récemment de haricots verts, cultivés en rotation dans les champs en jachère, sont pour leur part presque exclusivement consacrées à l'exportation.

Ces efforts étatiques de diversification agricole sont néanmoins louables pour peu qu'ils se soient soldés en un renflouement du marché interne de certaines denrées produites localement. Ils n'ont pas toutefois atténué les dures conditions d'existence et de travail des petits cultivateurs. Et la tendance actuelle à faire de cette diversification une nouvelle source de produits destinés à l'exportation en viendra pourtant, plus tôt qu'on ne souhaite l'admettre, à balayer les préoccupations "(d') amélioration du régime alimentaire de la population (et de) remplacement par des produits locaux de denrées importées " (II - Steckley; 1987: 17). Déjà, la course au développement d'une industrie de transformation de produits agro-alimentaires pour la mise en conserve de fruits tropicaux à

destination de l'Europe, tout comme la récente prolifération de serres à centuriums, confirment que la diversification agricole s'apprête, tout compte fait, à s'orienter de plus en plus vers les marchés extérieurs (VI - d'Ariffat, et al.; 1986). Il est donc révélateur de constater que, sans une logique foncièrement endogène, la diversification agricole peut, en dernière instance, contrecarrer les aspirations d'autonomie alimentaire.

Le monopole sucrier des terres arables à l'Ile Maurice est certes un des plus grands handicaps que connaissent les tentatives de développement de productions vivrières. Si plusieurs petits cultivateurs parviennent à maintenir une production légumière pour leur propre usage, une part importante de la population urbaine souffre en revanche d'une malnutrition caractéristique d'une économie semi-industrialisée extravertie. C'est au sort de celle-ci que s'est attaqué, à l'Ile Maurice, le Mouvement pour l'autosuffisance alimentaire (MAA). Ignorés des agences gouvernementales, et bien malgré leur modeste structure, les objectifs du MAA ont tout de même su attirer l'appui financier d'une ONG allemande. Soutenue par une poignée d'organismes et une suite considérable de volontaires, le MAA s'est fait le promoteur "(d') une plus grande indépendance économique des populations défavorisées comme les ouvriers, les chômeurs et les personnes âgées" (II - Steckley; 1987: 15).

Leurs projets, taillés à même les spécificités communautaires de leurs participants et destinataires, font preuve d'une grande originalité. Que ce soit la transformation d'un dépotoir municipal à Plaisance ou d'un lopin escarpé et rocailleux à Chebel en terrains de

culture légumière, ou l'installation d'un poulailler fabriqué à la mesure d'un toit de maison à Goodlands, ou encore celle de nombreux enclos superposés pour l'élevage de lapins et de cailles, la plupart des projets du MAA ont fourni un rendement supérieur aux besoins des familles qui y sont engagées, et l'excédent s'est écoulé auprès des marchés locaux (II - Steckley; 1987: 16). L'expérience issue de pareilles entreprises met en lumière non seulement les bénéfices dont écopent les participants, en produits alimentaires pour leur consommation personnelle et en numéraire suite à la vente des surplus, mais souligne-t-elle aussi le poids déterminant de la volonté communautaire quant à leur réalisation et leurs succès. Cette même expérience s'est toutefois avérée révélatrice d'obstacles importants et souvent inattendus: l'absence d'héritage rural dans ces milieux, par exemple, entendait qu'une éducation pertinente à ces types d'agriculture et d'élevage leur soit accessible, et l'analphabétisme de plusieurs a nécessité que soit élaboré un transfert alternatif des rudiments et des techniques essentiels à la mise en oeuvre des projets. Il fallait de plus s'assurer que la mise en marché des excédents puisse s'effectuer sans subir les réglementations du Marketing Board, sans quoi elle aurait été immédiatement engloutie par la concurrence dominée par les plus grandes exploitations agricoles. Avoir raison de ces difficultés était certes une victoire en soi.

Même dans une conjoncture marquée de contraintes qui, à prime abord, peuvent paraître insurmontables - comme c'est le cas de la population urbaine défavorisée à l'Ile Maurice - prêter un cadre pratique à vocation endogène aux ambitions locales et populaires

d'autonomie peut effectivement donner lieu à celles-ci de se réaliser. Les expériences du MAA en sont un éloquent témoignage.

Répondre à la demande interne de viandes bovines et de produits laitiers est une préoccupation vers laquelle s'est aussi tourné l'Etat mauricien. Le problème du manque de terres se posait toujours, et encore une fois, le gouvernement en appelait aux grands propriétaires sucriers. En fait, c'est à ces derniers qu'est revenue la large part de l'élevage bovin, alors qu'auprès des petits planteurs, on encouragea plutôt la production laitière. Or, la maigre disponibilité de terres ne se traduit pas seulement en une quantité restreinte de pâturages, elle limite aussi la possibilité de production de fourrage nécessaire à l'entretien des bêtes. Malgré cela, "le cheptel bovin augmente aujourd'hui après une chute énorme durant les années '70. De 25 485 têtes en 1983, le total de bovins atteint maintenant 35 000" (II-Steckley; 1987: 14). La production laitière, quant à elle, demeure relativement faible. Certes, les coûts de production pour les petits planteurs/éleveurs doivent être très élevés puisque la totalité du fourrage consommé par les bêtes ne peut venir que de l'extérieur. S'il espère toujours voir augmenter annuellement le rendement de ces deux types de production, l'Etat mauricien se rend bien à l'évidence que la taille de l'île et la prépondérance économique de la culture de la canne à sucre en condamneront, tôt ou tard, l'expansion.

La Palmar Livestock Production Unit détient le mandat de recherches pertinentes à l'élevage, ainsi que le monopole de la reproduction de boeufs, de chèvres, de moutons et de porcs (II-

Steckley; 1987: 14). Et bien que ses effets à l'égard de la production de fourrage aient donné peu de résultats, les croisements de races de vaches laitières ont, pour leur part, grandement "contribué à augmenter la production laitière" (ibid.). Et si, enfin, les chiffres qu'affichent aujourd'hui l'élevage et ses sous-produits sont révélateurs d'une amélioration certaine dans ce secteur, il reste à se demander si les bénéficiaires, eux, petits producteurs et consommateurs, sont nombreux.

Malgré les obstacles que rencontrent en cours de route les projets de développement des secteurs vivriers d'agriculture et d'élevage à l'Ile Maurice, malgré les digressions étatiques vers, une fois de plus, la production pour fins d'exportation, les brillants succès de la culture interligne et des activités du MAA confirment le réalisme de la poursuite d'un développement auto centré. Ces efforts de diversification témoignent d'une prise de conscience de la sévérité du problème de la dépendance alimentaire et de l'inévitabilité de l'impasse qui les guette si aucune stratégie autonomiste n'est déployée pour y remédier. Initiatrice de ces projets, cette même prise de conscience est aussi capitale, croyons-nous, à leur réalisation.

### 3.2 Les pratiques endogènes dans le secteur des pêches.

Les denrées étrangères en circulation sur le marché intérieur à l'Ile Maurice comptaient, en 1985, pour 16,8% de ses importations

totales. Si ce taux a connu une baisse de 9% depuis 1960 (VI - Dinan; 1986c), cela ne signifie pas pour autant que ces produits aient tous été remplacés, ne serait-ce qu'en équivalence, par les fruits d'une production vivrière nationale. Cette diminution d'importations est, sans aucun doute, en partie tributaire des politiques économiques adoptées par l'Etat: une baisse, par exemple, de la part des subventions octroyées aux achats de riz et de farine - certes, les deux produits les plus couramment consommés à l'Ile Maurice - ne doit assurément pas passer inaperçue dans la comptabilité des transactions effectuées auprès des pays fournisseurs. La carence endémique d'éléments nutritifs dans le régime alimentaire quotidien de la grande majorité des Mauriciens (V - Ministry of Agriculture, Fisheries & Natural Resources; 1985: 3) trahit d'ailleurs une réalité que ces chiffres s'empressent peut-être de masquer.

Il va sans dire qu'une consommation régulière de produits de la mer assainirait considérablement la diète mauricienne. En 1986, elle ne comptait pourtant encore que pour 4 à 5% de la consommation alimentaire totale (III - Albion Fisheries Research Centre; 1986: 1). Entourée d'eaux poissonneuses, tout porte à croire que l'Ile Maurice saurait tout de même rencontrer cette faible demande. Or, tel n'est pas le cas: cette dernière exige que pas moins de 9% de la somme des importations alimentaires lui soient consacrées (III - Albion Fisheries Research Centre; 1986: 1). A la lumière de ces données, l'urgence de l'adoption de stratégies endogènes dans le domaine de la pêche à l'Ile Maurice est plus patente que jamais.

Le ministère de l'Agriculture, des pêches et des ressources naturelles émettait en 1985 un White Paper on the Development of Fisheries & Non-Living Marine Resources qui brossait un tableau de la performance des diverses productions de pêche à l'Ile Maurice. Compte tenu de la marginalité dont souffre encore ce secteur productif, les chiffres proposés par le ministère sont tout de même, à prime abord, imposants. Si la pêche artisanale ne prenait, cette année-là, que 1 400 tonnes de poissons, la pêche sur les bancs en rapportait 2 500, et la pêche industrielle, à elle seule, 3 000 tonnes. A cela s'ajoutaient les quelque 40 tonnes de carpes et de crevettes cultivées en fermage (V - 1985: 3). Ce n'est que lorsque l'on rapproche ces chiffres de ceux du partage des importations et des exportations que ces premières données deviennent plus troublantes. En effet, l'Ile Maurice expédiait vers l'étranger, en 1984, plus de 2 800 tonnes de poissons, mais s'en procurait en revanche plus de 6 000 (V - 1985: 2). Un simple calcul arithmétique révèle alors que la présente demande interne se solde à près de 10 000 tonnes, et que la production pour fins de consommation interne ne la rencontre qu'à près de 40%. Ce déficit nous paraît doublement sévère à la lumière de la maigre demande effective et des efforts soutenus de production pour l'exportation.

Dans ce même rapport, le ministère dévoilait aussi l'orientation que comptaient prendre ses politiques de développement. S'il s'engageait, à moyen terme, à suffisamment stimuler le rendement de la pêche sur les bancs afin qu'elle parvienne à soutenir la demande à la consommation, il réitérait toutefois le statut préférentiel que l'on accorderait à la pêche industrielle:

In fact, one basic conclusion is that our long-range strategy should be geared towards the development of an industrial deep-sea fishing industry (...), an industrial export-oriented fishing industry, capable of earning significant foreign exchange (V - 1985: 3).

L'absence de proposition de secours étatique adressée à la pêche artisanale souligne la vocation extravertie de la participation de l'Etat mauricien dans le secteur de la pêche. Bien que son White Paper suggère des réglementations visant à faire respecter les saisons de pêche, par exemple, visant aussi à contrôler les méthodes employées (e.g. taille des mailles, types de filets, etc.) et à encourager l'accès à une formation professionnelle pour les petits pêcheurs, et malgré la visible détresse de la production artisanale, les investissements publics ne seront versés que là où les rendements productifs pourront se canaliser vers le marché d'exportation. Somme toute, la pêche artisanale sera, encore une fois, laissée à elle-même.

Deux projets étatiques, un de recherche et de fermage, l'autre de coopération régionale, ont toutefois retenu notre attention puisqu'ils dissimulent en leur sein, croyons-nous, un embryon de potentiel endogène. Nous y reviendrons un peu plus loin. Pour l'instant, un rapide bilan sectoriel de la pêche hauturière s'impose.

La pêche sur les bancs est pratiquée non loin des côtes des Iles St-Brandon, Nazareth et Saya de Malha, qui bordent la crête océanique qui s'étend au nord vers les Seychelles, et dans les eaux environnantes de l'archipel des Chagos, et elle se consacre exclusivement à la production de poissons surgelés. La flotte mauricienne est constituée d'une dizaine de bateaux de taille moyenne (15 m. de longueur environ),

desquels sont débarquées de petites chaloupes motorisées. De trois à cinq pêcheurs occupent chacune de celles-ci, et la pêche se fait à la ligne. Deux fois par jour, les doris retournent à leur bateau pour y décharger leurs prises. Les poissons sont alors éviscérés et surgelés sur place. Le taux de productivité de ce type de pêche fluctue considérablement, toutefois, d'une année à l'autre. En 1985, la pêche sur les bancs rapportait 2 500 tonnes, alors qu'en 1984-83-82, elle rendait respectivement 2 838, 2 741 et 3 793 tonnes de poissons surgelés (V - Ministry of Agriculture, Fisheries & Natural Resources; 1985: 8). Le piètre état des doris, la concurrence de navires étrangers et les coûts élevés de production (carburants, entretien d'équipements, pièces de rechange, facilités portuaires de déchargement et d'entreposage inadéquates, etc.) sont les principaux facteurs tenus responsables de ce rendement irrégulier.

Les recommandations contenues dans le White Paper pour pallier à ces problèmes sont néanmoins très floues. Elles proposent essentiellement un contrôle plus rigoureux de la circulation des navires étrangers dans ces régions, une indexation des prix de marché aux coûts de production, une amélioration des conditions de travail des pêcheurs pour susciter une productivité accrue, une modernisation des facilités portuaires pour la conservation du poisson surgelé, et une mécanisation de la pêche à la ligne (sic). Et bien que le ministère se soit attribué le mandat d'intervenir directement dans le processus d'actualisation de quelques-unes de celles-ci, il renvoie aussi la balle aux compagnies privées qui dominent ce secteur. La qualité des conditions de travail et des méthodes de conservation, en mer, du

poisson surgelé sont donc entièrement laissées à la discrétion de ces dernières, sans menaces de réglementation publique. Le rapport ministériel suggère aussi que des prêts à taux préférentiels soient accordés aux propriétaires de bateaux, mais dans le seul but de remplacer leurs plus vieilles chaloupes (V - 1985: 8-9). Certes, le suivi des recommandations énumérées ci-haut exige un important investissement de capitaux. Or, le White Paper n'appelle la collaboration du ministère des Finances que pour l'exécution de la toute dernière. Et si la déclaration du ministre lui-même souligne l'urgence de la mise en oeuvre des mesures suivantes,

- a) provide appropriate incentives for new investments in bank fishing vessels;
- b) provide financial facilities;
- c) encourage modernization of existing fleet, through facility of importation of spare parts, and modern fishing gear; and
- d) licence and control strictly activities of foreign fishing vessels (sic) (V - 1985: 4),

les propositions contenues dans le rapport négligent, pour leur part, d'identifier les sources de financement qui sauraient les soutenir.

La présente productivité de la pêche sur les bancs est encore bien loin d'attendre celle qu'appelle la demande du marché mauricien. La tâche que s'est attribuée le ministère de faire de ce secteur le principal fournisseur du marché intérieur est de taille, soit, mais elle n'est pas, pour le moins, irréalisable. Si le White Paper a su répondre aux difficultés signalées par une suite de recommandations, sa flagrante omission de l'impérative question du financement de celles-ci trahit un refus (ou une incapacité), provisoire, il est à souhaiter, de compromettre des fonds qui sont pourtant plus que nécessaires. A cette lumière, nous avons peine à croire que le rendement de la pêche sur les

bancs puisse fournir les 6 000 tonnes projetées pour 1990. Et tant que ces visées d'autosuffisance ne bénéficieront pas, auprès du ministère, d'un statut prioritaire, la production de ce secteur demeurera, selon nous, déficitaire.

La mer au sud et au sud-ouest de l'Ile Maurice offre, à qui veut bien y pêcher, une abondance de thon. Les Japonais, Taïwanais et Coréens s'y approvisionnent d'ailleurs depuis longtemps. Il y a vingt ans de cela, l'Ile Maurice ouvrait son port au Japanese Tuna Fishing Base qui assurait l'expédition et la réception des prises vers l'Asie et l'Europe. En 1967, l'Ile Maurice et le Japon concluait une entente qui verrait naître les Mauritius Tuna Fishing & Canning Enterprises, et cinq ans plus tard, on inaugurerait l'ouverture de leur usine de transformation et de mise en boîte du thon à capacité maximale de 5 500 tonnes. Tout compte fait, ce n'est que depuis 1980 que l'Ile Maurice participe elle aussi à la pêche au thon industrielle. Son unique navire, le Lady Sushil, construit sur place dans le cadre du joint-venture de 1967, rapportait en fin de 1984 une prise respectable de 4 125 tonnes, et bien qu'elle accusait une baisse à 3 000 tonnes en 1985, le ministère, lui, en prévoit une de 10 000 en 1990 (V - 1985: 10 et 3).

L'exploitation des eaux territoriales mauriciennes par les thoniers étrangers n'a eu que trop peu de retombées favorables pour l'économie de l'Ile Maurice, et les politiques émises par son ministère des Pêches s'acharnent depuis quelques années à l'élaboration de stratégies qui sauraient lui rendre sa juste part. La délimitation

officielle en 1985 de ses eaux territoriales en Zone économique exclusive (ZEE) de 1,7 millions km<sup>2</sup> est certes un premier pas capital dans une pareille démarche d'appropriation de ses propres ressources. Les recommandations issues du White Paper ministériel renchérissent l'importance de cette poursuite et confirment-elles aussi la vocation extravertie à laquelle demeurera voué ce type de production. Si le gouvernement mauricien tentera, par le biais de sa ZEE, de contrôler la circulation de thoniers étrangers, il ne songe pas pour le moins la limiter. Il est indiscutable qu'une émission de permis de pêche, par exemple, pousserait ces navires et leurs propriétaires à reconnaître à l'Ile Maurice la souveraineté de ses eaux. Permettrait-elle aussi, du même coup, à l'Etat mauricien de profiter d'une nouvelle source de devises. Les propositions contenues dans le rapport ministériel de 1985 abondent d'ailleurs en ce sens: elles visent à faire de Port-Louis un centre de ravitaillement et d'escale, de réception, de transformation, de mise en boîte et d'expédition des prises étrangères, et d'entretien de navires, un centre géré et soutenu par les autorités et les capitaux mauriciens. Et si le White Paper encourage aussi l'industrie mauricienne de la pêche au thon, la perception de devises étrangères, via cet éventail de services, semble jouir d'une attention plus privilégiée. Il est vrai que l'Ile Maurice n'a en sa possession qu'un seul thonier, mais il nous paraît pourtant aussi vrai que la stimulation de cette activité bénéficierait largement sa production déficitaire.

La prise en charge des activités de pêche industrielle à l'intérieur de la ZEE est un noble objectif à la poursuite duquel nous

ne pouvons qu'applaudir. Ces démarches sont, sans conteste, primordiales à une appropriation de ressources qui tardait à s'amorcer. Il reste pourtant que nous ne pouvons donner pleinement raison à l'Etat mauricien, puisqu'elles s'orientent exclusivement vers un aménagement de services et une production de pêche dont les retombées ne seront, cette fois, que trop peu favorables à la population mauricienne. Le manque d'engagement définitif au redressement de la pêche sur les bancs pour fins de consommation interne et l'avidité de devises dont fait preuve le gouvernement mauricien retardent de plus bel, croyons-nous, le développement réel de la pêche hauturière et ils ne pallieront aucunement la dépendance extérieure à laquelle est aujourd'hui contrainte de se plier la demande à la consommation de poissons et de fruits de mer. L'irréfutabilité du potentiel productif et l'insularité de l'Ile Maurice demeurent pourtant, et il est à souhaiter que cet état de fait sache un jour s'exprimer en judicieuses dénonciations de la présente imposture.

Il reste tout de même à l'Ile Maurice deux projets étatiques qui, à leur insu peut-être, témoignent des potentialités autonomistes de la pêche hauturière. Si ces deux entreprises ont été, à prime abord, élaborées surtout au service de la production pour l'exportation, elles étaient pourtant des avenues riches de potentiel endogène. Le synopsis que nous en ferons ici veillera essentiellement à accorder à ces dernières une visibilité qui leur est trop souvent niée. Ce ne sera donc pas par négligence que nous nous garderons d'explicitier les détails des activités de ces projets, mais bien par souci de plutôt chercher à révéler les pistes fécondes que nous croyons y voir.

### L'endogénéité et la pêche hauturière.

Le fermage en eau douce et la culture en barachois sont pratiqués à l'Ile Maurice depuis fort longtemps. Quoique leurs rendements aient été très irréguliers, ils contribuaient en 1985 à près de 40 tonnes de poissons et de fruits de mer au total de la production nationale. Si plusieurs de ces entreprises relèvent du secteur privé, la collaboration du Albion Fisheries Research Centre s'est avérée indispensable. Mis sur pied en 1982, aux frais de capitaux publics japonais, le Centre Albion s'est vu attribuer un mandat de recherche, de développement, de gestion et de formation (V - 1986: 4). Et bien que ce centre fournisse une documentation considérable, fruit d'enquêtes et d'expériences menées en mer et en laboratoire, au ministère des Pêches et aux compagnies, organismes et associations impliqués dans la pêche, il demeure redevable à ses initiateurs. Les intérêts japonais y sont d'ailleurs évidents: l'importante envergure de la culture en eau douce de crevettes géantes ne répond en fait qu'aux impératifs du marché de consommation japonais, et les cultures marines de crabes et d'huîtres n'échappent pas non plus à la vigilante comptabilité de leur gouvernement.

La vaste étendue du champ de recherches effectuées au Centre Albion pourrait manifestement offrir au développement du secteur de la pêche à l'Ile Maurice un avantage certain. Si certaines de ses études en sont encore aux étapes préliminaires, leurs ambitions sont

méritoires: des techniques de fermage à l'adaptabilité des espèces cultivées, de l'état de l'environnement, terrestre et marin, à l'identification des espèces toxiques, des prélèvements de données statistiques sur la productivité des différentes pratiques de pêche au recensement des espèces convoitées, l'éventail est presque complet. Et certes, la richesse des eaux territoriales mauriciennes jouit d'une reconnaissance unanime de ses chercheurs. Le Centre Albion se garde bien toutefois d'afficher ouvertement ses penchants quant à la trajectoire qu'adoptent les politiques officielles à l'égard des productions de pêche à l'Ile Maurice. Or, sa raison d'être première et son étroite coopération avec le ministère des Pêches nous portent à croire, néanmoins, qu'il endosse volontiers les préoccupations de production pour l'exportation de ce dernier. Mais à l'inverse de celui-ci, il nous paraît tout de même enclin à appuyer, par le biais de ses recherches, les ONG intéressées à développer le caractère autocentré de divers types de pêche. Les liens qu'il entretient d'ailleurs avec celles-ci, et avec l'Université de l'Ile Maurice, le confirment.

L'Ecole itinérante de pêche, mise sur pied avec l'aide de la Mission de coopération française en 1984, illustre bien la réceptivité du Centre Albion aux problèmes fondamentaux humains, culturels et techniques, qui gênent les productions de pêche mauriciennes. Si ce projet de formation se penche de plus près sur le sort des petits pêcheurs, il manifeste aussi un intérêt pour celui des pêcheurs sur les bancs. Une meilleure connaissance technique des méthodes utilisées, des équipements à l'usage, des espèces-cibles et du processus de

commercialisation, préconise-t-elle, stimulerait la productivité, atténuerait, à long terme, la sévérité des conditions de vie et de travail des pêcheurs, et entraînerait peu à peu ceux-ci à se doter des équipements nécessaires à la pêche au-delà de la barre corallienne, permettant ainsi à la vie marine du lagon de se renouveler. Une "campagne d'enquête et de sensibilisation", menée à l'hiver austral de 1986, inscrivait d'ailleurs plus de 1 000 petits pêcheurs et intéressés à ces cours (III - Albion Fisheries Research Centre; 1986: 3).

Pareille initiative de formation, conçue pour le bénéfice des producteurs, est capitale au déclenchement d'un processus de développement endogène puisqu'elle éveille ces derniers au poids déterminant de leurs activités dans l'ensemble de la production nationale du secteur de la pêche. Démythifier les caprices de la mer et les efforts et contraintes auxquels se plient quotidiennement les pêcheurs apprivoise aussi, dans une plus large perspective, la population mauricienne aux rouages de ce secteur productif et à l'importance de ses potentialités vivrières. Certes, susciter un appui social effectif de la population par voie d'une consommation interne accrue, par exemple, se révélerait un geste décisif quant aux succès d'une poursuite d'objectifs à vocation autonomiste. Et même si ces derniers ne figurent pas d'emblée dans le programme de l'Ecole, ils demeurent une réponse à la production déficitaire de pêche que ne peuvent ignorer ses organisateurs.

L'élaboration d'un curriculum parallèle de sensibilisation et de formation axé sur la pêche sur les bancs s'avérerait tout aussi profitable. Bien qu'elle ne partage pas la détresse dont souffre la

pêche artisanale, le rapport établi entre son maigre rendement et l'abondance de poissons dans ses eaux de pêche dénote qu'elle n'en est pourtant pas bien loin. Si le ministère des Pêches cherche véritablement à développer la productivité de la pêche sur les bancs pour combler le déficit qu'occasionne la demande interne, il aurait assurément intérêt à initier et soutenir un tel programme.

Il n'y a pas à douter de la viabilité des productions de fermage et de pêche hauturière pour les marchés d'exportation: l'Ile Maurice ne sera certes jamais en manque de clients. La réputation d'abondance de ses eaux et du coût minime de sa main-d'oeuvre n'est pas négligeable et les pays mieux nantis n'hésitent pas à venir s'y approvisionner abondamment. La malnutrition de sa population et sa contrainte à l'importation de poissons persisteront pourtant tant qu'elle négligera de s'attaquer à ce déficit qui n'a même pas lieu d'exister. Canaliser l'expertise et le savoir technique que possède le Centre Albion alimenterait substantiellement les stratégies endogènes dont l'urgence d'un déploiement est devenue, plus que jamais, impérative. Si le libre accès à ces informations a donné lieu à la mise en oeuvre de projets de perfectionnement de la pêche artisanale, par exemple, il saurait en faire autant pour la pêche sur les bancs, et la popularité que gagne son Ecole itinérante pourrait vraisemblablement se traduire en une plus large campagne de sensibilisation du public mauricien aux potentialités vivrières de ce secteur. Tout compte fait, la pluralité même des possibles usages de ces données et recherches est précisément ce lieu où nous retrouvons l'embryon de potentiel endogène que nous avons

évoqué plus haut. La contribution de ces dernières au façonnement d'outils et de techniques appropriées au milieu mauricien, à ses héritages, ses ressources et à ses aspirations populaires, adaptés et/ou conçus pour le développement d'une production vivrière de pêche, s'avérerait avantageuse. C'est à partir de là, croyons-nous, que pourrait se consolider l'échafaudage technique des projets autonomistes de pêche issues d'une détermination collective première de se secouer d'une dépendance alimentaire que la richesse des eaux territoriales nationales dénonce amèrement. Il n'y a aucun doute que la présence d'un centre de recherches biomarines, accessible à tout organisme s'intéressant, de près ou de loin, aux questions de la pêche, à l'Ile Maurice, soit un atout que peu d'Etats périphériques peuvent se vanter d'avoir. Et bien entendu, l'Ile Maurice - sa population, ses ONG et son gouvernement - aurait tort de ne pas en tirer profit.

Le second projet étatique à retenir notre attention en est encore à ses premières étapes d'études de faisabilité. En collaboration avec le Fonds européen de développement et la Commission des communautés européennes, les gouvernements des Comores, du Madagascar, de l'Ile Maurice et des Seychelles se sont réunis pour examiner la viabilité d'une coopération régionale pour la pêche industrielle du thon dans l'océan Indien sud-occidental. L'issue souhaitée de ces rencontres serait la formation d'une Commission de l'océan Indien qui veillerait à la gestion financière de cette entreprise, à la maximisation des ressources locales, pertinentes aux divers besoins de la nouvelle industrie régionale, et à la commercialisation des prises. Les études

de marché effectuées à ces fins ont conclu que

le marché visé pour le développement régional sera donc celui de la conserve de listao et de l'albacore, deux espèces qui réservent des potentialités importantes d'exploitation dans l'océan Indien, (et) étant donné la surproduction mondiale de listao, toute exploitation nouvelle devra rechercher prioritairement l'albacore et viser le marché européen (V-COI; 1984: 2).

Aucune mention ne fut faite du déficit qu'accuse chacun de ces Etats dans leur production respective de pêche face à leur demande respective à la consommation interne. Visiblement, la seule préoccupation à l'agenda fut celle de répondre aux marchés des créanciers de ces derniers, et comme dans tout exercice de logique économique extravertie, on ne s'est pas attardé à savoir si ce nouvel apport de devises serait suffisamment important pour soulager, et les banquiers européens, et la carence alimentaire dont souffrent les pays producteurs.

Il va de soi, dans une perspective de développement endogène appliquée à susciter l'essor des productions vivrières des formations sociales périphériques contraintes à la dépendance alimentaire, que les motivations qui animent ce projet sont à dénoncer. Le principe même de coopération inter-îles n'est pas toutefois à rejeter. Dans une conjoncture où les ressources nationales et les potentialités vivrières sont limitées par l'insularité et par la prédominance des productions agricoles pour fins d'exportation, par exemple, une intégration régionale peut s'avérer plus efficace à pallier aux besoins alimentaires des pays concernés. De même, une concertation régionale, dans le but de développer une pêche industrielle du thon qui répondrait d'abord aux impératifs des marchés internes des îles du sud-ouest de

l'océan Indien, se révélerait, à notre avis, non seulement favorable au développement de ce secteur vivrier, mais deviendrait-elle aussi porteuse de nombreuses autres coopérations possibles. Si nous ne pouvons nous prononcer d'emblée sur la faisabilité d'une entreprise aussi téméraire que celle-ci, nous nous devons toutefois d'en souligner, et avec grande insistance, la virtualité.

#### L'endogénéité et la pêche artisanale.

La barre corallienne qui cerne l'Ile Maurice offre à ses 2 000 petits pêcheurs un lagon d'une superficie de 1 020 km<sup>2</sup> (V - Ministry of Agriculture, Fisheries & Natural Resources; 1985: 6). La pêche se fait principalement à la ligne, au filet (communément appelé la senne) et à la cage en osier (le casier). La productivité de la pêche artisanale a connu une baisse considérable au cours des années 1976-82: le total des prises passait de 2 500 tonnes à pas plus de 1 054. Si le rendement s'améliorait, 1 370 et 1 375 tonnes les deux années suivantes, les facteurs de ce dépérissement demeurent pourtant: la surpêche des eaux du lagon et la pêche illégale (i.e. hors-saison, à la dynamite, avec l'aide de filets non-réglementaires ou dans les barachois) et la pollution en sont tous responsables. Et bien que le White Paper ministériel ait soumis une liste de recommandations visant à réglementer plus sévèrement la pêche dans le lagon, les autorités en négligent encore l'application. Ce désintéressement est notoire et la pêche artisanale en souffre depuis toujours. Tout compte fait, il ne

restait aux pêcheurs d'autre issue que celle de s'organiser, indépendamment de l'Etat.

La communauté des pêcheurs, dispersée le long des côtes de l'île, souffre encore de la marginalité que lui impose la population mauricienne. Elle se compose en majorité de Créoles, de persuasion catholique, descendants d'esclaves affranchis ayant fui l'intérieur et l'exploitation agricole. Les conditions d'existence de ces pêcheurs et de leur famille sont miséreuses et le taux d'analphabétisme est élevé. "As they are among the poorest category of people in Mauritius - they have been called 'the class just above that of beggars'" (IV - Chan Ki Chan; 1985: 15). On ne les épargne pas non plus des nombreuses expressions de préjugés sociaux malveillants: portés à l'alcool, paresseux et indifférents à leur misère, les pêcheurs, croit-on, ont bien ce qu'ils méritent. La flagrante ignorance de leur labour quotidien et des dures contraintes devant lesquelles ils ont peu de recours envenime de plus bel ces idées fausses. En réalité, les pêcheurs n'ont jamais été les véritables maîtres de leur production: les banians - ou les intermédiaires, d'origine indienne pour la plupart - ont traditionnellement dominé le rendement de ce secteur. Propriétaires des barques et des outils de travail, les banians paient tous les jours visite à leurs pêcheurs; ce sont eux qui assurent la commercialisation des prises et la rémunération du travail accompli repose plus souvent sur leur bon vouloir que sur les aléas du marché. Les pêcheurs ne jouissent d'aucune indemnité en cas d'intempéries et d'aucune garantie de rémunération pour la totalité des prises du jour, et celle qu'ils reçoivent enfin est dérisoire. Le joug de cette

exploitation s'est incrusté peu à peu, jusque dans le tissu même de l'héritage social de la communauté des pêcheurs et de la vision culturelle contemporaine qu'elle entretient à son propre égard. Et l'interrompre parut longtemps un fait inconcevable.

Quelques organismes ont entrepris, il y a une dizaine d'années, de tenter de mettre un terme à ce perfide rapport d'exploitation: la survie de la pêche artisanale et des pêcheurs en dépendait. Or, les problèmes sont aussi nombreux qu'ils ne sont complexes. Poser une base sur laquelle pourrait être amenée à se développer une production autonome, pour le bénéfice d'abord du sort de l'existence de la communauté des pêcheurs, exige un bouleversement volontaire des référents historiques et culturels qui avaient jusqu'alors admis la nécessité de la domination du banian dans le procès de production, bouleversement qui ne pourrait d'ailleurs s'effectuer sans une prise de conscience radicale et collective, ou du moins locale, des mécanismes de ce type d'exploitation. Initiée et soutenue sans appui financier de l'Etat, cette démarche se poursuit encore aujourd'hui et les victoires qui la jalonnent ont bon augure. Méritent-elles aussi d'être soulignées. Et il est de plus fort à reconnaître que le chevauchement temporel des trois activités que nous relèverons ici une à une a contribué, dans une très large mesure, au momentum qu'ont pris, au cours des dernières années, les aspirations autonomistes qui caractérisent aujourd'hui la communauté des pêcheurs.

L'émergence de coopératives locales a, certes, été une des premières visibles manifestations de la volonté de rompre les liens d'exploitation qui vouaient les pêcheurs à la domination des banians.

Les pêcheurs étaient réfractaires, à prime abord, aux changements sociaux qu'évoquaient ces agents de projets. Même si le rapport qu'ils entretenaient avec leur banian ne leur profitait guère, ils étaient très réticents à chercher à s'en défaire et les avantages qu'on s'efforçait de démontrer avaient peu de poids devant l'organisation traditionnelle de la production qu'ils respectaient. En proposant un comptoir où l'on garantissait l'achat de la totalité de leurs prises quotidiennes, en proposant aussi de niveler les rémunérations de sorte que le revenu global des pêcheurs ne soit pas à la merci des caprices du climat, et en entreprenant de se charger de la revente, le mouvement coopératif gagnait du terrain. Les agents de projets étaient notamment soucieux de mettre sur pied des coopératives qui soient à l'image des aspirations des différentes populations locales et ils encourageaient vivement la participation des pêcheurs intéressés à l'élaboration d'un centre de pêche qui saurait répondre tant à leurs problèmes qu'à leurs besoins spécifiques. Peu à peu, le membership prit suffisamment d'essor pour qu'une à une, les coopératives puissent ouvrir leurs portes, desservant ainsi les différentes régions où se concentrent les activités de pêche. Les gains du mouvement coopératif se confirmaient en 1981-82 par l'inauguration de deux Maisons des pêcheurs, l'une située au nord de l'île et l'autre, à l'ouest. Ces centres, pourvus "d'un groupe électrogène de secours, d'une machine à glace, de deux chambres froides et d'un fourgon isotherme pour assurer le collectage de poissons", ne se veulent non seulement des points d'achat et de revente, mais offrent-ils aussi aux pêcheurs une variété de services techniques spécialisés, allant de l'entretien de l'équipement à la

réparation de moteurs (V - Ministry of Information; 1986: 2). Mises sur pied par une initiative conjointe des groupements de pêcheurs de ces deux régions, du ministère des Coopératives et du gouvernement français, les Maisons ont, en effet, élargi le champ d'action que s'étaient assignés dans un premier temps les coopératives, et cette diversification d'opérations n'a que renchéri la conscientisation communautaire dont ces dernières étaient issues. En fait, les Maisons des pêcheurs ont été rapidement reconnues par leur clientèle comme lieu privilégié de rassemblement et d'activités para-professionnelles.

La prise de conscience qui donnait lieu à l'émergence des coopératives de pêche n'avait pourtant pas été que le fruit des efforts qu'avaient déployés les agents de projets. Au sein de la communauté mauricienne des pêcheurs existaient d'emblée des conditions de possibilités favorables auxquelles venait donner une voix le mouvement coopératif. Une autoreconnaissance de la spécificité de leur micro-conjoncture socio-économique animait, depuis plus de vingt ans, les sporadiques expressions des diverses revendications sociales, économiques et politiques d'un nombre toujours croissant de pêcheurs. En 1969, se rassemblaient, en effet, sous le nom de l'Association des pêcheurs professionnels de l'Ile Maurice (APPIM), une poignée de pêcheurs avertis dans le but de mettre à la disposition de leur communauté un organisme qui saurait être le porte-parole de ces revendications et le garant de leurs droits. Et bien que sa seule source de financement se soit longtemps limitée aux maigres contributions que soutiraient les memberships, l'APPIM ne tarda pas à

étendre son champ d'action à l'Ile Maurice entière, regroupant les villages de pêcheurs de celle-ci en 22 secteurs distincts et invitant chacun de ceux-ci à choisir un représentant qui assurerait la liaison entre elle et les communautés respectives. Si elle militait avec acharnement au cours de ses premières années d'existence pour l'imposition de sévères réglementations visant à éliminer l'épidémie de pratiques frauduleuses de pêche, elle n'ignorait pas pour le moins la gravité du problème de l'exploitation du petit pêcheur. Endossant publiquement les principes coopératifs, la participation de l'APPIM s'est, de fait, plus d'une fois avérée déterminante dans l'organisation et la mise sur pied de coopératives locales: souvent réussissait-elle à faire tomber les barrières qui se trouvaient traditionnellement dressées entre les pêcheurs et les agents de projets.

L'APPIM compte aujourd'hui près de 1 000 membres et ses objectifs se sont multipliés en fonction des besoins articulés de part et d'autre de la communauté mauricienne des pêcheurs. Et ses succès sont méritoires: grâce à son inlassable lobbying auprès du gouvernement mauricien, par exemple, la pêche illégale est considérablement moins courante qu'autrefois, quoique le laxisme étatique des dernières années à cet égard ait donné lieu, faute de rigoureuses sanctions, à une certaine recrudescence de celle-ci. Un "Fonds providentiel", qui accorde aux familles contribuables une modeste indemnité, fait apprécié tout de même en cas de décès du pêcheur et/ou de son épouse et/ou de ses enfants, fut aussi institué. Si son étroite collaboration avec l'Institut pour le développement et le progrès (IDP), ONG mauricienne, est sans aucun doute un facteur décisif de la réalisation de plusieurs

de ses ambitions, il reste que revient à l'APPIM le grand mérite d'avoir réussi à démythifier auprès des pêcheurs le sens et la portée de leurs demandes et de leurs gestes socio-politiques. Demeure-t-elle ainsi la tribune publique de laquelle des petits pêcheurs expriment, avec plus de confiance, leurs griefs et leurs rêves.

La réceptivité des pêcheurs aux principes de l'APPIM et des coopératives ne s'est pas encore toutefois généralisée à l'ensemble de la communauté. Plusieurs ont préféré ne pas abandonner leur banian. Pour les pêcheurs dispersés dans les localités les plus reculées, le banian est plus qu'un intermédiaire; il est souvent marchand/fournisseur de denrées, de produits pharmaceutiques et de matériaux qui ne sont disponibles que dans les plus grandes agglomérations, un service appréciable dans les petits villages côtiers qui ne sont pas desservis par le réseau étatique de transport en commun. Pour d'autres, ce sont la loyauté et/ou l'amitié éprouvées à l'égard de leur banian qui ont raison de leurs memberships à l'APPIM ou à la coopérative. Et même si ces dernières ont gagné un bon nombre de pêcheurs à leurs causes, les banians possèdent un atout qui ne se traduit autrement, tant pour les pêcheurs que pour elles, en un obstacle de taille: la propriété effective des outils de travail.

En 1975, l'IDP entreprenait de relever ce défi. Une enquête préliminaire menée conjointement avec l'APPIM avait distingué, dans un premier temps, trois catégories socio-économiques dans l'ensemble de la communauté des pêcheurs: les indépendants, les moins nombreux, détenaient la totalité de leurs moyens de production, les semi-

indépendants, qu'une partie, une barque, par exemple, ou quelques casiers, et les dépendants, la majorité des pêcheurs, ne possédaient, pour leur part, aucun outil, aucune embarcation, se plaçant ainsi entièrement à la merci de leur banian. Un affreux cyclone avait cette année-là ravagé les côtes de l'île Maurice et sérieusement endommagé, sinon détruit, sur son passage plusieurs pinasses. Alors que les banians étaient en moyen de remplacer ou de réparer leurs équipements, il n'en était pas du tout de même pour les pêcheurs indépendants et semi-indépendants. Ne trouvant auprès de l'Etat mauricien nul appui financier, il n'y avait pour ces derniers d'issue que d'en appeler aux banians et de se résigner à se plier à une exploitation à laquelle ils avaient pu jusqu'alors échapper. Grâce à un don du Church World Service (CWS), l'IDP décidait de leur venir en aide. Son projet était d'envergure: si la libération des pêcheurs de leur exploitation quotidienne devait passer par une appropriation de leurs moyens de production, l'IDP instituerait un "Revolving Fund" qui leur offrirait le crédit nécessaire. Le premier volet s'amorçait dès 1975 en réponse à l'urgence de la situation qu'avaient occasionnée les ravages de Gervaise: il fallait à tout prix contrecarrer la dépendance à laquelle cédaient les pêcheurs sinistrés.

Leur première activité dans le cadre du "projet de libération des pêcheurs" mettait donc à la disposition de ceux-ci des prêts remboursables sur une période d'un an pour la réparation ou le remplacement des barques que leur avait coûté le cyclone. La seconde, initiée deux ans plus tard, offrait aux pêcheurs dépendants cette fois, un même service de crédit dans le but de se construire ou de se

procurer leur propre embarcation de pêche, et la troisième, lancée la même année, visait à les pourvoir de moteurs hors-bord, cherchant toujours à réduire l'emprise des banians, soit, mais aussi avec l'idée d'augmenter la productivité de ce secteur: certes, une pinasse motorisée diminue considérablement la part du temps de travail consacré aux déplacements à l'aller, vers les lieux de pêche, et au retour, vers la terre ferme. Une quatrième activité, enfin, entreprise elle aussi en 1977, se proposait, par le biais du crédit, de stimuler la construction de plus grosses barques destinées à la pêche hors-lagon. Et alors que les trois premières ont écopé d'éclatants succès, la dernière échoua lamentablement. Trop téméraire peut-être, elle propulsait les pêcheurs artisanaux dans un type de production pour lequel ils étaient inadéquatement préparés. Or, la formation autogestionnaire acquise par le biais des trois autres pans de ce projet mérite que nous l'examinions de plus près.

Libérer les pêcheurs de leur exploitation entend nécessairement que ces derniers d'abord le veuillent bien. A l'Ile Maurice, cette volonté existait, quoiqu'elle avait été longtemps exprimée à mots couverts. Le mécontentement de plusieurs face aux contraintes que leur imposait leur banian ne s'articulait pas, à prime abord, en termes de dépendance et d'exploitation: on se plaignait plutôt, et de façon abstraite, de ce marché qui leur offrait trop peu pour les prises et de ce même marché qui pourtant revendait le poisson à des prix beaucoup plus élevés. Les coopératives avaient pourtant répondu à ces griefs en éliminant d'abord l'intermédiaire, permettant ainsi d'offrir une meilleure rémunération aux producteurs et un prix de détail plus

raisonnable aux consommateurs. Au-delà de ces évidences, les pêcheurs étaient trop souvent mal en point de cerner, et encore moins d'articuler, les malaises de leur exploitation. A cet égard, les efforts conjoints de l'APPIM et de l>IDP se sont avérés très fructueux. Conscients de l'analphabétisme de la majorité des pêcheurs, ces deux organismes ont élaboré une méthode d'approche et une pédagogie de formation façonnées à la mesure des spécificités sociales et économiques de cette communauté. Forts d'échanges informels avec les pêcheurs, l'APPIM et l>IDP réalisaient que la conscientisation ne pouvait faire surface que par une mise en rapport constante à leur quotidien. A l'aide d'instruments visuels, tels des affiches sur lesquelles étaient dessinées des scènes locales auxquelles s'identifiaient aisément les pêcheurs, les préoccupations et les aspirations se précisaient. Ces affiches suscitaient notamment une multitude de commentaires, allant du sourire attendri en y reconnaissant leur "case", leur maison, par exemple, à l'injure, devant une scène représentant une visite du banian. Et les opinions émises ne tranchaient pas non plus aussi clairement. Amenés à échanger entre eux leurs visions personnelles de la profession et de leurs conditions de vie, les pêcheurs en constataient, à leur grande surprise, les nuances: ils n'appréciaient et ne condamnaient pas nécessairement, à l'unanimité, les mêmes choses. Au fil des rencontres et des discussions, et encore à l'aide de matériel visuel, les agents de l'APPIM et de l>IDP se sont attardés à démasquer les mécanismes d'exploitation auxquels les pêcheurs étaient en proie. Le processus de conscientisation était amorcé.

Tout ce travail de conscientisation à propos de la dépendance eut l'effet de faire naître chez beaucoup de pêcheurs la volonté de devenir propriétaires de leurs outils de travail et de modifier leur statut de dépendance afin de récupérer une plus grande part de la vente de leurs prises. Le langage des pêcheurs, au fur et à mesure que les programmes d'éducation progressaient, changeait aussi. Anciennement un pêcheur se qualifiait et se situait par rapport à sa technique de pêche; aujourd'hui, il a tendance à se situer plus par rapport au degré de dépendance ou d'indépendance qu'il entretient avec l'intermédiaire. Si anciennement un pêcheur disait qu'il était pêcheur de casier ou de ligne, aujourd'hui il dira "Je suis pêcheur indépendant" (IV-Fleurôt; 1984: 16).

Il va sans dire, cette prise de conscience du sort d'exploité était fondamentale au succès des activités de l'IDP. Par elle, les pêcheurs pouvaient enfin articuler leur volonté d'indépendance vis-à-vis leur banian et aspirer concrètement à de plus saines conditions d'existence. Or, la disponibilité de crédit que leur proposait l'IDP les effarouchait encore: conscients de leurs maigres revenus, le remboursement d'une dette demeurerait impensable. Une éducation à la gestion budgétaire s'imposait. Le remboursement mensuel qu'exigeait l'IDP, fort praticable d'ailleurs, fut donc converti en roupies par demi-kilo de poisson pêché, et aux yeux des pêcheurs, cette dernière approche transformait d'un coup le dû en somme qu'ils admettaient volontiers. L'offre de crédit de l'IDP, réalisaient-ils, était tout compte fait un investissement viable.

Les prêts accordés à partir du "Revolving Fund" de l'IDP ont secouru plus de 300 pêcheurs sinistrés, permis à environ 250 pêcheurs de rompre les liens de dépendance avec leur banian, et à près de 250 autres d'exercer leur métier à bord de pinasses motorisées (IV-Fleurôt; 1984: 30-31). Si cette opération ne prétend aucunement soulager la totalité des 2 500 petits pêcheurs à l'Ile Maurice, les

gains dont profite la communauté entière sont néanmoins remarquables: la promotion d'une conscientisation de l'exploitation se poursuit encore aujourd'hui et la disponibilité de crédit, renflouée par les remboursements, existe toujours. Et inscrits dans un même cheminement d'amélioration des conditions de vie et de travail des pêcheurs, le projet de libération, ainsi que l'éventail de services des coopératives, et l'engagement de l'APPIM envers les pêcheurs et les pressions qu'elle exerce auprès du ministère confirment tous, par leur expérience et bien en dépit des nombreux obstacles affrontés en cours de route, la faisabilité des activités endogènes dans ce secteur productif, et renchérissent-ils ainsi le réalisme de leurs visées communes et respectives.

Les activités de l'IDP dans le secteur de la pêche artisanale ont été, sans conteste, à la fois l'inspiration et l'interminable source de motivation des entreprises coopératives et des projets de l'APPIM. Elles sont, pensons-nous, un noble exemple d'alternative endogène, tant par le caractère autonomiste de leurs objectifs que par l'ingéniosité de leur application. Conçues et déployées à l'échelle particulière des spécificités de la communauté des pêcheurs à partir d'un regard critique que ces derniers ont eux-mêmes porté à l'égard du rôle qu'ils détenaient dans la production artisanale et de celui auquel ils aspiraient, les activités de l'IDP ont conscientisé les pêcheurs à leur sort d'exploité, elles leur ont ouvert une piste de libération via l'appropriation de leurs propres moyens de production, et surtout sont-elles parvenues à dénicher, puis valoriser, la richesse de leurs ressources et de leurs compétences techniques. L'émergence d'une

volonté communautaire dans plusieurs localités côtières, par exemple, démontre assurément les conséquences sociales de ces initiatives endogènes. Et s'il n'est toutefois possible d'en mesurer la portée ontologique, l'éveil d'une dignité nouvelle et d'une confiante fierté qui animent désormais les pêcheurs affranchis est sans aucun doute le plus beau témoignage de leurs succès.

Et déployé à l'intérieur d'une conjoncture socio-économique extravertie, donc d'emblée réfractaire aux aspirations autonomistes, le projet de l'IDP a tout de même su surmonter l'inéluctable contrainte du financement. Son appel international d'appui reçut une écoute favorable en Occident, et les dons se sont acheminés de partout: du Church World Service, de la Mission de coopération technique française, de Misereor, une ONG allemande, du Catholic Aid for Overseas Development (CAFOD) britannique, de notre Canadian High Commission, etc. (IV Fleurôt; 1984: 30-31). Active seulement depuis 1970, la crédibilité que se mérite l'IDP auprès de ces agences étrangères ne se fondait à l'époque que sur la viabilité qu'annonçaient ses activités de développement, et non sur de glorieux antécédents qui auraient pu en rassurer plusieurs. Malgré la lourde présence de facteurs adverses à l'orientation alternative de ses projets, et bien malgré sa relative inexpérience, les succès que se sont mérités les efforts de l'IDP, fournis lors de ses campagnes de financement, démentent enfin les affirmations résignées d'une incontournable et universelle inaccessibilité d'appuis financiers destinés à des initiatives de développement articulées à l'échelle communautaire.

La libération effective des pêcheurs, indiscutablement, s'impose à toute poursuite d'autonomie vivrière, et certes, les apports des activités de l'IDP, de l'APPIM et des coopératives à la production de pêche artisanale ont permis à celle-ci de franchir cette importante étape. Il va sans dire que les fruits des expériences telles l'offre de crédit de l'IDP, les services des coopératives et les gestes mobilisateurs de l'APPIM pourraient certainement contribuer à l'élaboration et à l'application de stratégies endogènes visant à pallier la dépendance alimentaire à laquelle est présentement vouée l'Ile Maurice. Or, ces propos, tout comme les potentialités productives des pêches artisanale et hauturière à la contribution vivrière nationale, sont passés sous silence dans les programmes de ces organismes. Nous ne pouvons que dénoncer cette grave omission. L'affranchissement des pêcheurs de leur exploitation quotidienne et leur éveil à la valeur, tant économique que sociale, d'une pratique indépendante de pêche ne se résument alors pour l'instant qu'à des actions communautaires isolées dans l'ensemble de ce secteur productif, détachées d'une plus large perspective d'exploitation nationale. La dépendance du marché de consommation mauricien sur les importations en poissons n'est pourtant autre chose que l'expression d'une honteuse exploitation de ressources alimentaires au profit de l'extraversion. Vue sous cet angle, la libération de l'exploitation est encore bien loin de s'achever. L'ignorance de cette conjoncture est criante. Mais il demeure qu'une pareille faille n'est pas pour le moins irrémédiable.

Les activités à caractère endogène menées dans le secteur de la pêche artisanale se butent, bien entendu, à d'autres obstacles que ceux que présentent le financement et le processus continu de conscientisation. Certes, la détresse dont souffre la pêche artisanale n'est pas uniquement tributaire des malaises de l'exploitation des pêcheurs. L'appauvrissement de la vie marine du lagon demeure encore la plus sévère menace à la survie de la pêche artisanale. Et bien que le Centre Albion ait multiplié, à cet égard, ses efforts de recherche et qu'il se soit joint à plusieurs reprises au lobbying de l'APPIM auprès du ministère des Pêches, les réglementations gouvernementales sont trop peu souvent suivies d'applications concrètes. Le ratissage des fonds marins, le dynamitage des bancs et le pillage des barachois, désormais contrôlés, sinon éliminés, par l'entremise de mesures gouvernementales, présentaient des ennuis moins dévastateurs qu'aujourd'hui ne le dévoile la pollution industrielle des eaux du lagon, par exemple. Et si les pratiques frauduleuses de pêche et l'ignorance délibérée des limites saisonnières persistent encore, c'est qu'elles ne sont plus confrontées par le rigoureux renforcement qu'avaient promis, et que promettent encore, les agents du ministère. Trop soucieux peut-être de se faire l'élève exemplaire des organisations financières internationales qui parrainent son économie nationale, l'Etat mauricien regarde mourir avec indifférence, semble-t-il, une vie marine et une production artisanale qui sont néanmoins parties prenantes de son héritage. L'entêtement à une si flagrante négligence, pourtant signalée de part et d'autre, se paiera beaucoup

plus cher qu'il ne souhaite se l'avouer: si un sérieux changement de politiques économiques internes recèle toujours la possibilité de secourir un secteur productif en perdition, il serait erroné de croire qu'elles puissent en faire autant pour les inquiétants dommages à l'équilibre écologique marin du lagon.

La marginalisation sociale de la communauté des pêcheurs par l'ensemble de la société mauricienne présente aussi un obstacle certain à l'actualisation et la généralisation des initiatives endogènes dans ce secteur productif. Les tentatives de démythification du quotidien des pêcheurs et de leur métier ont été, jusqu'à ce jour, trop isolées pour qu'elles aient pu dissiper les préjugés malveillants portés à l'égard de ces derniers. La reconnaissance de la grande importance des pratiques de pêche dans le cadre d'un développement des productions vivrières nationales exigera certes qu'on s'éveille enfin à leur juste valeur et qu'on rende, une fois pour toutes, à la communauté des pêcheurs la dignité sociale qui lui est due.

L'acharnement à l'élargissement de la production nationale de pêche à l'exportation qu'exhibe l'Etat mauricien rappelle froidement l'envergure de la lutte qu'auront à mener les partisans de l'autonomie. S'il faut toutefois lui donner raison de se préoccuper de la concurrence étrangère et de la montée vertigineuse des coûts de production de la pêche hauturière, il demeure que le culte qu'il voue aveuglément à la panacée qu'est pour lui l'extraversion le garde bien d'applaudir aux gains dont ont écopé les projets d'inspiration endogène dans le secteur de la pêche artisanale. Et cette opiniâtreté est

certes à dénoncer. Mais loin sommes-nous de la tenir uniquement responsable de l'absence d'un engagement réfléchi d'une trajectoire endogène, autonomiste, quant au développement d'une production de pêche nationale pour fins de consommation interne. Tant et aussi longtemps que les activités à caractère endogène se cantonnent à la pêche artisanale et qu'elles refuseront de s'insérer dans un cadre de réflexion et d'action sociales dénonciateur de l'exploitation globale dont souffrent l'ensemble des productions de pêche, il n'y aura pas lieu de croire que la démarche effective vers le développement d'une pêche vivrière soit enfin entreprise. Faire de l'affranchissement des petits pêcheurs, par exemple, l'ultime visée d'un projet endogène condamne les succès de celui-ci à la stérilité, et l'avortement du processus de conscientisation qu'il avait amorcé est alors inéluctable. Et la pêche artisanale, et la pêche hauturière ne réussiront à se secouer de leur marasme que lorsque leurs gestes et projets libérateurs se seront intégrés à une perspective sensible aux enjeux de la conjoncture sectorielle, puis socio-économique, auxquelles ils contribuent. Si une prise de conscience de leur rôle respectif dans le développement d'une production de pêche nationale vivrières s'impose, la concertation de leurs objectifs à cet égard est, elle, impérative.

Chapitre IV

**Limites et potentialités**

Experience has shown that development programmes are most effective in the long run when they involve the people they affect at every stage. When fisher folk themselves identify what changes are needed or what projects should be undertaken, they gain a sense of self-confidence and self-reliance necessary to break the cruel cycle of poverty and despair.

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), "Poor Fishing Communities, Rich Harvest", in Feature, 1986.

Transportée par l'enivrante effervescence de ses premières années d'indépendance, l'Ile Maurice se laissait volontiers courtiser par les nombreuses ébauches de projets politiques qu'on lui adressait. Travaillistes, sociaux-démocrates et socialistes se disputaient la vedette. Mis à part les nuances idéologiques et les échéanciers politiques, tous s'entendaient pour chanter la grandeur que mériterait un jour l'Ile Maurice, et à l'unanimité invitaient-ils la population mauricienne à participer à l'institution d'un nouvel Etat qui serait véritablement le sien. En réponse à l'héritage d'une comptabilité coloniale soutenue par une imposante industrie sucrière, on dévoilait un discours de diversification qui rassurait, par ses ambiguïtés, à la fois l'élite possédante et les adeptes de l'autonomie. Or, l'inexorable réalité de la complexité des enjeux socio-économiques internationaux auxquels se subordonnait, malgré elle, l'Ile Maurice, ne tarda pas à assombrir les horizons qu'on s'était empressé de peindre.

L'inauguration de la ZFI en 1970 engageait, en définitive, l'économie mauricienne dans une trajectoire extravertie. La production de biens manufacturiers pour fins d'exportation assurerait à l'Ile

Maurice, promettait-on, les éloges et les faveurs des agences financières internationales et des puissances économiques occidentales. Et certes, flatté de l'attention qu'elles lui portaient, l'Etat mauricien se félicitait de son choix. Un éclatant décollage avait inspiré de plus bel les ténors de l'extraversion: palpables, les visions d'abondance l'étaient désormais, et les dépenses publiques se multipliaient. Or, une récession mondiale, une chute des prix du sucre et une inquiétante instabilité politique interne secouaient rudement, dès 1977, le précaire échafaudage économique de l'Ile Maurice. L'appel au secours à la Banque mondiale et au FMI confirmait enfin sa détresse. Endetté, surendetté, l'Etat mauricien se pliait à leurs diktats, alors que son peuple, désillusionné, regardait s'évanouir une souveraineté politique qu'il avait si fièrement brandie, dix ans plus tôt.

Les vœux d'autonomie ne s'étaient pourtant pas tus. Les nobles ambitions qu'avaient généreusement étalées les credos indépendantistes de l'époque animaient toujours le militantisme, ou la simple volonté d'un mieux-être, de ceux qui se refusaient à l'amère indifférence à laquelle cédait une large part de la population mauricienne. L'orientation extravertie de l'économie nationale éloignait toutefois l'Etat mauricien de ses intentions initiales, et les partisans de l'autonomie trouvaient de moins en moins auprès de lui l'appui nécessaire à la réalisation de leurs visées. Certains projets financés par quelques agences non-gouvernementales s'esquissaient pourtant et on entreprenait, dès 1975, de leur donner suite.

Les initiatives autonomistes à caractère endogène sur lesquelles

nous nous sommes penchés dans la présente recherche touchaient, de près ou de loin, la question alimentaire. Leurs objectifs respectifs et leurs succès éclairent néanmoins une piste que nous tenons à poursuivre. Non seulement confirment-ils la possibilité effective de conscientisation et de mobilisation populaires à l'échelle locale ou sectorielle, mais soulignent-ils la viabilité d'une orientation endogène dans le processus d'actualisation de ces projets. Les pages qui suivent mettront en lumière les potentialités autonomistes que suggèrent les ambitions de ces initiatives. Mais ayant relevé, dans le chapitre précédent, les obstacles contre lesquels butent encore ces dernières, nous nous devons maintenant de signaler les limites structurelles et conjoncturelles qui s'imposent à elles, telles que nous avons pu les percevoir.

#### Limites aux potentialités autonomistes du secteur agricole

Le monopole agricole de la culture de la canne à sucre a, depuis longtemps, contraint l'Ile Maurice à se procurer, auprès des marchés étrangers, les denrées qui lui sont indispensables. La grande importance de la contribution des revenus sucriers à l'économie nationale avait déterminé, en dernière instance, la part des terres arables qui serait destinée à cette industrie et, compte tenu de la petite taille de l'île, elles y passaient presque toutes. Les rares productions vivrières écopiaient alors des pires terres et, sans cesse menacée par l'âpreté des spéculateurs fonciers et par la prolifération

de l'urbanisation, leur productivité souffrait de la marginalité à laquelle on les avait condamnées. Les projets étatiques de diversification agricole des dernières années démontrent, par leurs succès, qu'un certain développement de cultures vivrières peut s'effectuer, sans pour autant porter atteinte à l'industrie sucrière. La culture interligne, par exemple, s'est révélée fort praticable et son rendement productif à la hausse atteste aujourd'hui de la compatibilité des secteurs sucrier et vivrier.

La superficie exiguë de l'Ile Maurice la garde bien toutefois d'entretenir des espoirs d'autosuffisance alimentaire globale. Les cultures de blé, de riz et de soja, dont les produits et sous-produits constituent l'essentiel du régime alimentaire de la population mauricienne moyenne, exigent une étendue qu'on ne peut leur consacrer. Bien entendu, cette limite est incontournable. Or, son irrémédiabilité ne pèse pas moins lourdement sur les volontés autonomistes exprimées de part et d'autres à l'Ile Maurice. Les issues sont peu nombreuses. Eliminer la canne au profit des cultures vivrières plongerait certes l'économie nationale dans une misère que ne saurait secourir à elle seule la ZFI. Malgré le statut prioritaire qu'accorde à celle-ci le gouvernement mauricien, l'instabilité de ses revenus assure à l'industrie sucrière une prépondérance qui ne peut être ignorée. Le maintien de la culture de la canne à sucre ne laisse alors d'autre alternative au développement effectif du secteur agricole vivrier que la pratique déjà amorcée de la culture interligne et de l'exploitation des terres en jachère. La vocation d'exportation, que l'Etat mauricien attribue de plus en plus à ces dernières, menace dangereusement

toutefois les ambitions autonomistes qui les avaient, à prime abord, initiées. Or, si la taille réduite de l'Ile Maurice et la nécessité des revenus sucriers viennent contrecarrer les ambitions d'autosuffisance alimentaire globale, elles n'empêchent pas, pour le moins, une certaine croissance du secteur agricole vivrier.

Des obstacles de taille demeurent: la concentration de la propriété des champs de canne et des moyens de production entre les mains d'une vingtaine de grands planteurs pose des conditions d'accès que, souvent, seul l'Etat lui-même parvient à rencontrer. La rentabilité de ces cultures vivrières leur est pourtant assurée par un marché de consommation interne qui offre un débouché sûr à leurs marchandises. Il reste que la course à la rentabilité ne s'arrête pourtant pas qu'aux coûts minimes d'une abondante main-d'oeuvre déjà sur place, ni aux prix de marché que leur accorde favorablement le Marketing Board. Les recettes que promet l'exportation de ces mêmes denrées sont alléchantes, et elles encouragent certes le détournement des fruits d'une production vivrière effective et virtuelle vers les marchés étrangers. L'Etat mauricien est d'ailleurs réticent à atténuer l'éclat d'un tel appât puisque, tout compte fait, ces penchants pour l'exportation correspondent aux siens. Et alors que les propriétaires des grandes exploitations sucrières sont assurément en mesure de produire, à profit, pour l'exportation, et que leur production agricole domine le marché interne de produits vivriers, les petits planteurs étouffent sous le poids de cette écrasante concurrence. Seule une articulation réfléchie de stratégies de développement appliquées au secteur agricole vivrier saurait engager celui-ci dans une voie qui

bénéficierait à l'ensemble de la population mauricienne, producteurs et consommateurs. Mais sans volonté politique, une pareille réalisation est illusoire.

#### Limites aux potentialités autonomistes du secteur des pêches

La mer est en soi un bassin de ressources alimentaires que néglige encore trop l'Ile Maurice. Elle saurait pourtant, sans conteste, compléter le régime alimentaire mauricien et la part de denrées que l'insularité de celle-ci lui contraint d'importer. Le manque d'intérêt de l'Etat face à la pêche artisanale et sa détermination d'exploiter la pêche hauturière pour fins d'exportation renchérissent l'engouement de ce dernier pour l'extraversion, mais surtout soulignent-ils, en fait, son désaveu de l'urgence d'un développement de ses productions vivrières. Si le gouvernement mauricien reconnaissait, il y a quelque temps, l'importance d'une diversification agricole et liait d'emblée à ses initiatives de culture interligne une volonté de stimuler ce secteur vivrier, il ouvre encore à peine les yeux sur les riches potentialités vivrières que recèlent les productions de pêche nationales. Une pareille cécité rappelle que ses hésitations devant toute ambition autonomiste trahissent moins une ignorance des revers de la dépendance alimentaire qu'un simple refus, pensons-nous, d'encourager une production, agricole ou marine, qui ne renflouerait pas son solde annuel d'exportations. A cette lumière, son manque de volonté politique est plus patent que jamais, et il ne se traduit

autrement qu'en limite effective à toutes tentatives à caractère endogène de développement d'une production vivrière nationale.

Les politiques économiques qu'impose le FMI à l'Etat mauricien incitent, bien entendu, celui-ci à augmenter sans cesse la part de la production nationale destinée à l'exportation, tout comme elles l'exhortent à réduire au strict minimum son taux d'importation: le service de la dette, après tout, l'exige. Et bien qu'il ait sagement suivi les directives du FMI, le solde commercial demeure encore négatif: la ZFI s'avère très coûteuse en importations industrielles, et même si sa contribution égale d'ores et déjà celle de l'industrie sucrière, elle n'a pas réussi à alléger la balance des importations. La baisse globale qu'a connue celle-ci est surtout redevable à la diminution des importations alimentaires que le gouvernement s'empresse d'ailleurs d'afficher en guise de résultats de ses quelques efforts de diversification agricole pour fins de consommation interne. Or, les coupures de subventions étatiques aux achats à l'étranger de farine et de riz, l'acheminement d'une part des produits de cette même diversification vers l'extérieur, la croissance de la population et donc celle de la demande à la consommation de denrées essentielles, nous permettent difficilement de croire que les importations alimentaires éliminées aient véritablement été remplacées par des produits des secteurs vivriers. Il suffit de constater l'accentuation de la misère des populations urbaines et rurales défavorisées, et la malnutrition qui y sévit, pour s'en convaincre.

L'application orthodoxe d'une logique extravertie à l'économie mauricienne est, nous le répétons, plus qu'une simple entrave au

développement d'une production vivrière nationale. L'entêtement à l'extraversion dont fait preuve le gouvernement mauricien est outrancier: il impose une limite conjoncturelle qui cantonne les activités endogènes aux milieux desquels elles sont issues, et les condamne aussi à la marginalité. Qui plus est, la négligence étatique à l'égard de toutes nouvelles productions destinées au marché interne, notamment celles de denrées, dévoile une vision fallacieuse d'un développement économique qui profiterait à la population entière, et conséquemment, révèle-t-elle un dangereux détachement face au sort de son électorat.

### L'introuvable volonté politique

Une poursuite de visées autonomistes à laquelle se prêterait une perspective endogène est pourtant praticable dans une économie extravertie. Certes reconnaissons-nous l'impérative nécessité d'incessantes recherches de nouvelles rentrées de devises étrangères. Mais le déploiement de ces efforts n'exclut pas pour autant la possibilité d'un développement interne de productions vivrières: si les objectifs respectifs à ces deux orientations visent à combler des besoins tout à fait différents et s'adressent, chacune exclusivement, à des marchés distincts, il n'en demeure pas moins que l'une et l'autre s'avèrent, pour l'instant, toutes aussi nécessaires.

Il va sans dire qu'une augmentation délibérée de la production vivrière ne fera pas disparaître la lourde dette extérieure de l'Ile

Maurice. Plutôt poserait-elle les fondements à une autonomie alimentaire qui ne se révélerait autrement que favorable, et à la population mauricienne, et aux comptes de l'Etat. L'élimination de toutes importations de denrées relève de l'utopie à l'Ile Maurice, nous le savons. Or, libérer celle-ci peu à peu d'une dépendance alimentaire vouée à l'exacerbation est en revanche fort réalisable. Il reste toutefois à l'Etat mauricien à se rendre compte que les aspirations d'autonomie alimentaire et l'endogénéité ne nient pas la nécessité d'une entrée soutenue de devises étrangères: cherchent-elles plutôt à pallier à une déficience qui n'est encore pour lui, à ce jour, qu'une préoccupation des plus secondaires. Avoir raison d'une pareille résistance n'est assurément pas tâche facile. Seule une conscience avouée des bénéfices que présente cette "diversification" effective saurait se traduire en fermes résolutions qu'exige la mise en oeuvre d'une telle entreprise, et cette consicentisation ne pourra avoir lieu que si l'Etat mauricien se décide enfin à élargir ses horizons économiques vers une production nationale destinée au marché intérieur. Enfin, la volonté politique gouvernementale que nous appelons est précisément ce moteur qui alimentera les motivations d'un tel cheminement. Sans elle, les balbutiements autonomistes de l'Etat ne susciteront guère plus que de vagues promesses électorales et que quelques projets intéressés.

Il est entendu que l'adoption de stratégies endogènes au développement des secteurs vivriers ne relève pas non plus que des seules initiatives étatiques. En fait, le fondement même de

l'endogénéité s'érige, nous le savons, sur une participation populaire engagée. L'identification des besoins, la valorisation des techniques de production courantes et, l'élaboration et la réalisation des objectifs et projets autonomistes reposent toutes, et chacune, sur les expressions premières des griefs et aspirations de la communauté locale, régionale ou sectorielle concernée. La participation soutenue de cette dernière veille à ce que ses préoccupations et ses visées ne soient pas outrepassées au profit d'une rentabilité dont elle n'écoperait pas des retombées, et elle témoigne d'une véritable prise en charge de son devenir. Capitale aux succès de ces entreprises à caractère endogène, la volonté politique populaire est, somme toute, indispensable.

L'indolence de la population mauricienne devant toute question politique s'est accentuée au cours des dernières années. L'enthousiasme qu'avait suscité l'indépendance cédait à la désillusion et au mécontentement devant la récession de 1977-82. La grande instabilité politique de cette période montrait pourtant que cette insatisfaction s'exprimait encore dans l'espace public et que la population mauricienne ne négligeait pas la portée politique de ses gestes et paroles. La prolifération de nouveaux partis politiques et la mise en oeuvre de projets endogènes majeurs (pensons à ceux de l'IDF et du MAA par exemple) le soulignent d'ailleurs. Or, le scrutin de 1983 dévoilait, par la recrudescence du communalisme qui le caractérise, une indifférence nouvelle, une résignation populaire devant les revers politico-économiques qu'avait occasionnés la crise. Et ce marasme politique a depuis, peu à peu, balayé les nombreuses

expressions d'aspiration autonomiste qui avaient contribué au façonnement du nouvel Etat ainsi qu'il a annihilé la possibilité d'une affirmation culturelle qui soit, elle, émancipatrice. Pourtant plus impérative que jamais, la volonté politique populaire mauricienne demeure aujourd'hui anesthésiée par cette apathie profonde.

Les projets à caractère autonomiste, déployés dans les secteurs de pêche artisanale et d'agriculture vivrière, ont tout de même su pallier au support communautaire que demandait leur actualisation. Si leurs brillantes réussites sont en grande partie tributaires de l'active participation des Mauriciens auxquels s'adressaient ces initiatives, cela ne signifie pas pour autant qu'existait et se manifestait une volonté politique populaire à l'égard de ces dernières. L'appui communautaire effectif n'a été appelé, de fait, que pour assurer la démarche vers les objectifs immédiats que s'étaient fixés ces projets, et en refusant, consciemment ou non, d'insérer ceux-ci parmi les enjeux socio-économiques nationaux, l'amorce d'un processus de conscientisation tendant vers un éveil de volonté politique populaire allait demeurer illusoire. Et bien que ces projets conservent tout de même certaines caractéristiques endogènes qui méritent d'être relevées, ils tournent le dos à une perspective critique plus globale d'exploitation et de production nationales, limitant ainsi toute poursuite de réflexion et d'action autonomistes. Les activités autocentrées à l'Ile Maurice étaient pourtant porteuses de possibilités d'engagement politique populaire; or, la myopie dont elles ont fait preuve a tôt fait de les estomper.

Secourir la pêche artisanale mauricienne, rehausser sa production hauturière et développer le petit élevage et l'agriculture vivrière, tout pour le bénéfice de la consommation interne, sont des visées auxquelles l'endogénéité pourrait répondre. Mais encore faudrait-il s'y engager. A elle seule, une population mauricienne, consciente de la sévérité des revers de la dépendance alimentaire et de l'extraversion outrancière d'une très large part de sa production nationale, y pourrait beaucoup. Nous pressentons toutefois que, sans un certain engagement étatique ou para-étatique face à ces mêmes objectifs, les Mauriciens manifesteront toujours, à l'égard d'un pareil cheminement, plus de réticence que d'enthousiasme. Certes, la minuscule superficie de l'Ile Maurice contraint son Etat et son peuple à une cohabitation très étroite, et le malaise évident qu'a connu celle-ci au cours des dernières années n'en est que plus exacerbé. La hantise du communisme est aussi un facteur dont il ne faut pas négliger la portée: en fait, les préjugés courants, que ne décourage pas du tout le gouvernement, font de toute activité communautaire/populaire politisée un vilain spectre du sempiternel "péril rouge". Mais il n'est pas notre propos de dépister les courants sociaux qui sont enclins à retarder ou à appuyer l'adoption et l'application d'une perspective endogène au développement des secteurs vivriers mauriciens, et nous nous gardons bien aussi de prétendre pouvoir le faire à l'issue d'un si bref séjour. Il ne nous importait ici que de souligner l'absence de volonté politique étatique face à la trajectoire alternative qu'est l'endogénéité, et de tenter de juxtaposer ce manque à la complexité des conjonctures nationale et internationale qui

déterminent les enjeux socio-économiques mauriciens.

L'alternative endogène à l'île Maurice ne peut arriver à ses fins, croyons-nous, si son analyse et sa mise en pratique spécifiques ne s'articulent pas à l'intérieur de la globalité des contingences conjoncturelles, tout comme elle ne peut ni s'esquisser ni se déployer sans l'engagement effectif, et de la population mauricienne, et de son gouvernement. L'endettement extérieur de l'Etat mauricien, la conséquente extraversion de sa production nationale, la négligence de tout développement réel des secteurs vivriers et la dépendance alimentaire qui s'ensuit sont tous des éléments qui déterminent la définition des visées autonomistes et le cheminement de leur actualisation. Et alors qu'une expression publique d'une prise de conscience collective de l'impérative nécessité du développement des productions vivrières saurait se traduire en une volonté politique populaire susceptible de pallier à cette déficience, un engagement gouvernemental effectif, conforme à une même reconnaissance de ces problèmes, saurait pour sa part faciliter la réalisation de ces derniers. Certes, l'Etat serait en mesure d'intervenir, par exemple, auprès des grands propriétaires fonciers, ne serait-ce que pour une libre mise en disponibilité des interlignes et des terres en jachère, tout comme il le serait d'ailleurs d'encourager une orientation vivrière à la pêche hauturière. En fait, les projets endogènes d'autonomie alimentaire ne seront praticables à l'île Maurice, pensons-nous, que s'il existe, au-delà des manifestations de volonté politique populaire et étatique, une concertation de visées et une coordination d'efforts vers un commun objectif.

A cette lumière, les potentialités que recèlent les secteurs productifs vivriers deviennent plus palpables. Insérée dans un cadre de production autocentrée, soutenue par un ferme engagement populaire et étatique, l'autonomie alimentaire à l'Ile Maurice est atteignable. Les succès des activités endogènes qu'ont connus à ce jour l'agriculture vivrière et la pêche artisanale s'avèrent, somme toute, des expériences dont pourront grandement profiter les futures initiatives autonomistes. Et s'il est vrai que l'exiguïté de son territoire limite sa production agricole vivrière, la mer qui entoure l'Ile Maurice offre en revanche une abondance de ressources alimentaires qui saura renflouer ses marchés internes.

Il ne suffisait peut-être que d'entreprendre la démarche vers son actualisation pour réaliser qu'elle ne relève pas, tout compte fait, de l'utopie.

L'endogénéité a-t-elle une politique?

Conclusion

C'est là, me semble-t-il, le talon d'Achille de la pensée actuelle sur un "autre développement". Révolutions sans sujets ou réformes avec des sujets occultes. Peut-être disposons-nous déjà d'un ensemble d'alternatives au niveau des finalités (pourquoi?), peut-être des acteurs (pour qui?) du développement. Encore faut-il savoir qui le fera et comment.

F.H. Cardoso  
Les idées à leur place, 1984

Il n'y a pas d'unique solution à la diversité des impasses de développement au Tiers-monde. La complexité et la multiplicité des enjeux socio-économiques, politiques et culturels en périphérie confirment qu'il ne peut y avoir que des solutions particulières à ces malaises. Du reste, sans la reconnaissance de la détermination des spécificités conjoncturelles à la configuration des problèmes de développement, toute tentative est inéluctablement vouée à une stérilité dont les retombées s'avèrent plus dévastatrices que palliatives auprès des populations cibles. Tout au plus, devons-nous plutôt parler de développement au pluriel, de réflexions qui se fondent non sur des postulats homogénéisants ou universels, mais plutôt sur la particularité des pratiques concrètes menées à la hauteur des volontés locales d'un mieux-être effectif, ou comme l'écrit plus précisément Ignacy Sachs,

de politique au pluriel dans la mesure où précisément chaque groupement humain dans une situation spécifique, avec des ressources et des moyens propres, doit trouver sa stratégie particulière pour mettre en oeuvre un projet de vie estimé socio-politiquement le meilleur (I - 1980: 37).

L'alternative endogène répond bien à cet appel à la pluralité. En

s'érigeant sur des prémisses autonomistes, sur une recherche des potentialités que recèlent les diverses régions en périphérie et des aspirations populaires qui y sont exprimées, l'endogénéité délaisse les carcans théoriques pour s'ouvrir aux propositions et aux projets de développement pensés et appliqués par ces populations. Et si les théoriciens de l'alternative poursuivent leurs réflexions en se tournant vers des activités multiples, c'est que ces dernières deviennent les lieux où se précise et s'actualise un développement réel, propre à leurs initiateurs.

En dépit des nombreux obstacles que rencontrent les pratiques endogènes de développement, elles conservent une viabilité que seule une répression exacerbée réussirait peut-être à mater pour quelque temps. Il existe, en effet, chez tous les peuples opprimés, des aspirations à une vie moins miséreuse. Si celles-ci ne s'expriment pas toujours en dénonciation articulée de l'exploitation que subissent eux-mêmes ces peuples ou en entreprises concrètes de développement communautaire/local, elles sont néanmoins riches de virtualités autonomistes. La prolifération de petits projets vivriers et coopératifs isolés, par exemple, témoigne éloquemment de cette effervescence. Le manque de coordination qu'accusent ces activités disparates est en outre moins redevable à une ignorance populaire de l'étreinte des enjeux nationaux et internationaux qu'aux limites politiques et socio-économiques spécifiques qui s'imposent à elles. Il demeure toutefois que l'endogénéité, appliquée à des pratiques locales, ne peut arriver à ses fins que lorsqu'elle est soutenue par une volonté

politique populaire qui sache inscrire les vœux d'autonomie de la population impliquée au sein de la globalité de ces enjeux. Sans une concertation politisée des objectifs autonomistes et une mise en commun des ressources locales et/ou régionales, les pratiques à caractère endogène s'éloignent, en fait, des visées autonomistes qui les avaient, à prime abord, inspirées.

L'endogénéité ne se cantonne pas à la réalisation d'entreprises isolées. Certes, l'autonomie qu'elle véhicule ne s'apparente pas à l'autarcie. Alors que la première se fonde sur la coopération et répond aux impasses de la dépendance par des stratégies spécifiques de réappropriation des ressources d'un peuple, la seconde prône une coupure radicale d'avec l'extérieur, et il est manifeste qu'aucun Etat périphérique puisse actuellement déclarer une autosuffisance absolue, primaire, manufacturière, industrielle ou alimentaire. Renoncer aux enjeux régionaux ou internationaux auxquels on participe ne se solde pas en un développement. Tout au plus, l'autarcie pourchassera-t-elle un passé révolu qu'elle échouera à ressusciter. En choisissant de ne pas se tourner le dos aux difficultés conjoncturelles issues de la dépendance, l'alternative endogène propose un terrain propice à l'émergence de cet "autre développement". La formation de réseaux intérieurs d'entraide et de développement, la coagulation des nombreux efforts populaires, répondrait notamment à l'urgent appel au soulagement des revers de la dépendance. L'expression effective d'une volonté politique populaire nécessaire à l'aboutissement d'un pareil projet se bute souvent, toutefois, à une résistance socio-politique extérieure. Et cette entrave soulève de sérieuses ambiguïtés sur

lesquelles nous ne pouvons que nous interroger.

Il est sans conteste que l'endogénéité est mise à l'épreuve dans les pratiques concrètes de développement autocentré. C'est là d'ailleurs qu'elle se vérifie. Puisque les théoriciens de l'alternative ont opté pour l'examen particulier des multiples activités endogènes plutôt que pour une élaboration conceptuelle exhaustive qui risquerait de se détacher de la réalité de ces dernières, et puisque l'endogénéité intègre à sa réflexion les contingences conjoncturelles et véhicule par elle l'éloge de la spécificité, il est à se demander si l'approfondissement de cette même réflexion est en soi possible. Il reste pourtant que les problèmes que posent les oppositions socio-politiques intérieures à l'endogénéité méritent que l'on s'y attarde.

Alors qu'une volonté politique populaire réfléchie soit nécessaire à l'articulation des projets endogènes et des visées autonomistes, faut-il encore savoir comment, et à l'intérieur de quel contexte, elle est plus apte à s'exprimer. La mise en oeuvre des mécanismes de conscientisation et d'action politiques recèle toujours le danger de l'appropriation des objectifs autonomistes populaires par une élite politique d'avant-garde, une caste politique, coupée des griefs, des revendications et des aspirations de la population. Imposer à cette dernière, par le biais d'un programme politique, sa participation à un processus de développement national, dit populaire, étouffe inéluctablement les expressions autonomistes - timides ou acharnées - à la base. Alors que l'endogénéité permet à un peuple de se prendre en charge et de devenir maître de son avenir, un socialisme étatique

retire à celui-là toute possibilité de réalisation de ses diverses expressions autonomistes au nom d'un collectivisme qu'on aura initié par lui. Certes,

La critique contemporaine des effets désastreux d'un certain type de développement a au moins servi à quelque chose: elle a permis de montrer le peu d'intérêt que présente l'appropriation collective des moyens de production si c'est pour reproduire aussitôt ce que l'entreprise privée fait très bien; il ne suffit pas de remplacer le gigantisme des multinationales et la bureaucratie des managers par le gigantisme d'un secteur public contrôlé par une bureaucratie elle-même inféodée à un parti bureaucratique (I - Cardoso; 1984: 196).

Gabriel Gagnon tirait, par ailleurs, une conclusion semblable à l'issue de l'étude des cas du Sénégal, de Cuba et de la Tunisie (1976). Couper une population du façonnement de son propre social mine, tout compte fait, les motivations qui avaient su initialement l'éveiller aux potentialités qui s'ouvraient à elle.

A ces pièges, il n'y a d'issue que la consolidation d'un espace public par lequel pourront librement s'exprimer les griefs et les aspirations populaires. Sachs explique:

Les groupes humains risquent d'être de plus en plus déterminés à la fois par l'économie marchande et par l'Etat omniprésent. Ils ne pourront échapper à cette double emprise qu'en remettant radicalement en question les structures et les institutions qui soutiennent et fortifient le système actuel. Il faut pour cela que les groupes humains et toute la société civile puissent garder un espace propre d'expression, une sphère et des moyens d'action, en un mot un certain pouvoir économique et politique à la base de façon à pouvoir exprimer et mettre en oeuvre un projet de société (I - 1980: 86).

Il reste à savoir comment ces peuples parviendront à se tailler ces espaces et à se réappropriier ces pouvoirs. Alors que l'endogénéité offre une réflexion digne de ces ambitions, son application ne relèvera en somme que de l'endurance des motivations autonomistes de ces

peuples.

Les ambiguïtés idéologiques et politiques que dévoilent l'endogénéité et la mise en oeuvre de ses projets rappellent que nous sommes encore bien loin d'un développement réel qui saurait pallier aux impasses de la dépendance. Les entraves sont importantes, soit, mais les virtualités, combien enivrantes.

BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE

I - Ouvrages et articles théoriques.

- Abdel-Malek, A.  
1984 "Spécificité et endogénéité", ch.4 dans Clés pour une nouvelle stratégie du développement, Paris, Ed. Ouvrières - UNESCO.
- Amin, S.  
1972 "Le modèle théorique d'accumulation et de développement dans le monde contemporain: le problème de la transition " dans Tiers-monde, t. XIII no. 52.  
1973 "Genèse et développement du sous-développement", ch.4 dans Le développement inégal, Paris, Minuit.  
1985 La déconnexion, pour sortir du système mondial, Paris, La Découverte.
- Arnaud, P.  
1984 La dette du Tiers-monde, La Découverte.
- Bessis, S.  
1982 L'arme alimentaire, Paris, Maspero.
- Cardoso, F.H.  
1984 Les idées a leur place, Paris, A.M. Métallié.
- Cardoso, F.H. et E. Faletto  
1978 "Préface à l'édition française" dans Dépendance et développement en Amérique latine, Paris, PUF.
- Dumont, R.  
1986 Pour l'Afrique j'accuse, Paris, Plon.
- Foster-Carter, A.  
1978 "The Modes of Production Controversy" dans New Left Review, no. 107.

- Gagnon, G.  
1976 Coopératives ou autogestion - Sénégal-Cuba-Tunisie, Montréal, PUM, 472 pages.
- Galtung, J.  
1980 Self-Reliance - Strategy for Development, Stockholm, Institute of Development Studies.
- Granstedt, I  
1980 L'impasse industrielle, Paris, Seuil.
- Illich, I.  
1973 La convivialité, Paris, Seuil.  
1981 Le travail fantôme, Paris, Seuil.  
1983 Le genre vernaculaire, Paris, Seuil.
- Jalée, P.  
1971 Le pillage du Tiers-monde, Paris, Seuil.
- Lacoste, Y.  
1980 Unité et diversité du Tiers-monde - Des représentations planétaires aux stratégies sur le terrain, t.I, Hérodote, Paris, Seuil.  
1985 Contre les anti-tiers-mondistes et contre certains tiers-mondistes, Paris, Seuil.
- Latouche, S.  
1984a "Déculturation et sous-développement", dans Tiers-monde, t. XXV no. 97.  
1984b "L'échec de l'occidentalisation du monde", dans Tiers-monde, t. XXV, no. 100.  
1986 Faut-il refuser le développement, Paris, PUF.
- Mendes, C.  
1977 Le mythe du développement, Paris, Seuil.
- Norel, Ph.  
1986 Nord-sud : les enjeux du développement, Paris, Syros.
- Partant, F.  
1982 La fin du développement, Paris, Seuil.  
1984 "La crise du développement dans la crise mondiale", dans Tiers-monde, t. XXV no. 100.

- Sachs, I.  
1980                    Stratégies de l'écodéveloppement, Paris, Ed. Ouvrières.
- Sachs, I.  
1981                    Initiation à l'écodéveloppement, Paris, Aubier.
- Salama, P.  
1984                    "Endettement et accentuation de la misère", dans Tiers-monde, t.XXV no. 99.
- Salama, P. et P. Tissier  
1982                    "Introduction", dans L'industrialisation dans le sous-développement, Paris, Maspero.
- Schumacher, E.F.  
1973                    Small is beautiful, Paris, Seuil.
- Thériault, J.-Y.  
1981                    "La sociologie du développement: entre la culture mondiale et la convivialité villageoise", dans Die Dritte Welt, vol. 81, nos. 3-4.

## II - Monographies et articles sur l'Ile Maurice.

- Benoist, J., et al.  
1984                    "Maurice (Ile)", dans l'Encyclopedia Universalis, corpus 11, Paris, pp 905-908.
- Kakoza, J.  
1987                    "L'économie mauricienne a atteint ses deux grands objectifs: stabilisation et croissance", sous la rubrique "Economies nationales", dans Le Bulletin du FMI, no. du 16 février, New York, pp 34-36.
- Lehembre, B.  
1984                    L'Ile Maurice, Paris, Kartala, 246 pages.
- Leymarie, Ph.  
1981                    L'océan Indien: le nouveau coeur du monde, Paris, Kartala, 365 pages.

- Mannick, A. R.  
1976 Mauritius: the Development of a Plural Society, Nottingham, Spokesman, 174 pages.
- Mujica, M.  
1987 Fiche monographique mauricienne, Moncton, Document non-publié.
- Steckley, Gail  
1987 "La diversification agricole et l'autosuffisance alimentaire: complémentarité ou contradiction", dans Le monde agricole mauricien: un regard canadien, Rimouski, UQAR.
- III - Publications académiques et communications internes de l'Université de l'Ile Maurice.
- Albion Fisheries Research Centre  
1983 General Overview of Projects Undertaken in 1981-1982, Albion, AFRC, 5 pages.
- Albion Fisheries Research Centre  
1986 Fisheries, Albion, AFRC, 5 pages.
- Fagoonee, J., J. M. Patureau, S. Ragoonaden et D. Daby  
1986 Prospects for Marine-Based Industries for Mauritius, Le Réduit, School of Agriculture of the University of Mauritius, 29 pages.
- Lamusse, R., School of Administration of the University of Mauritius  
1986 Macro-Economic Policy in Small Open Economies: The Case of Mauritius, Le Réduit, University of Mauritius, 30 pages.
- Manrakhan, J. et al.  
1984 Journal of the University of Mauritius, juillet-décembre, nos. 22-23, Le Réduit, Library of the University of Mauritius, 179 pages.
- Mundil, H. K., P. P. Veerapen  
1983 The Family and the Wife of the Mauritian Fisherman Faced With the Constraints of Their Environment, présenté à l'occasion

d'un "Workshop on the Role of African Women in Home Economics and Rural Development in Africa", Alexandria (Egypte), AFAA, pp 256- 290.

- Munbodth, M., School of Agriculture of the University of Mauritius  
1979 Fisheries in Mauritius: Achievements, Problems and Prospects, 10-15 décembre, Le Réduit, Ministry of Fisheries, National Agricultural Production Conference, University of Mauritius, pp 417-433.
- Samboo, C. R., Albion Fisheries Research Centre  
1985 Tuna Fishery in Mauritius, Albion, Statistical Unit, AFRC, 3 pages.
- University of Mauritius  
1985 Artisanal Fishery, Le Réduit, University of Mauritius, 23 pages.

#### IV - Publications et documentation interne d'ONG mauriciennes.

- Association des pêcheurs professionnels de l'Ile Maurice  
1985 Mémoire préparé à l'intention du ministère de l'Agriculture, des ressources naturelles et des pêcheries, Ile Maurice, APPIM.
- Chan Ki Chan, D., APPIM  
1986 Case Study of the Association des pêcheurs professionnels de l'Ile Maurice, Ile Maurice, APPIM, 18 pages.
- Fleurôt, R., IDP  
1984 Les pêcheurs à l'Ile Maurice, une expérience de libération, Port-Louis, Mauritius College of the Arts, Institut pour le développement et le progrès, 40 pages.
- Rumjeet, F., IDP  
1986 Histoire du mouvement coopératif, Ile Maurice, Institut pour le développement et le progrès, 36 pages.

## V - Publications officielles et documentation interne gouvernementale.

Bhoojedhur, S., Editor, School of Agriculture of the University of Mauritius

1983 Proceedings of Seminar on Marine Fisheries Development en Mauritius, 18-19 juillet, Le Réduit, Ministry of Agriculture, Fisheries and Natural Resources, et l'University of Mauritius, 122 pages.

Commission de l'océan Indien

1984 Etude pour le développement de la pêche commerciale au thon dans l'océan Indien, Avant projet de faisabilité pour un développement régional de la pêche thonière commerciale, Rapport no. 2, Paris, 12 pages.

Ghurburrun, B. (Hon.), Ministry of Economic Planning and Development

1984 Mauritius Economic Review 1981-1983, Port-Louis, L. Carl Achille, Government Printer, 184 pages.

Mehta, S. R., Ministry of Economic Planning and Development

1978 Rural Development Programme: A Sociological Study to Delineate the Need Structure and Aspiration Level of Fishermen with a View to Setting Up a Co-Operative, Port-Louis, Government Printer, 36 pages.

Ministry of Agriculture, Fisheries and Natural Resources

1984a The Fishing Industry in Mauritius, Port-Louis, Government Printer, 4 pages.

Ministry of Agriculture, Fisheries and Natural Resources

1984b Report of the Sub-Committee on Artisanal Fisheries of the National Committee on Fisheries Development, Port-Louis, Government Printer, 23 pages.

Ministry of Agriculture, Fisheries and Natural Resources

1985a Objectives and Policies for the Development of Fisheries and Non Living Marine Resources, Port-Louis, Government Printer, 19 pages.

Ministry of Agriculture, Fisheries and Natural Resources

1985b White Paper on the Development of Fisheries and Non Living Marine Resources, Port-Louis, Government

Printer, 17 pages.

Ministry of Cooperatives

1986

The Mauritius Fisherman's Co-Operative Federation Ltd., Financial Investigation, Port-Louis, Government Printer, 19 pages.

Ministry of Economic Planning and Development

1983

Development Plan 1984-1986, Port-Louis, Government Printer, pp 1-12, 83-100, 201-211, 227-244.

Ministry of Information

1986

Maison des pêcheurs de Cap Malheureux, Centre technique du littoral nord nord-ouest, Press Release, Port-Louis, Government Printer, 3 pages.

Moutou, R. B., Ministry of Cooperatives

1977

The Plight of Our Present Generation of Offshore and Lagoon Fishermen, Port-Louis, Government Printer, 7 pages.

Samboo, C. R., Ministry of Agriculture, Fisheries and Natural Resources

1983

An Appraisal of the Banks Fishery in Mauritius, Port-Louis, Government Printer, 21 pages.

VI - Documents de sources privées et notes personnelles d'entrevues et de conférences.

Arouff, D.

1986a

La zone franche et l'industrialisation à l'Ile Maurice, juillet, 18 pages.

Arouff, D.

1986b

Conférence: L'industrialisation et la zone franche, 21 juillet.

Boulay, M.

1986

Notes de l'atelier d'économie, juillet.

d'Ariffat, P., et al.

1986

L'industrie sucrière à l'Ile Maurice, communication, 22 juillet.

- Dinan, P.  
1986a Notes de la conférence inauguratoire, 14 juillet.
- Dinan, P.  
1986b Notes de l'atelier d'économie, juillet.
- Dinan, P.  
1986c Tableaux personnels, juillet, 11 pages.
- Khan, J.  
1986 Maurice: microcosme de l'humanité, communication, juillet.
- Lamusse, P.  
1986 Notes de l'atelier d'économie, juillet.
- Virahshawmy, D.  
1986 La culture mauricienne: la langue créole, communication, 16 juillet.
- Wong Dg, D.  
1986 Notes de l'atelier d'économie, juillet.

#### VII - Publications étrangères pertinentes.

- Christy, L., D. Gréboval, FAO  
1985 Fisheries Institutions in Mauritius, Regional Project for the Development and Management of Fisheries in the Southwest Indian Ocean, Rome, FAO, 31 pages.

- Food and Agriculture Organization  
1985 "L'aménagement des stocks de crustacés", projet pour le Développement des pêches dans l'océan Indien sud-occidental, dans le Bulletin des pêches OISO, no. 14, Mahé (Seychelles), 22 pages.

- Food and Agriculture Organization  
1986a "Un îlot du lagon d'Aldara", projet pour le développement des pêches dans l'océan Indien sud-occidental, dans le Bulletin des pêches OISO, no. 15, Mahé (Seychelles), 12 pages.

- Food and Agriculture Organization  
1986b Poor Fishing Communities, Rich Harvest,  
Media release, Rome, 3 pages.
- Food and Agriculture Organization  
1986c Small-Scale Fisheries in a Hungry World,  
Media release, Rome, 7 pages.
- Maurice Almanach Ltd.  
1984 Rodrigues Almanach, 1984, Port-Louis,  
Lemwee Graphics, 46 pages.
- Meynell, P. J.  
1986 Report on Consultancy Assignment to  
Explore Contacts with NGO's Interested  
in Small-Scale Fisheries Development,  
Rome, FAO, 23 pages.

## **Annexes**

Liste des sigles et des abréviations

APPIM	Association des pêcheurs professionnels de l'Ile Maurice
CWS	Church World Service
IDP	Institut pour le développement et le progrès
MAA	Mouvement pour l'autosuffisance alimentaire
MMM	Mouvement militant mauricien
MSM	Mouvement socialiste militant
ONG	Organisation non-gouvernementale
OPR	Organisation populaire rodrigaise
OUA	Organisation de l'unité africaine
PI	Parti de l'indépendance
PMSD	Parti mauricien social-démocrate
PSM	Parti socialiste mauricien
PT	Parti travailliste
ZEE	Zone économique exclusive
ZFI	Zone franche industrielle

## FICHE MONOGRAPHIQUE 1

## DONNEES GENERALES - ILE MAURICE \*

- à 800 km de la côte est du Madagascar, sous le tropique du Capricorne, dans l'océan Indien.
- Superficie: 1 860 km<sup>2</sup> (1).
- Capitale: Port-Louis.
- Date de l'indépendance: le 12 mars 1968.
- Nature du régime: parlementaire unicaméral.
- Chef de l'Etat: Elizabeth II, représentée par un gouverneur général.
- Chef du gouvernement: Anerood Jugnauth, Premier ministre.
- Population: 1 020 000 h.(2) dont 985 000 h. à l'Ile Maurice et 35 000 à l'Ile Rodrigues.
- Densité: 520 h./km<sup>2</sup> à l'Ile Maurice et 360 h./km<sup>2</sup> à l'Ile Rodrigues (3).
- Population urbaine: 56,8% (4).
- Croissance annuelle: 0,83% à l'Ile Maurice et 23,8% à l'Ile Rodrigues (5).
- Langues: l'anglais (langue officielle)  
le créole (langue vernaculaire), comprise et parlée par 95% pop. (6)  
le hindi, comprise et parlée par 42% pop.  
le bojpuhri (langue vernaculaire), comprise et parlée par 20% pop.  
le français (langue de la presse), comprise et parlée par 20% pop.
- Taux d'analphabétisme: 17,2% (données officielles) (7).

---

\* Les informations générales et les données économiques (cf. Fiche 2) qui suivent ont été puisées de sources diverses. Les renvois fourniront les précisions nécessaires, et les ambiguïtés auxquelles nous avons été confrontée. Il va sans dire que nous nous sommes grandement inspirée de la présentation schématique de données de L'Etat du monde, Ed. de la Découverte.

---

(1) Government of Mauritius, Ministry of Economic Planning & Development, Development Plan 1984-86: 2

Chiffres contestés: 1 850 km<sup>2</sup> (Encyclopedia Universalis; 1985: 905)

2 045 km<sup>2</sup> (Etat du monde; 1986: 330)

1 840 km<sup>2</sup> (Lehembre; 1984: 4)

1 200 km<sup>2</sup> (Khan; 1986: notes de conférence).

(2) Pierre Dinan, économiste mauricien; Tableaux personnels; 1986. (Tous les chiffres sont approximatifs; dernier recensement: 1972.)

Chiffres contestés: 993 478 h., 1983 (Ministry of Economic Planning & Development, *ibid.*: 2)

1 050 000 h., 1985 (ACDI; Carte du monde en développement)

1 000 000 h., 18-984 (Lehembre; 1984: 4).

(3) Pierre Dinan; Tableaux personnels; 1986

Chiffres contestés: 481,1 h./km<sup>2</sup> (Etat du monde; 1986: 330).

(4) Etat du monde; 1986: 330.

(5) Pierre Dinan; Tableaux personnels; 1986

Chiffres contestés: 1,7% (Etat du monde; 1986: 330).

(6) Lehembre; 1984: 243

Chiffres contestés: le créole: 70% (Virahshawmy; 1986: notes de conférence)

le français: 3% (*ibid.*).

(7) Etat du monde; 1986: 330

N.B. La scolarisation est optionnelle et l'assiduité, irrégulière.

---

FICHE MONOGRAPHIQUE 2                      DONNEES ECONOMIQUES - ILE MAURICE \*

---

- monnaie: la roupie (Rs 1 = approx. 0,10 \$ canadien) (1)

- PIB: 1 091 millions \$ US en 1983 (1)

- PIB/h.: 1 137 millions \$ US en 1983 (1)

- croissance: 5,5% (2)

- importations: 521 millions \$ US (2)

- exportations: 454 millions \$ US (2)

- dette extérieure: 560 millions \$ US (2)

- service de la dette (en % des exportations) 1984-85: 27,0% (3)

1985-86: 20,0% (3)

1986-87: 19,6% (4)

- no. de chômeurs: 55 000 (14,8% pop. active) (3)

---

\* Les détails de ces données apparaissent aux tableaux en annexe.

---

(1) II - Mujica; 1987.

(2) III - Etat du monde, 1986.

(3) VI - Dinan; 1986c.

(4) II - Kakoza; 1987.

3.1 - TABLEAU 1  
Apport des principaux secteurs d'exportation

	SUCRE	ZONE FRANCHE INDUSTRIELLE
Nombre d'entreprises:		
- grandes et moyennes	19 usines 200 gros et moyens planteurs	286
- petites	35 200 petits planteurs	32
Emplois	46 603 (sept 85)	61 700 (mars 86)
Exportations Rs. millions - 1985	2 938	3 283
Gain net en devises (en pourcentage exportations)	77%	23%
Investissement Rs. millions -		
1984	100	165
1985	100	210

Source: Pour les tableaux 1 à 6 inclusivement, cf. VI - Dinan; 1986c.

3.2 - TABLEAU 2  
Les importations

	<u>1960</u>	<u>1985</u>
1. Alimentation	25,7	16,8
2. Boissons et tabac	2,4	0,3
3. Huiles comestibles	3,1	3,3
SOUS-TOTAL	<u>31,2</u>	<u>20,4</u>
4. Fuel et lubrifiants	4,0	14,3
5. Produits chimiques et non-comestibles	12,6	11,8
6. Produits manufacturés	34,4	40,1
7. Machineries et équipements	17,6	13,3
8. Divers	0,2	0,1
SOUS-TOTAL (import. industrielles)	<u>68,8%</u>	<u>79,5%</u>
TOTAL	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

3.3 - TABLEAU 3  
Les exportations  
(en millions de roupies)

	<u>1970</u>	<u>1981</u>	<u>1985</u>
1. Sucre	341,2	1 625,0	2 866,6
2. Mélasse	10,6	110,3	71,4
SOUS-TOTAL	<u>351,8</u>	<u>1 735,3</u>	<u>2 938,0</u>
3. Thé	14,1	49,2	177,5
4. Poissons	0,7	61,0	115,0
5. Textiles	0,2	875,5	2 615,0
6. Pierres précieuses synthétiques et orfèvrerie	1,0	48,2	127,0
7. Lunettes	-	27,2	82,0
8. Montres	-	21,8	146,0
9. Jouets et articles de sport	-	16,3	44,0
10. Autres articles manufacturés	5,7	36,1	154,5
11. Autres exportations	2,8	54,4	127,1
TOTAL EXPORTATIONS DOMESTIQUES	<u>376,3</u>	<u>2 925,0</u>	<u>6 526,1</u>
12. Ré-exportations	8,2	74,2	110,4
GRAND TOTAL	<u>384,5</u>	<u>2 999,2</u>	<u>6 636,5</u>

3.4 - TABLEAU 4  
Principales productions agricoles

	<u>1970</u>	<u>1975</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>
Sucre (milliers de tonnes)	576	468	475	575	688	605	576	646
Thé (centaines de tonnes)	160	31	44	51	53	61	80	81
Tabac (centaines de tonnes)	5	8	12	1	6	8	9	8

3.5 - TABLEAU 5  
Production légumière

	<u>1970</u>	<u>1975</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>
Maïs (centaines de tonnes)	5	12	7	11	14	12	33	49
Pommes de terre (milliers de tonnes)	7	10	12	16	14	15	21	23
Tomates (milliers tonnes)	5	6	6	7	10	12	11	9
Légumes verts (milliers de tonnes)	17	16	15	13	14	13	16	18
Petits pois et haricots verts (centaines de tonnes)	5	10	12	9	8	9	13	12

3.6 - TABLEAU 6  
L'élevage

	<u>1970</u>	<u>1975</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>
No. de têtes abattues à Mce (en tonnes)	////////////////////////////////////							
Boeufs (Mce)	-	-	453	434	358	407	342	498
Boeufs (Rod)	2 257	968	60	95	57	102	91	89
Chèvres et moutons	306	205	136	104	108	117	130	146
Porcs	561	745	595	639	608	601	617	540
Volailles (poids vif)	1 100	3 825	5 700	5 800	6 000	6 425	6 200	6 000

3.7 - TABLEAU 7  
Productions de pêche  
(en tonnes)

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u> (estimation)
Pêche artisanale	1 235	1 212	1 054	1 370	1 375	1 400
Pêche sur les bancs	1 686	1 768	3 793	2 741	2 838	2 500
Pêche industrielle (prises du <u>Lady</u> <u>Sushil</u> )	1 061	1 755	2 337	2 907	4 125	3 000

Source: V - Ministry of Agriculture, Fisheries & Natural Resources,  
1985.